

**MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT,
DE L'ÉDUCATION, ET DE LA FORMATION**

Mention 2nd degré

MÉMOIRE DE RECHERCHE

MASTER MEEF Histoire - Géographie

**Les « invisibles » de la société romaine dévoilés par
l'épigraphie : le cas de Narbonne.**

Présenté par **LAMARE Erine**

Mémoire encadré par

Directeur de mémoire :

Rico Christian, Maître de conférences HDR en histoire romaine, co-responsable équipe MÉTAUX, directeur de Pallas, revue d'Études antiques, co-responsable du Master Mondes Anciens

Co-directeur de mémoire :

Neuman David, professeur au lycée Saint-Sernin et à l'INSPE à Toulouse

Membres du jury de soutenance

Rico Christian	Directeur de recherche
Neuman David	Tuteur INSPE

Soutenu le 27 / 05 / 2025

inspe
TOULOUSE OCCITANIE-PYRÉNÉES

ENSEIGNER
ÉDIFIER
FORMER

inspe.univ-toulouse.fr

TOULOUSE
[SAINT-AGNE • CROIX DE PIERRE • RANGUEIL]
ALBI • AUCH • CAHORS • FOIX
MONTAUBAN • TARBES • RODEZ



PROFESSEUR EN COLLÈGE ET LYCÉES

Remerciements

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à M. Rico et M. Neuman pour leur soutien et leurs conseils éclairés tout au long de la rédaction de ce mémoire. Merci de m'avoir guidée lors de ce travail qui fut, grâce à votre expertise et à votre bienveillance, très enrichissant.

Je remercie également chaleureusement ma famille, dont l'amour, la patience et les encouragements constants ont contribué à l'aboutissement de ce projet.

Enfin, je souhaite remercier l'Université Toulouse II Jean Jaurès ainsi que l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education du site Croix de Pierre, qui m'ont offert un cadre d'études enrichissant et stimulant durant quatre années.

ATTESTATION DE RESPECT DES REGLES ETHIQUES ET DEONTOLOGIQUES DE RECHERCHE

Je soussignée LAMARE Erine,

Auteure du mémoire de master 2 MEEF intitulé : « Les « invisibles » de la société romaine dévoilés par l'épigraphie : le cas de Narbonne »,

déclare sur l'honneur :

- que ce mémoire est le fruit d'un travail personnel, que je n'ai ni contrefait, ni falsifié, ni copié tout ou partie de l'œuvre d'autrui afin de la faire passer pour mienne.
Toutes les sources d'information utilisées et les citations d'auteur.e.s ont été mentionnées conformément aux usages en vigueur.

Je suis consciente que le recours à une intelligence artificielle équivaut à l'utilisation d'une source externe et qu'il doit, à ce titre, être mentionné de façon explicite, comme n'importe quel emprunt ou citation d'une source externe et suivant les mêmes règles.

Je suis consciente que le fait de ne pas citer une source ou de ne pas la citer clairement et complètement est constitutif de plagiat, que le plagiat est considéré comme une faute grave au sein de l'Université, pouvant être sévèrement sanctionnée par la loi (art. L 335-3 du Code de la propriété intellectuelle).

Je reconnais avoir pris connaissance sur le site de l'Université des éléments d'informations relatifs au plagiat et des responsabilités qui m'incombent ("Prévention du plagiat" via l'ENT - Site Web UT2J)

- que mon travail respecte les principes éthiques propres à la recherche et les droits fondamentaux des personnes concernées par ma recherche, enfants et adultes : information aux participant.es, anonymisation des données recueillies, confidentialité des informations, recueil préalable du consentement des responsables légaux pour les élèves mineurs, stricte utilisation dans le cadre de la formation à la recherche en master MEEF à l'INSPE Toulouse Occitanie Pyrénées, absence de diffusion publique, conservation des données recueillies limitée à 1 an.
- que j'ai déposé mon mémoire de recherche sur la plateforme d'archivage DANTE avant la soutenance.

Fait à Auterive

le 4 Mai 2025

LAMARE Erine.

Table des matières

INTRODUCTION	5
LES INVISIBLES DE LA SOCIÉTÉ ROMAINE A NARBONNE.....	12
A : Narbonne antique	13
1/ Histoire de Narbonne et de la Narbonnaise	13
2/ Localisation et statuts : une cité de première importance	18
3/ Narbonne : organisation et peuplement.....	22
B : Définir les « invisibles » : aller au-delà des statuts juridiques ?	25
1/ Les citoyens	26
2/ Ceux qui ne sont pas citoyens.....	35
C : Le rôle des « invisibles » dans la cité	42
1/ Activités liées aux ressources et à la situation géographique.....	42
2/ Activités qui relèvent de la vie civique et de l'administration : intégration ou relégation des « invisibles » ?.....	56
UTILISER L'ÉPIGRAPHIE POUR ENSEIGNER	63
A : Objectifs pédagogiques et préparation des séances.....	64
1/ De l'intérêt de l'épigraphie pour les élèves du secondaire	64
2/ Construire la séquence	67
B : Déroulement des séances	78
1/ La République romaine (30 minutes).....	78
2/ Auguste et la naissance de l'Empire romain (1 heure et 20 minutes)	80
3/ La romanisation de l'empire (1 heure).....	85
4/ Constantin, empereur d'un empire qui se christianise (1 heure)	86
C : Présentation et analyse des résultats.....	89
1/ Observation en cours : l'enquête en groupe.....	90
2/ Analyse de copies : une enquête individuelle, avec des connaissances préalables	94
3/ Le retour des élèves : quel ressenti face à ce type d'exercice en histoire ?	107
4/ Une réflexivité naissante sur les sources	112
CONCLUSION	120
ANNEXES.....	122
BIBLIOGRAPHIE.....	135

INTRODUCTION

La société romaine est une société inégalitaire, hiérarchisée et complexe¹ du fait de la perméabilité de certaines de ses strates. Certaines barrières sont sociales, d'autres économiques, d'autres culturelles, et elles contribuent à fragmenter une société en statuts (fermés) ou en groupes (plus poreux) qui sont interdépendants et interagissent continuellement dans le cadre de vie gréco-romain par excellence : la cité. La notion de statut est juridique et rigide. Il définit la personne selon le droit. Or les statuts juridiques étaient essentiels à la stratification de la société, entre le I^{er} siècle a.C. et le II^{ème} siècle p.C.. Ce statut est défini par le critère le plus important : la liberté individuelle. Mais au-delà des statuts, d'autres critères s'imbriquent pour former la hiérarchie romaine (possession ou non de la citoyenneté romaine, montant de la fortune et exercice ou non de fonctions au service de l'État, de sa cité...). Le citoyen ingénu romain (incarnation de l'animal politique d'Aristote, vivant dans et pour sa cité), auquel on pense directement, est donc un habitant parmi d'autres, et il partage cette société avec d'autres catégories, plus discrètes, variées et qui peuvent parfois interpénétrer la société citoyenne et en avoir donc quelques caractéristiques. Ces autres catégories, appartenant à la cellule de base de l'Empire qu'est la cité², participent à la vie politique, commerciale, sociale, religieuse, culturelle : ils font partie et façonnent, eux aussi, la société romaine.

La République romaine puis l'Empire fascinent, ils hantent l'inconscient collectif par leurs légionnaires, généraux, empereurs et colons qui ont conquis et pacifié leur espace. Ces personnages, auxquels on pense directement lorsqu'on évoque l'histoire romaine, sont très « visibles ». Les grands hommes et les fonctions qu'ils occupent ont pris une immense place dans les sources qui nous sont parvenues de cette époque. A contrario, les pérégrins, les esclaves, les affranchis, les citoyens modestes, qui n'ont eu qu'une action politique, économique ou culturelle de « masse », et non pas individuelle, sont les grands absents des sources antiques. Ces « invisibles », qui font la vie locale, quotidienne et habituelle des cités, sont l'objet de ce mémoire. Au sein de cette plèbe urbaine, les habitants des cités se distinguent rarement par leur rôle politique (puisque'ils n'accèdent pas aux responsabilités) : les clivages se repèrent la majorité du temps grâce aux statuts de travail, qui peut être compris

¹ Briand-Ponsart Claude, Hurlet Frédéric, « La structure de la société romaine », dans : *L'Empire romain d'Auguste à Domitien*, Briand-Ponsart Claude, Hurlet Frédéric (dir.), Paris, Armand Colin, 2019, p. 255-260. Voir le schéma de la structure de la société romaine en ordres et en couches.

² Jacques François, « Chapitre V. L'emprise romaine sur l'Empire », dans *Rome et l'intégration de l'Empire (44 av. J.-C.-260 ap. J.-C.)*. Tome 1. *Les structures de l'Empire romain*, Jacques François, Scheid John (dir.), PUF, 2010, pp. 161-207.

selon N. Tran comme « la place du travail dans la vie sociale et les représentations des acteurs, d'une part, et le statut hiérarchique de ces acteurs dans l'activité économique, d'autre part »³. Ici, nous souhaitons comprendre les rôles qu'ils occupent dans la cité, leurs activités et leur représentation, au sein de la société englobante.

Le choix des stèles funéraires pour illustrer la vie et les habitudes de ces catégories de la population semble approprié car les inscriptions sont au plus proche des vivants de l'époque que je cherche à étudier. Quand les sources littéraires sont transmises par de nombreux intermédiaires et peuvent donc contenir des erreurs, les sources épigraphiques n'ont été modifiées que par la conservation. L'épigraphie est la science qui se préoccupe de déchiffrer et d'interpréter les textes gravés : pourquoi ont-ils été gravés, comment les dater et surtout que nous apprennent-ils sur leurs auteurs et la période à laquelle ils ont vécu ? Ces inscriptions sont des traces historiques (appelées sources primaires une fois qu'une sélection a été opérée entre toutes les traces disponibles) : des éléments matériels que les hommes du passé ont rendu pour des raisons techniques, économiques, sociales, politiques ou religieuses et qui nous sont parvenus avec un délai et une altération plus ou moins grande en fonction des conditions de transmission. Même si l'épigraphie aussi donne plus de renseignements sur les riches de la société (le coût de la gravure doit être pris en compte), « les stèles funéraires ont cela de particulier que ce sont les seules inscriptions que faisaient exécuter, dans leur vie, les moins riches »⁴ : c'est donc la source la plus appropriée pour essayer de « comprendre » la société romaine qui n'appartient pas à l'élite. Les inscriptions donnent des informations grâce aux noms (c'est l'onomastique) sur l'origine ou le statut des habitants de la société romaine. Nous ne nous pencherons pas sur les lieux de trouvailles et les évolutions de langage, peu pertinents pour l'étude de stèles retrouvées uniquement à Narbonne et quelques villages alentours ainsi que pour la période « unifiée » que nous avons choisi. Mais, l'identité ne se définit pas qu'au travers d'une dénomination : le positionnement socio-économique, culturel ou professionnel entre en jeu pour se définir (le statut reste, même dans la mort). La stèle funéraire est donc un élément très intéressant car elle fixe « pour l'éternité le reflet des statuts

³ Tran Nicolas, « Les statuts de travail des esclaves et des affranchis dans les grands ports du monde romain (Ier siècle av. J.-C.-IIe siècle apr. J.-C.) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2013/4, p. 999-1025.

⁴ Corvoisier Jean-Nicolas, *Sources et méthodes en histoire ancienne*, Paris, PUF, 1997.

économiques et sociaux des milieux au sein desquels vécurent les défunts »⁵ ce qui permet une réflexion sur la représentation de ces catégories et sur leur intégration à la société.

Pour incarner ma recherche, je vais me concentrer sur la cité de Narbonne, où une grande collection lapidaire a été retrouvée et étudiée. Elle compte plus de 1700 bas-reliefs et inscriptions, que l'on peut visiter dans le musée Narbo Via de Narbonne. Elle est la plus grande collection après celle des Musées Capitolins de Rome, et présente une variété hors du commun : « de la simple stèle au vestige monumental, de l'écriture gravée maladroite à la maîtrise parfaite du ciseau, de l'esclave au magistrat, toutes ces œuvres livrent des informations sur des domaines divers (architecture, épigraphie, sculpture, histoire politique, économique, religieuse) et reflètent surtout de façon directe la société narbonnaise antique »⁶. Depuis 1985, une actualisation des *Inscriptions latines de Gaule narbonnaise* de 1929 d'Emile Espérandieu est en cours dans une nouvelle collection, intitulée *Inscriptions latines de Narbonnaise*⁷ (ILN), créée par Jacques Gascou et Michel Janon qui s'est donnée pour but de « publier, citée par citée, toutes les inscriptions latines connues à ce jour [...], en les accompagnant systématiquement de photographies de qualité ou de dessins et en leur adjoignant un commentaire onomastique et historique »⁸. Le tome IX, sorti en 2021, est celui de la cité de Narbonne : nous nous servirons des inscriptions de ce volume pour illustrer et incarner les rôles divers que peuvent avoir les « invisibles » dans cette cité (pour chaque inscription, nous mettrons entre parenthèse son numéro ILN). La datation de la majorité des inscriptions retrouvées sur ce terrain définira les bornes chronologiques de mon travail de recherche : entre le I^{er} siècle a.C. et le I^{er} siècle p.C., époque prospère et d'intense activité épigraphique pour les habitants de cette cité. La cité est colonisée au second siècle a.C. (nous n'étudierons que des descendants de colonisés ou colonisateurs) et devient l'une des plus importantes cités de l'Empire romain, sur le plan commercial mais également sur le plan administratif, étant la capitale de la province de la Narbonnaise. Nos recherches s'orienteront sur la place et le rôle que jouent ces invisibles dans la société romaine narbonnaise, sur l'hétérogénéité de cette catégorie « invisibles » ainsi que sur les raisons de cette hétérogénéité.

⁵ Corbier Paul, « Chapitre 2. Les inscriptions funéraires », in Corbier Paul (dir.), *L'épigraphie latine*, Armand Colin, 2006, p. 18-31.

⁶ Caroline Papin, « L'extraordinaire voyage dans le temps de la collection lapidaire de Narbonne », *Patrimoines du Sud*, 2, 2015.

⁷ Augusta-Boularot Sandrine, Courrier Cyril, Raepsaet-Charlier Marie-Thérèse, Simelon Paul, Bonsangue Maria-Luisa, *Inscriptions Latines de Narbonnaise IX. 1. Narbonne* - Gallia supplément XLIV, CNRS Editions, 2021.

⁸ gallia.cnrs.fr

Si les programmes d'enseignement du secondaire accordent une place de plus en plus réduite à l'histoire antique depuis la fin du XIX^e siècle, jusqu'à n'être évoquée plus que 2 ans, sans réelle cohérence, dans le secondaire, la réflexion sur les sources arrive dans le milieu scolaire, avec la réforme de 2015, qui invite (dès le CM1) à porter plus d'intérêt aux sources écrites et archéologiques, pour « faire réfléchir les élèves à l'élaboration des savoirs scolaires »⁹. Dans le cadre de ce mémoire « Masters Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation », nous allons montrer que les inscriptions lapidaires constituent une source originale et peu utilisée dans l'enseignement de l'histoire antique. Les documents iconographiques et les textes (traduits et simplifiés), sont les sources les plus facilement exploitables pour enseigner cette période, mais nous allons voir ici que les inscriptions peuvent aussi constituer des sources intéressantes pour les élèves du second degré, malgré leur apparence complexe (le latin, les ligatures, les abréviations, les inscriptions abîmées...). En effet, elles présentent au moins deux avantages : permettre de révéler le peuple, d'incarner l'histoire dans des personnes quelconques, au destin commun, mais également découvrir le raisonnement historique grâce à une source primaire. Nous allons effectuer cette démarche pédagogique dans le cadre d'une classe de secondes, sachant que l'histoire de l'Antiquité est aussi abordée en sixième. Pour pouvoir profiter pleinement d'une source primaire complexe, il nous semble plus pertinent de nous adresser à des élèves plus matures dans leur raisonnement historique.

Elles peuvent donc, en premier, permettre aux élèves de découvrir « le peuple inconnu »¹⁰. L'élite, empereurs, consuls, décurions ou sénateurs considère le peuple comme une entité massive et non hiérarchisée, ce que nous faisons aujourd'hui lorsque justement, nous nous limitons à le dire de cette manière : « le peuple ». Mais la population précaire, ou menant une vie moyenne est faite de multiples strates, qu'il ne faut pas invisibiliser, afin de comprendre la société romaine et d'accéder à sa complexité. De plus, elle ne doit pas être invisibilisée par les membres de l'élite (dont Auguste ou Constantin, deux Points de Passage et d'Ouverture dans le programme de secondes, donc obligatoires). Quand le but est de montrer « comment Rome développe un empire territorial immense où s'opère un brassage des

⁹ Rhodes Aurélie, « L'Antiquité dans les nouveaux programmes de collège : mise en perspective historique », *Anabases*, 2016.

¹⁰ Farge Arlette, « L'existence méconnue des plus faibles : L'Histoire au secours du présent ». *Études*, Tome 404, 2006, p.35-47.

différents héritages culturels et religieux méditerranéens »¹¹, il faut s'attacher aux effets concrets de ces brassages, visibles sur le peuple, bien plus que sur quelques personnages de l'élite romaine, par ailleurs déjà totalement romanisés. Rappelons qu'en 1890 déjà, H. Salomon soulevait cette problématique : « Quand un élève de 13 ans [l'histoire antique n'est aujourd'hui enseignée plus qu'à 11 et 15 ans] aurait compris la différence qui sépare les citoyens de l'empire [...] de cette poignée de conquérants et d'opresseurs qui s'appelaient sous la République les citoyens romains, n'aurait-il pas reçu la meilleure leçon que l'on puisse comprendre à cet âge ? »¹². S'attacher aux hommes et aux femmes de la société moyenne voire précaire, permet aux élèves d'incarner une histoire qui leur paraît lointaine (étudier la trace d'une personne qui a vraiment existé, en plus à proximité relative de nous, c'est aller à sa rencontre, à la rencontre d'un acteur de l'histoire).

Le second avantage serait de faire des élèves des historiens le temps d'une étude. L'inscription est une source primaire, donc un document original qui n'a pas été modifié et qui, comme une trace, émane ou témoigne d'un événement¹³. Or, une source de ce type, dite directe, n'est pas facilement accessible pour des secondes car ils font face à des problèmes de lecture et de compréhension du document. Cependant, l'utilisation de ce type de sources est nécessaire au développement de la pensée historique¹⁴ : cela contribue au développement de méthodes de recherche en histoire. Ces sources doivent être mises en contexte pour aider à les comprendre. J.F. Lévesque précise dans quel cadre ces sources lointaines doivent être utilisées en classe : « Plus la période étudiée est ancienne, plus les sources primaires sont rares, plus leur découverte est aléatoire et plus leur contexte de création et leur sens peuvent être difficiles à préciser. Ayant comme but ultime la constitution d'un savoir historique le plus exact possible, la tâche de l'historien est donc de faire une lecture juste des sources primaires, les analyser et ensuite tenter de faire une synthèse comportant le moins de biais possible. »¹⁵. Ici, les élèves se contenteront de lire et analyser les inscriptions proposées par le professeur, qui en amont, a déjà étudié les synthèses de celles-ci sur le sujet qui l'intéresse. Cette étude se révèle d'autant plus importante lorsque l'on sait que les élèves ont tendance à accorder une

¹¹ Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale

¹² Salomon Henry, « L'enseignement de l'Histoire dans les lycées, à propos du nouveau plan d'études », in *Revue internationale de l'enseignement*, tome 20, Juillet-Décembre 1890, pp. 471-480.

¹³ Létourneau Jocelyn, *Le Coffre à outils du chercheur débutant : guide d'initiation au travail intellectuel*, Boréal, 2006.

¹⁴ Wineburg Sam, « On the reading of historical texts: Notes on the breach between school and academy », *American educational research journal*, 28(4), 2001.

¹⁵ Lévesque Jean-François, *L'usage des sources primaires dans les manuels du secondaire en Histoire et éducation à la citoyenneté au Québec*, Université de Montréal, 2011.

plus grande confiance dans les textes explicatifs du manuel, qui lui semblent plus clairs. La démarche de l'historien doit être abordée dans le secondaire (déchiffrer, émettre des hypothèses, réaliser qu'il existe encore aujourd'hui des incertitudes, que toutes les informations ne sont pas exploitables, comprendre que l'inscription a bien une valeur historique malgré ces zones d'ombre) et les sources primaires, contrairement aux textes des manuels, sont favorables au développement des habiletés nécessaires à la bonne application de la pensée historique¹⁶.

Nous nous demanderons donc : Comment faire découvrir aux élèves la réalité de la vie des citoyens de cet « empire territorial immense », en leur permettant de prendre conscience des brassages culturels qui s'y opèrent, et qui touchent, de fait, chaque habitant de l'Empire ? Dans une première partie théorique, nous reviendrons sur la place, le rôle et la représentation des « invisibles » de Narbonne puis dans une seconde partie, nous nous servirons de cette source originale qu'est l'inscription lapidaire pour proposer une séance pour une classe de secondes.

¹⁶ Chowen Brent William, *Teaching Historical Thinking: What Happened in a Secondary School World History Classroom*, University of Texas, 2006.

LES INVISIBLES DE LA SOCIÉTÉ ROMAINE À NARBONNE

A : Narbonne antique

1/ Histoire de Narbonne et de la Narbonnaise

A : Avant le 1er siècle a.C., une occupation diverse du territoire de Narbonne, et du Midi

Commençons d'abord par évoquer l'histoire du Midi de la France, quelques siècles avant notre période. Nous prendrons comme ouvrage de référence *Narbonne antique des origines à la fin du III^{ème} siècle*¹⁷ de Michel Gayraud, historien antiquisant spécialisé sur l'histoire de la Narbonnaise.

Les Celto-Ligures sont le premier peuple avec lequel les Romains sont entrés en contact sur le littoral gaulois méditerranéen et jusqu'à la fin de la période choisie. Ces « Ligures », selon les auteurs grecs, multiplient à partir du V^{ème} siècle les *oppida*, villages en hauteur défendus par le relief et des remparts en pierres sèches, qui commercent avec Marseille¹⁸ (amphores, mortiers, premières céramiques campaniennes, monnaies), sur ce territoire. A partir du IV^{ème} siècle, les Celtes (population d'origine d'Italie septentrionale) émigrent vers le Midi de la France et sont absorbés progressivement et généralement pacifiquement par les Ligures : c'est le temps de la formation de grandes confédérations comme celle des Tectosages vers Toulouse ou celle des Arécomiques vers Nîmes¹⁹, qui encerclent Narbonne vers la fin du II^{ème} siècle a.C.. Ces fédérations et plus petits royaumes connaissent un essor des relations commerciales avec l'Italie. Les amphores italiques et la céramique campanienne se diffuse dans le Midi et des imitations voient le jour. La circulation monétaire s'intensifie et l'habitat évolue (augmentation de la surface occupée par les *oppida*, équipements collectifs aménagés, monuments publics en forme de portique, nouvelles enceintes...).

¹⁷ Gayraud Michel, *Narbonne antique des origines à la fin du III^{ème} siècle*, supplément 8 de la Revue archéologique de Narbonnaise, 1891.

¹⁸ Goudineau Christian, *Regard sur la Gaule*, 1998.

¹⁹ Gros Pierre, *La Gaule narbonnaise : De la conquête romaine au III^{ème} siècle apr. J.-C.*, 2008.

(Figure 1, Localisation des principaux peuples de la Gaule Transalpine, sur fond de carte de la Narbonnaise²⁰)

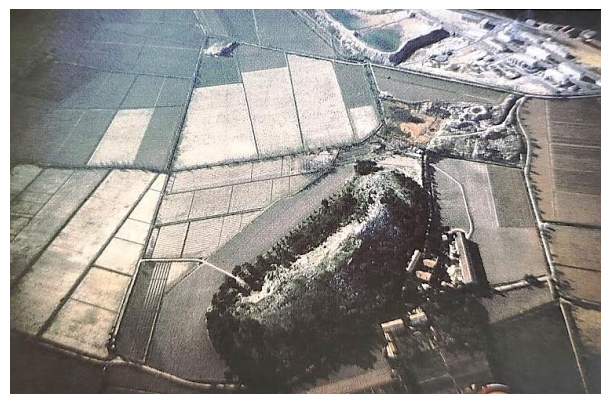
Au III^e siècle a.C., l'*emporion* (lieu voué à l'activité commerciale, impliqué dans un processus de rassemblement et de redistribution de produits

provenant des endroits les plus divers et les plus éloignés) narbonnais émerge : des produits italiens apparaissent sur la scène du grand commerce (vin d'Italie contenu dans des amphores gréco-italiques et de céramique campanienne) grâce principalement au vide laissé par l'affaiblissement de la présence massaliète en Occident²¹.

Cependant, selon M. Gayraud²², ce n'est pas sur le site de la future colonie romaine que ce commerce se développe, mais à quatre kilomètres au Nord, sur l'*oppidum* de Montlaurès, une agglomération dense et étendue dès le IV^e siècle, chef-lieu du royaume des Elisyques (des Ligures qui vivent de l'agriculture, des salines, des mines des Corbières et du commerce). Cette ville riche importe des vases attiques et des poteries grecques, italiennes ou campaniennes et détient le toponyme de *Naro* (d'une source et de la divinité associée).

(Figure 2, Photo aérienne de la colline de Montlaurès, cliché J. Giry²³)

En effet, sur l'emplacement de Narbonne elle-même, il n'y a pas de traces d'occupation humaine avant le III^e siècle, durant lequel une bourgade indigène va



²⁰ Gros Pierre, La Gaule narbonnaise : De la conquête romaine au III^e siècle apr. J.-C., 2008.

²¹ Bonsangue Maria-Luisa, « Le rôle de l'*emporion* de Narbonne dans l'acculturation de la Gaule méridionale du II^e siècle avant J.-C. au I^{er} après J.-C. », *Hypothèses*, 2000/1.

²² Gayraud Michel, *Narbonne antique des origines à la fin du III^e siècle*, supplément 8 de la *Revue archéologique de Narbonnaise*, 1891.

²³ Dellong Eric, 11/1 : *Narbonne et le Narbonnais*, 2003.

apparaître dans la plaine, sur la rive de l'Aude opposée à celle où va s'implanter la colonie, dont l'occupation va se prolonger jusqu'au I^{er} siècle. Montlaurès détient donc une longue tradition de capitale régionale au sein du royaume des Elisyques, éclipsée un temps par les deux grandes fédérations celtes de Nîmes et de Toulouse.

Gayraud rappelle finalement que, contrairement à ce qu'on a longtemps cru, Narbonne ne prend pas la place de l'*emporion* élisyque de Montlaurès : celui-ci est longtemps tenu à l'écart du cadastre romain et ce centre subsiste grâce à son activité commerciale au I^{er} siècle a.C. (il frappe un numéraire de bronze). Lors de leur installation, les Romains découvrent un réseau commercial déjà organisé et un peuple local qui expérimente, depuis plus d'un demi-siècle, des contacts avec l'Orient et la culture italienne (Narbonne est le port le plus important de la région depuis au moins le début du I^{er} siècle a.C.²⁴).

B : Les interventions romaines en Transalpine et la fondation de la colonie

Durant les deux siècles qui précèdent l'avènement d'Auguste dans le Midi, on assiste à une multiplication de témoignages sur la Transalpine, liée à la conquête de l'Italie du Nord, la seconde guerre punique (Marseille s'engage dans une bataille navale pour aider Rome, ce qui conforte les relations entre les deux cités) et l'intervention de légions dans cette province²⁵.

La Transalpine (partie de la Gaule qui à partir d'Auguste forme la Narbonnaise) est un ensemble limité par le rivage méditerranéen du Var aux Pyrénées, par les Alpes, le lac Léman et le cours supérieur du Rhône au Nord-Est, par les contreforts du Massif Central et des Cévennes. Au début du II^{ème} siècle a.C., Rome contrôle définitivement la Gaule Cisalpine (Italie du Nord) et reprend possession des territoires ibériques qui lui avaient échappé pendant la seconde guerre punique : entre les deux territoires s'étend le parcours qui traverse le Midi de la Gaule et qui est « contrôlée » par la vieille alliée Massalia.

Des légions romaines interviennent régulièrement sur le littoral pour régler des querelles entre tribus celtes, pour aider les comptoirs massaliotes assiégés par les Celto-Ligures et pour lutter contre la piraterie qui entrave le commerce maritime. Dans les années

²⁴ Strabon, *Géographie*, IV, 1, 6 : "Narbonne est située en arrière de l'embouchure de l'Atax et de l'étang dit Narbonnais : c'est la plus grande place de commerce de la région".

²⁵ Goudineau Christian, *Regard sur la Gaule*, 1998.

120 a.C., Rome intervient contre les Salluviens (une confédération celto-ligure) et envoie Cnaeus Domitius Ahénobarbus, qui après avoir défait ce peuple, reste en Transalpine pour organiser la nouvelle province, en effectuant d'importants travaux sur la voie (dite ensuite *Domitia*), de l'Espagne à l'Italie. Il établit une garnison à Tolosa et accueille la nouvelle colonie de Narbonne : c'est le début du stationnement permanent de militaires romains à Narbonne.

La colonie « de Narbo Martius en Gaule, fut déduite sous le consulat de Porcius et Marcius [en 118 a.C.] »²⁶, elle est fondée sur la rive droite de l'Atax (Aude). Le proconsul Ahénobarbus est à l'initiative de cette fondation, soutenu par les Metelli, qui lancent le jeune Publius Licinius Crassus prononçant le discours permettant la déduction et envoyé comme Chef de la province des Volques. Cette colonisation est romaine, italienne, massive et civile : le domaine cadastral immense, de Béziers au Nord à Carcassonne à l'Ouest (qui deviendront colonies ultérieurement), est réparti entre un nombre exceptionnellement élevé de colons : 2000 (des Atacini, de la tribu Pollia, des régions de Parme, de Modène ou de Reggio d'Emilie). L'objectif est stratégique : Narbonne permet de surveiller la population d'un territoire nouvellement conquis (Cicéron indique qu'elle est « le rempart du peuple romain »²⁷ : la Transalpine est une marche militaire pour l'Italie) et de protéger la route d'Espagne. Mais cette fondation a également un objectif politique (elle se rattache à l'ancien programme des Gracques : elle satisfait l'intérêt des chevaliers en leur offrant un marché organisé et permet d'installer sur de bonnes terres des citoyens appauvris en leur distribuant des lotissements éloignés des régions convoitées d'Italie)²⁸. Elle prend le nom de *Colonia Narbo Martius* en l'honneur de Mars, ou bien plus probablement en l'honneur d'un dieu local (qui a donné son nom à *Naro*), *Martius* pourrait représenter l'*interpretatio romana* de la divinité indigène de la source.

²⁶ Velleius Paterculus, *Historia Romana*, I, 15, 2 (dédiée aux consuls de 30)

²⁷ Cicéron, *Pro Fonteius*, 5, 13.

²⁸ Gayraud Michel, « Les fondations d'une colonie (118-45 av. J.-C.) », in Michaud Jacques, Cabanis André, *Histoire de Narbonne*, Privat, 1981.

C : La Narbonnaise : « plus l'Italie qu'une province »

La région de la Narbonnaise présente trois zones géographiques : la Montagne Noire au Nord (forêts, pâturages, landes et plateaux calcaires qui s'achèvent au-dessus de la vallée de l'Aude), un couloir au centre, de Castelnaudary à Narbonne, que suit l'Aude. Le massif des Corbières au sud (montagnes basses et plateaux rocaillieux couverts de garrigues)²⁹.

A partir de la fin du II^{ème} siècle a.C., et de l'implantation romaine dans cette province, l'urbanisation se développe, de nombreux *oppida* sont abandonnés mais il reste quelques survivances dans ces hauteurs (à Montlaurès par exemple), et l'occupation ancienne est attestée sur les lieux de la plupart des grandes villes augustéennes. Au I^{er} siècle p.C., sous l'Empire, se substituent à ces centres modestes de population sur des territoires restreints, des agglomérations plus importantes dont le dynamisme est parfois précoce (Narbonne, Arles, Vienne)³⁰. Les *civitates* de la province forment l'unité de référence du peuplement et mettent en évidence la densité urbaine de la province (elles sont au nombre de 23 : 7 colonies romaines dont Narbonne, qui occupent le sommet de la hiérarchie urbaine, 14 colonies latines dont Toulouse et deux cités fédérées dont Marseille³¹).

Dans celles-ci, on assiste à la réalisation de grands programmes monumentaux liés au culte impérial (à Narbonne, on retrouve un autel à la *Pax Augusti* datant de 25 a.C. et l'autel au *numen* d'Auguste en 11 p.C., dont nous reparlerons), et à des activités précoces d'équipes italiennes de haut niveau qui édifient des théâtres ou des arcs pour manifester l'appartenance au « monde de la civilisation ». Au-delà de l'architecture, il existe en Narbonnaise une forte extension de la diffusion du latin (dans les hautes sphères et visible également par les signatures sur les céramiques et les graffitis sur les assiettes et bols), une adoption des pratiques funéraires romaines (constitution de nécropoles à la limite des villes au bord des routes organisées et hiérarchisées, dont les décors sculptés renvoient à des modèles italiens)³², une augmentation du nombre de gentilices latins qui sont le fait de l'obtention de la *civitas* grâce à la faveur des *imperatores* ou des gouverneurs ainsi qu'une diffusion du droit romain : l'appel à la *lex romana* y est régulier et fait primer l'individu sur les exigences de la famille,

²⁹ Gayraud Michel, *Narbonne antique des origines à la fin du III^{ème} siècle*, supplément 8 de la *Revue archéologique de Narbonnaise*, 1891.

³⁰ Goudineau Christian, *Regard sur la Gaule*, 1998.

³¹ Voir la classification complète de Gros dans Gros Pierre, *La Gaule narbonnaise : De la conquête romaine au III^{ème} siècle apr. J.-C.*, 2008.

³² Goudineau Christian, *Regard sur la Gaule*, 1998.

contrairement aux coutumes en vigueur au même moment dans les Trois Gaules³³. Le paysage, le climat, les ressources et surtout la culture romaine qui irradie cette province font donc dire à Pline l'Ancien qu'elle ressemble plus à l'Italie qu'à une province³⁴, mais il « serait toutefois une erreur de croire que les normes de la ville « à la romaine » [et donc de toute sa culture] se sont partout appliquées et au même rythme. »³⁵. Selon les statuts des communautés, le degré d'hellénisation des élites et les choix du pouvoir central, les modalités de la diffusion d'une « culture romaine » sont très diverses.

2/ Localisation et statuts : une cité de première importance

A : Une localisation intéressante

Par une localisation intéressante, au croisement de routes maritimes, fluviales et terrestres, la cité est décrite par Strabon comme « le port de la Celtique entière »³⁶ : c'est un *emporion* d'une importance non négligeable sur la Méditerranée. Ce terme est traditionnellement défini comme le « lieu où l'on apporte la production d'une région économique assez vaste pour la vendre en vue de l'exportation et où, inversement, arrivent les produits d'une exportation lointaine pour être vendus aux acheteurs régionaux »³⁷ : *l'emporion* de Narbonne est un endroit géographique précis et un système d'échanges structuré. Le réseau routier qui converge vers elle est entretenu et protégé, la voie Domitienne est restaurée par Auguste, la voie d'Aquitaine par Tetricus et Numérien au III^e siècle, auxquelles s'ajoutent des voies secondaires comme celle des Corbières ou du Minervois³⁸. Le pôle majeur du commerce reste le port composé d'un débarcadère fluvial en ville, d'organismes d'accueil des bateaux dans la lagune, dont le plus important est La Nautique, qui permet de relier la ville à l'Italie, l'Afrique, la Sicile et l'Espagne.

Contrairement aux *emporia* traditionnels (tels que Marseille), Narbonne a également un arrière-pays exploité et mis en valeur : nous verrons donc que les professions et activités

³³ Ourliac Paul, *Note sur les coutumes successorales de l'Agenais*, in *Annales de la Faculté de droit d'Aix-en-Provence*, 1950.

³⁴ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, III, 5.

³⁵ Gros Pierre, *La Gaule narbonnaise : De la conquête romaine au III^e siècle apr. J.-C.*, 2008.

³⁶ Strabon, *Géographie*, IV, 1, 12.

³⁷ Rougé Jean, *Recherches sur l'organisation du commerce maritime en Méditerranée sous l'Empire romain*, Paris, 1966, p. 108.

³⁸ Gayraud Michel, *Narbonne antique des origines à la fin du III^e siècle*, supplément 8 de la *Revue archéologique de Narbonnaise*, 1891.

des « invisibles » de cette colonie ne sont pas uniquement tournées vers le commerce, mais aussi vers l'exploitation des ressources du territoire. Elles sont très diversifiées : issues des mines (fer, cuivre, or, argent), de l'élevage (laine, peaux), de l'agriculture ou de la sylviculture (lin, poix, bois), des ressources maritimes (coquillages de type murex, lichens et algues). Durant toute notre période, ainsi qu'au II^{ème} siècle p.C., les produits exportés depuis l'emporion se diversifient de plus en plus, faisant de Narbonne un carrefour incontournable pour l'Occident.

B : Sous la République

Narbonne est une colonie romaine depuis 118 a.C. (ainsi que la capitale de la province de Transalpine). C'est le statut le plus privilégié : il place la cité au sommet de la hiérarchie dans la République, juste avant Rome.

La cité prend donc place dans le schéma classique des colonies de droit romain (après une courte période de tâtonnement avec un *interrex* et des *praetores duoviri*) avec un *ordo decurionum* et un cursus local calqué sur celui de Rome : questure, édilité et duovirat. Les magistrats administrent la cité de Narbonne (la ville centrale et le vaste territoire de la cité) et sont relayés par des *magistri pagi* dans les cantons reculés de la cité³⁹. Elle « copie » l'organisation de Rome, mais aussi ses bâtiments publics, ses cultes et son droit. Tous les citoyens locaux sont donc citoyens romains : nous ferons donc une différence entre les citoyens nés libres (les ingénus) et les affranchis. Narbonne est une colonie déduite (*deductio*). S. Lefebvre en donne une définition : « Elle est juridiquement créée de toutes pièces, un territoire lui est attribué – les populations locales sont alors repoussées sur les marges – et est cadastré, une ville est créée qui devient le chef-lieu de la cité. La population est alors constituée de civils, paysans italiens qui se voient ainsi accorder une terre gratuitement (cela permettait de régler certains problèmes agraires italiens), ou bien, de vétérans ayant rendu d'insignes services à leur patrie, qui eux aussi disposent d'un lot de terre. ».⁴⁰ Dans le cas de Narbonne, les deux cas se sont produits comme expliqué plus haut.

³⁹ Gayraud Michel, *Narbonne antique des origines à la fin du III^{ème} siècle*, supplément 8 de la *Revue archéologique de Narbonnaise*, 1891.

⁴⁰ Lefebvre Sabine, « Chapitre 5. L'État et les cités », dans : *L'administration de l'empire romain. D'Auguste à Dioclétien*, Lefebvre Sabine (dir.), Paris, Armand Colin, 2011, p. 153-190.

La cité a une grande importance sous la République mais est peu citée par les historiens, elle l'est plus dans le domaine militaire, ce qui prouve son importance stratégique⁴¹. Ses fortifications (bien que rudimentaires) et les anciens soldats de l'armée romaine revenus y vivre la protègent. Il existe des troubles jusque dans les années 70 a.C. (piraterie notamment) en Transalpine, mais qui ne menacent jamais la ville, sauf sous Pompée où les Arécomiques et les Rutènes se soulèvent (mais l'action de Fonteius sauvegarde la colonie).

En 45 a.C., une nouvelle colonie militaire en plus de celle civile est confiée à Tiberius Claudius Nero : les vétérans de la X^{ème} légion s'installent à Narbonne (les *Decumani*, qui s'ajoutent aux descendants de la première déduction). Une nouvelle élite civile arrive depuis Rome (savants, architectes, hommes politiques...). Son nom complet devient *Iulia Paterna Claudia Narbo Martius* et on retrouve « CJPCNM » sur de nombreux monuments épigraphiques. Des groupes d'architectes italiens construisent un forum, un théâtre, un amphithéâtre, une curie, des temples, des arcs, des fontaines, des marchés... Au I^{er} siècle a.C., Rome fait de Narbonne le pilier de son intervention économique dans le sud-ouest de la Gaule en continuant d'aménager le réseau routier ainsi qu'en créant le système portuaire de La Nautique⁴².

A la fin de la République, la ville reste de taille modeste, tassée près des rives de l'Aude qu'il faut franchir à gué. Son urbanisme est en revanche déjà régulé par un plan en damier qui dessine des îlots de 100 mètres de côté, un *forum* et un *horreum* pour stocker des denrées ou des affaires militaires.

C : Sous l'Empire

Le prestige florissant de Narbonne sous l'Empire ne repose pas sur sa beauté (Nîmes par exemple, a des bâtiments impressionnants) ni sur sa richesse (Arles, au débouché du Rhône est tout autant prospère) : elle le doit à sa fonction politique. Déjà capitale de la

⁴¹ Gayraud Michel, *Narbonne antique des origines à la fin du III^{ème} siècle*, supplément 8 de la *Revue archéologique de Narbonnaise*, 1891.

⁴² Gayraud Michel, *Narbonne antique des origines à la fin du III^{ème} siècle*, supplément 8 de la *Revue archéologique de Narbonnaise*, 1891.

Transalpine, elle devient capitale de la Narbonnaise. En effet, en 27 a.C., Auguste se rend dans la cité pour présider le *conventus* qui fixe le statut de la nouvelle province *Gallia Narbonensis* : des réjouissances ont lieu sur plusieurs jours dans la ville (naumachie, jeux, spectacles, tragédie). Des bureaux administratifs au service de l'Empire se multiplient et la *formula provinciae* est créée (récapitulatif des cités et des populations placées géographiquement et rangées selon leur catégorie juridique). Elle sera complétée régulièrement au fil des années⁴³. A partir de 22 a.C., le proconsul gouverne la province sénatoriale avec son légat, ses agents, ses bureaux et son personnel subalterne. Toute question administrative ou judiciaire de la province est tranchée dans les bureaux narbonnais du gouverneur, qui organise également régulièrement des réunions des délégués des cités.

Sous Auguste, on observe une subite extension de la ville : de belles villas décorées de mosaïques et de fresques au Nord et à L'Est sont construites, un autel au *numen augusti* décore le forum, et les architectes italiens construisent des marchés, temples, arcs monumentaux ainsi qu'un pont (probablement). Sous Vespasien une assemblée annuelle est créée (loi sur le flaminat) pour donner des jeux et élire le flamme chargé du culte impérial. L'élite de la cité multiplie les statues et tauroboles pour le salut de l'empereur et celui de sa famille.

Au Haut-Empire, Narbonne est une des villes les plus peuplées de la Gaule : 35 000 habitants contre 20 000 à Toulouse ou Bordeaux. La *Colonia Iulia Paterna Claudia Narbo Martius* est parfaitement intégrée dans l'organisation générale du monde romain. Elle manifeste des signes de loyalisme à l'empereur en créant dès 11 un autel à la puissance divine d'Auguste puis en construisant un temple au *divus Augustus* : l'ensemble de la population est englobé dans cette adhésion au principat, grâce notamment au sévirat augustal⁴⁴.

D : La fin du Ier siècle puis le « déclin » de Narbonne

L'âge d'or de Narbonne se situe donc d'Auguste aux Antonins. Au II^{ème} siècle, Hadrien fait construire le temple colossal du Capitole et un nouveau Forum mais un grand incendie dans les années 140 (attesté par une source épigraphique qui répertorie les reconstructions

⁴³ Gros Pierre, La Gaule narbonnaise : De la conquête romaine au III^{ème} siècle apr. J.-C., 2008.

⁴⁴ Gayraud Michel, *Narbonne antique des origines à la fin du III^{ème} siècle*, supplément 8 de la *Revue archéologique de Narbonnaise*, 1891.

après l'incendie⁴⁵) brûle les quartiers Nord et Est de Narbonne. Celui-ci est assez grave pour qu'Antonin, originaire de Narbonnaise, apporte à la ville le secours financier de l'Empire. Sa vie intellectuelle reste médiocre (lettrés orateurs et avocats s'expatrient vers Rome) mais sa romanité continue d'irradier toute la province.

Pour ce qui est du rayonnement de *l'emporion* narbonnais, sous Auguste, les importations dominant et des millions d'amphores d'Italie, de Catalogne et de Rhodes, des huiles d'Apulie, des récipients sigillés rouge d'Arezzo et de Pise, des lingots de plomb espagnol se diffusent dans toute la moitié Sud-Ouest de la Gaule par La Nautique. Mais au milieu du I^{er} siècle, la tendance s'inverse, la Gaule produit du vin et de la céramique sigillée (la Graufesenque) et Narbonne devient plutôt un grand port d'exportation⁴⁶. Vers la fin du I^{er} siècle p.C., Narbonne perd son rôle majeur de pôle d'attraction et de redistribution des marchandises : « une réorientation des circuits commerciaux s'effectua, allant impliquer le port d'Arles et la vallée du Rhône pour assurer l'approvisionnement des armées romaines sur les frontières germaniques ». ⁴⁷

La Nautique décline fortement et laisse place à une multiplication de petits débarcadères rendant Narbonne inaccessible aux navires de mer. Les ports finissent leur reconversion et vendent du blé et du vin du bas Languedoc, le fer des Corbières et de la Montagne Noire et globalement toutes les ressources notables de la cité de Narbonne, très vaste (salines, pêcheries, terres céréalières, ferrières, gisements secondaires d'or, de plomb et de cuivre).

3/ Narbonne : organisation et peuplement

A : Peuplement et composition

L'onomastique effectuée par Gayraud (analyse de 1850 Narbonnais) dévoile une très grande faiblesse de l'élément indigène, ligure et gaulois (12% des noms de famille et moins de

⁴⁵ Capitolinus Julius, *Scriptores Historiae Augustae*, Vita Antonini Pii, IX, 2-3

⁴⁶ Gayraud Michel, *Narbonne antique des origines à la fin du III^{ème} siècle*, supplément 8 de la *Revue archéologique de Narbonnaise*, 1891.

⁴⁷ Bonsangue Maria-Luisa, « Des affaires et des hommes : entre l'emporion de Narbonne et la Péninsule ibérique (I^{er} siècle av. J.-C.- I^{er} siècle ap. J.-C.) », in : Antonio Caballos Rufino et Ségolène Demouglin, *Migrare. La formation des élites dans l'Hispanie romaine*, Bordeaux, 2006.

5% des *cognomina*) alors que 40% de *cognomina* grecs soulignent les origines orientales de la masse des esclaves et affranchis.

Il observe également que 78% de noms de famille sont latins et que 55% de *cognomina* le sont également : ils sont des descendants de colons de 118 ou de 45, des immigrants du I^{er} siècle attirés par la prospérité, des indigènes ou affranchis qui ont reçu la cité romaine et qui ont latinisé leurs noms.

L'aristocratie des décurions est numériquement faible (grands propriétaires fonciers, armateurs et banquiers), et parmi eux peu de membres accèdent à la noblesse équestre ou sénatoriale. Ils forment en revanche un grand vivier pour les armées impériales au I^{er} siècle.

Enfin, entre 30 et 40% de la population narbonnaise est composée de personnes modestes de condition libertine qui détiennent le monopole de l'artisanat. Cette catégorie est composée par une grande masse de très humbles (où les familles travaillent ensemble et où la distinction entre le maître et l'esclave, le patron ou l'affranchi est peu visible) et par une petite aristocratie d'affranchis (négociants ou commerçants de la mer) qui essaient de rivaliser par leur évergétisme avec les dirigeants de la cité. Nous reviendrons sur cette plèbe urbaine dans les parties qui suivent.

B : Nécropoles et inscriptions

Le travail que nous nous proposons d'effectuer s'appuie quasiment exclusivement sur des épitaphes, retrouvées à Narbonne même principalement. La chronologie choisie est liée à la datation de ces inscriptions, dont la majorité sont estimées entre le I^{er} siècle a.C. et le I^{er} siècle p.C.. Les critères internes (date consulaire, titulature impériale, ère provinciale) et externes (groupes d'inscriptions homogènes qui proviennent d'une région donnée, identification d'une évolution des formulaires épigraphiques) aident notamment à dater celles-ci, ainsi que l'archéologie, que nous n'évoquerons pas ici. Nous nous référons à l'ouvrage de P. Corbier⁴⁸ pour lire et comprendre les tournures classiques, ainsi que de l'ouvrage principal

⁴⁸ Corbier Paul, « Chapitre 2. Les inscriptions funéraires », in *L'épigraphie latine*. Corbier Paul (dir.), Armand Colin, « Cursus », 2006, p. 18-31.

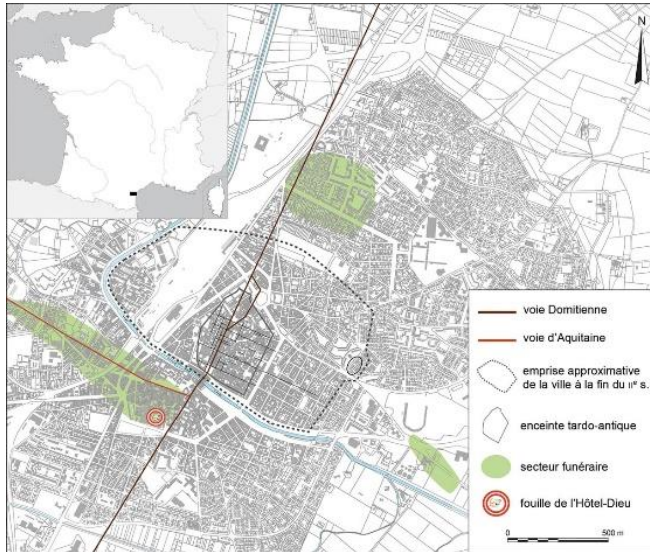
de notre mémoire, *Inscriptions Latines de Narbonnaise IX. 1. Narbonne*, qui traduit chaque inscription et en donne un commentaire.

Le corpus épigraphique de Narbonne, est très abondant, il est le second après celui de Rome en matière de mentions de métiers (notamment individuels pour notre cas). Il existe plusieurs raisons à cette profusion : la pratique épigraphique narbonnaise est tournée vers la mention du métier (contrairement à celle d'autres régions, c'est le résultat d'une influence de mœurs très romaines) ; les stèles ont été bien conservées car réemployées dans l'enceinte d'époque moderne ; la population est nombreuse à l'époque augustéenne (d'environ 2000 civils à l'époque de la fondation de la colonie à environ 35 000 habitants au I^{er} siècle p.C.) ; elle est attirante par son dynamisme économique et son statut pour une population allogène (des membres de l'administration romaine, des Italiens installés dans l'*ager publicus* provincial et des indigènes qui veulent des produits spécifiques ou des services « à l'italienne ») ; enfin, le contrôle sociale par les élites plus fort à Narbonne que dans les villes de l'intérieur (il est toujours plus fort dans les ports de l'Occident) donc le besoin d'autoreprésentation des couches plébéiennes, imitant l'élite, est de fait plus fort qu'ailleurs.

Malgré ce contexte favorable, il faut rappeler que les inscriptions lapidaires ne donnent qu'une image partielle de la réalité des professions exercées dans la cité (certains autres métiers comme marchand de pomme ou serrurier sont évoqués sur des bas-reliefs, sans compter tous les métiers qui n'ont pas été représentés, ou dont les représentations sont perdues aujourd'hui)⁴⁹. M.-L. Bonsangue a étudié, avec les traces archéologiques qu'il existe à Narbonne, les questions de l'implantation topographique des ateliers et des traces matérielles de la production⁵⁰. Nous ne développerons pas le sujet de la localisation des installations artisanales, qui nécessite d'autres sciences que l'histoire et l'épigraphie.

⁴⁹ Augusta-Boularot Sandrine, Courrier Cyril, Raepsaet-Charlier Marie-Thérèse, Simelon Paul, Bonsangue Maria-Luisa, *Inscriptions Latines de Narbonnaise IX. 1. Narbonne – Gallia supplément XLIV*, CNRS Editions, 2021.

⁵⁰ Bonsangue Maria-Luisa, « L'apport de la documentation épigraphique à la connaissance de l'artisanat à Narbonne (fin I^{er} siècle av. J.-C. – I^{er} siècle ap. J.-C.) », in Pascale Chardron-Picault (dir.) *Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain*, ARTEHIS Éditions, 2010. Voir la carte des principales installations artisanales à Narbonne.



Quant aux nécropoles, les circonstances qui ont permis la conservation de tant de stèles, ont également fait perdre, pour beaucoup, leur localisation originelle.

(Figure 3, plan de la ville avec la localisation des nécropoles (DAO : O. Ginouvez - Inrap Méditerranée)).

A la fin du 1er siècle p.C., la ville atteint son extension maximale et se présente en trois cercles concentriques : un centre monumental, une périphérie de nécropoles et une couronne de villas avec l'amphithéâtre et un complexe d'édifices (temples, portiques, thermes, basilique de l'époque flavienne). La ville approche 100 hectares⁵¹. Dans le second cercle, il existe trois grandes nécropoles : « les deux premières sont placées aux extrémités du parcours urbain de la voie Domitienne et la nécropole du boulevard de 1848 est au Nord »⁵².

B : Définir les « invisibles » : aller au-delà des statuts juridiques ?

Nous devons dans un premier temps définir qui sont nos invisibles. Nous allons tenter de nous intéresser à tous ceux, dont les destins sont dits « communs » et qui ne viennent pas directement à l'esprit lorsqu'on pense à l'homme romain. L'« homme romain » est une catégorie abstraite et totalisante, il regroupe des sous-ensembles qui font ressortir un enchevêtrement de cultures et de types humains propres à une autorité « supranationale ».

⁵¹ Gayraud Michel, *Narbonne antique des origines à la fin du III^{ème} siècle*, supplément 8 de la *Revue archéologique de Narbonnaise*, 1891.

⁵² Ginouvez Olivier, Gualandi Sandy, « Un mausolée circulaire en contexte suburbain à Narbonne/Narbo Martius (Aude) », *Gallia*, 76-1, 2019.

Nous allons donner une définition globale de chaque statut juridique qui nous intéresse ici, puis nous décrirons leur réalité sociale générale, dans la cité romaine.

1/ Les citoyens

La barrière de la citoyenneté est sûrement la plus évidente pour expliquer les distinctions entre les comportements, les aspects et les positions sociales. C'est pour cela que nous organiserons notre sous-partie en deux ensembles. En effet, même dans une colonie romaine, tous les habitants ne sont pas citoyens, et des différences existent même au sein de cette catégorie. La citoyenneté romaine vaut pour les droits civils mais elle n'en gomme pas toutes les disparités qui existaient avant son obtention : « l'affranchi romain est immédiatement compté au nombre des *cives* mais cette promotion n'aura de signification politique que si elle est suivie de la réussite sociale »⁵³

A : Les affranchis

Débutons notre étude par une catégorie très présente dans les inscriptions narbonnaises : les affranchis, anciens esclaves rendus libres par affranchissement (acte de droit privé par lequel le maître renonce à son droit de propriété et garantie par la cité ou l'Etat de la liberté de l'affranchi), qui de fait deviennent citoyens dans une colonie romaine. A Narbonne, entre le 1er siècle a.C. et le 1er siècle p.C., environ 40% de la population est affranchie⁵⁴. Tacite disait que les affranchis représentaient une catégorie largement répandue et infiltrée partout (*late fusum corpus*)⁵⁵. Quelle place occupent-ils dans la société ? Ont-ils plusieurs réalités sociales ? Leur statut juridique prédétermine-t-il leur réussite dans la collectivité ? Certaines composantes de l'affranchi l'intègrent au reste de la société, d'autres l'isolent, la cohésion de ce statut juridique ne va pas de soi, et il existe d'immenses disparités entre les membres composant ce groupe. Voyons ces différentes composantes

⁵³ P. Gauthier, « Générosité » romaine et « avarice » grecque : sur l'octroi du droit de cité, Mélanges Seston, 1974.

⁵⁴ Gayraud Michel, « Les fondations d'une colonie (118-45 av. J.-C.) », in Michaud Jacques, Cabanis André, Histoire de Narbonne, Privat, 1981.

⁵⁵ Tacite, *Annales*, 13, 27.

L'essence de l'affranchi est d'abord sa relation avec son ancien maître. Le premier lien entre eux est leur ancienne condition servile, qui détermine beaucoup de leur condition d'affranchi. A Narbonne, l'affranchi du citoyen romain devient un citoyen romain, l'affranchi du pérégrin entre dans la communauté pérégrine, l'affranchi de l'affranchi prend le même statut que le maître de son maître. De fait, ce statut est divisé en sous-groupes. A Narbonne, la majorité des affranchis sont des affranchis d'affranchis, ils sont donc citoyens mais leur réalité reste bien plus celle de l'affranchissement que celle de la citoyenneté, qui n'est pas complète.

L'affranchi doit des engagements envers son ancien maître : l'*obsequium* (le respect du « fils » envers le « père », cela lui interdit de poursuivre son nouveau patron en justice) et les *operae* (des obligations matérielles notamment des journées de travail pour son patron) pour les principales. Pour la succession, depuis la fin du II^e siècle a.C., le patron reçoit la moitié des biens si à la mort de l'affranchi celui-ci n'a pas d'héritiers directs⁵⁶. Sous Auguste, la législation change encore (la lex Papia) et tout affranchi qui possède au moins 100.000 sesterces doit en laisser une part à son patron à moins qu'il ait 3 enfants ou plus. L'affranchi est sans cesse, toute sa vie durant, ramené à son ancienne condition servile, les patrons rappellent par toutes ces obligations que l'affranchi ne diffère que peu de l'esclave qu'il a été. Une distance tangible entre ingénus et affranchis existe dans la société romaine : les affranchis qui forment souvent la « plèbe des villes » constituent une catégorie qui ne peut se développer car elle ne peut se libérer de l'emprise des maîtres/patrons (l'aristocratie à base foncière, des « visibles » de la société). Les affranchis qui réussissent ont des possibilités d'ascension sociale grâce à leurs liens personnels et non grâce à une réussite personnelle complètement détachée de leur ancienne vie d'esclave. Par exemple, P. Ulsenus Anoptes (ILN 210⁵⁷), un plâtrier-stucateur (*gypsiarius*), est affranchi d'un membre de la gens des Usulenii, qui compte un *duovir*

⁵⁶ Gaius, *Institutiones*, 3.

⁵⁷ Viuit

P(ublius) Vsulenus Hila[rae uel ri]
 l(ibertus) Anoptes, gypsa[rius],
 (thêta nigrum) et Communi fil[i]o uel iae]
 u(iuae) Vsulena P(ubli) l(ibertae)]
 Hilarae, uxs[ori],
 in fr(onte) p(edes) XII.

De son vivant, Publius Vsulenus Anoptes, affranchi d'Hilara (ou d'Hilarus), plâtrier-stucateur.
 Et pour feu Communis, son fils (ou sa fille). Pour Vsulena Hilara, affranchie de Publius, son épouse vivante. Douze pieds de face.

d'époque augustéenne, et des grands propriétaires fonciers dans l'arrière-pays narbonnais⁵⁸. Grâce au soutien de cette famille, il a pu s'enrichir considérablement et orner son épitaphe d'une rosace pour montrer son ascension sociale. Le statut d'affranchi est donc contradictoire : il lui confère théoriquement la même citoyenneté que son patron mais il reste soumis à une série de règlements et d'usages qui le sépare des ingénus⁵⁹.

Dans la société romaine, on peut identifier trois grands groupes de travailleurs²¹ : les « notables » (conçoivent le revenu comme l'intérêt d'un capital placé, qui correspond à leur patrimoine : ils ne travaillent pas de leurs mains et n'ont pas de notion du travail indépendamment de tout un ensemble d'activités sociales et politiques liées à leur rang), les paysans (ils n'ont pas de métier, seuls ceux qui ne travaillent pas la terre sont censés en avoir un) et les boutiquiers/artisans/grossistes/petits négociants locaux (les « hommes de métier », la plèbe urbaine : ils ont un nom de métier et sont parfois associés en collège professionnel). Les affranchis appartiennent à cette dernière catégorie et ont plusieurs grands groupes d'activités économiques. Les esclaves ont toujours des fonctions d'emprunt : ils remplacent un animal, un homme libre dans les boutiques, un notable pour gérer des fonds, un administrateur pour l'empereur alors que les affranchis ont accès à la plupart des statuts de travail à la manière des ingénus. Nous reviendrons donc sur les domaines d'activités qu'ils occupent à Narbonne dans notre dernière sous-partie.

Du fait de professions très différentes, les niveaux de richesse diffèrent aussi beaucoup. Tous les cas individuels que l'on trouve dans les inscriptions forment une juxtaposition des situations diverses et même parfois opposées (nouveaux riches, fonctions intellectuelles, artistiques, libérales : médecin, professeur, écrivain, architecte, artiste...). Dans le roman satirique *Satyricon*⁶⁰, cette diversité est bien illustrée entre Trimalcion, riche affranchi qui a connu une complète indépendance à la mort de son patron et doit sa richesse à son ancien maître et aux liens personnels que sa condition juridique lui a permis de nouer et Caius Iulius Proculus, un affranchi sans le sou ayant perdu toute sa fortune. Globalement, beaucoup d'auteurs de l'époque qui nous intéressent associent l'affranchi au pauvre, notamment dans

⁵⁸ Bonsangue Maria-Luisa, « Aspects économiques et sociaux du monde du travail à Narbonne, d'après la documentation épigraphique (Ier siècle av. J.-C. – Ier siècle ap. J.-C.) », in *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 13, 2002, pp. 201-232.

⁵⁹ Andreau Jean, « L'affranchi », in Giardina Andrea (dir.), *L'homme Romain*, Points Histoire 305, 2002.

⁶⁰ Petronius Arbiter, *Satyricon*.

les villes, la locution « *plebs libertina* »⁶¹ de Pline l'Ancien illustre bien cette idée, et cela représente la plus grande réalité de cette catégorie (des affranchis en majorité urbains, modestes).

A Narbonne, nous pouvons observer cette diversité de richesse et de culture (plus ou moins proche de l'élite). Si bien des inscriptions restent succinctes et très simples, comme celle de C. Salius Primus (ILN 197⁶²), qui est simple *copo* (aubergiste), d'autres permettent d'apprécier l'élévation économique ou sociale d'affranchis qui ont réussi à se faire une place importante dans la société narbonnaise. Le *pistor* (boulangier) M. Careius Asisa (ILN 250⁶³) a décidé de faire graver sur son épitaphe, en plus de l'hommage à son patron, sa femme et sa fille, un *carmen epigraphicum* (poème formé d'un distique élégiaque : une formulation récurrente dans l'épigraphie funéraire) qui lui permet de signifier la mort de sa femme et de sa fille et de mettre en évidence sa culture plus élevée que la moyenne des affranchis. Ce poème qui suit les canons stricts de la poésie latine est fréquent sur les épitaphes de plébéiens enrichis⁶⁴, comme notre *pistor*.

Les affranchis appartiennent donc à la cité, et y sont intégrés mais toujours moins que les ingénus du fait de leurs droits moindres. Le domaine politique leur est interdit. En 24 p.C., la *lex Visellia* les exclut des magistratures municipales et des conseils de décurions. De fait, les autres fonctions au service de la cité mais qui ne sont pas politiques sont peuplées d'affranchis

⁶¹ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, 14, 48.

⁶² [*Thēta nigrum* ?]

C(aius) Iulius
C(ai) f(ilius) Seruatus,
C(aius) Salius C(ai) libertus) uel f(ilius)
Primus c[o]po (uel c[ip]o[s])
H(eres) uel II (duos) de suo posu [-it uel -erunt].

Décédés. Gaius Iulius Seruatus, fils de Gaius. Gaius Salius Primus, fils ou affranchi de Gaius, aubergiste. L'héritier a fait élever (le monument) à ses frais.

⁶³ M(arcus) Careieus M(arci) l(ibertus) Asisa pis[tor]
uiuos sibi fecit et Careie (sic)
Nigellae et Careiae M(arci) f(iliae) Tertia[e]
[an]nor(um) (sex); mater cum gnata
[ilaceo miserabile fato qua[s]
pura et una dies detul(i)t a[d]
cinere[s].

Marcus Careieus Asisa, affranchi de Marcus, boulangier, de son vivant (a fait faire ce monument) pour lui-même et pour Careia Nigella et Careia Tertia, fille de Marcus, âgée de 6 ans. Mère, je gis ici avec mon enfant en raison d'un triste destin : (nous qu'un seul et même jour a réduites en cendres.

⁶⁴ Pena Maria José, « Sur quelques carmina epigraphica de Narbonnaise », in *Revue archéologique de Narbonnaise*, 2003, pp. 425-432.

(nous verrons précisément lesquelles sont présentes à Narbonne). Nous ne savons pas si les aristocraties municipales sont aussi exclusives que celle de Rome. Quoi qu'il en soit, les affranchis sont intégrés à la société, ils côtoient des ingénus de manière très régulière mais ils ne se confondent jamais avec eux. Encore une fois, le *Satyricon* illustre cette impossibilité de se fondre complètement dans la société des ingénus. Même si Habinnas s'accompagne d'un licteur et d'une nombreuse suite, Agamemnon dit à Enlope : « Calme-toi imbécile, ce n'est qu'Habinnas le sévir » : le but est de les montrer comme des pseudo-magistrats. Ils sont représentés comme non attentifs à la politique, avec du mauvais goût et des fréquentations peu recommandables. Les mariages peuvent aussi être un moyen d'intégration à la société englobante, les mariages entre affranchis et ingénus sont autorisés à partir d'Auguste.

Les origines de l'affranchi sont également très importantes pour comprendre sa vie sociale : son lieu de naissance, sa langue maternelle, sa jeunesse et son éducation influent beaucoup. Certains affranchis sont nés libres et ont été asservis par les conquêtes mais dans le cas de Narbonne, colonie romaine, ce sont principalement des *vernae* nés dans la maison du maître. Durant la vie et jusqu'à l'épithaphe, l'influence de l'ancien maître reste très forte : sous l'Empire, on indique sur l'inscription funéraire l'origine où le *verna* est né esclave. Il est impossible pour l'affranchi de se construire une identité hors du carcan social : le personnage est toujours classé, rattaché à un Romain ou une lignée, et son origine servile est toujours visible.

L. Afranius Eros (ILN 112⁶⁵), est un exemple d'affranchi qui est fortement rattaché à son ancien maître et bien intégré à sa cité. Il fait ériger un tombeau familial à Narbonne pour lui-même, son patron Cerialis, sa femme et sa fille. Il indique ouvertement son *origo* (*domo Tarracone*) qui correspond à celle de son maître car les affranchis n'ont pas de patrie civique : on voit directement dans son inscription funéraire qu'il est rattaché à l'*origo* de son maître. Cependant pour désigner son patron, il utilise son cognomen et non pas son gentilice : c'est

⁶⁵ L(ucius) Afranius Cerialis l(ibertus)
Eros, (seuir) Aug(ustalis), domo Tarracone, <h>ospitalis a Gallo gallinacio ; Afrania Cerialis liberta) Procilla, uxor; Afrania L(uci) l(iberta) Vranie, f(ilia), annorum XI, hic sita est.

Lucius Afranius Eros, affranchi de Cerialis, sévir Augustal, originaire de Tarragone, aubergiste au Coq Gaulois ; Afrania Procilla, affranchie de Cerialis, son épouse ; Afrania Vranie, affranchie de Lucius, âgée de onze ans, est enterrée ici.

une coutume narbonnaise habituelle (on voit ici que l'affranchi est bien intégré à la cité, et à ses pratiques romaines) pour montrer la naissance libre de son patron (et se distinguer des affranchis d'affranchis). Celui-ci, mis en valeur par la manière dont Eros le cite, est également présent à deux reprises sur l'inscription : l'affranchi cherche à montrer la solidité des liens entre lui et son patron (d'autant plus que Cerialis est présent à Narbonne : il est un personnage d'importance pour la cité).

Nous pouvons enfin nous poser la question de la représentation de l'affranchi dans la société romaine. Quelle est l'idée qu'il cherche à en donner aux autres ? L'affranchi est d'abord le symbole de l'entreprise, intégré à la société et ayant des possibilités économiques. Il représente aussi le goût pour la mobilité sociale (le pauvre peut devenir riche et inversement) et la grande place laissée au sort (culte de la Fortune très présent dans cette catégorie). L'affranchi s'efforce d'imiter l'ingénu, et avant tout l'aristocrate, l'ingénu par excellence. Le but est de se distinguer de leur ancienne condition, de montrer leur nouvelle place dans la société. Dans la documentation disponible sur la vision qu'ont les notables des affranchis, toutes les visions sont loin d'être négatives envers l'affranchi qui réussit socialement, comme le montre cet extrait de Pline qui parle avantageusement de Caius Furius Cresimus, un affranchi enrichi grâce à ses terres qui attire la jalousie des propriétaires voisins⁶⁶. L'affranchi qui réussit ne peut jamais avoir accès à la classe dirigeante : « le mieux qu'il puisse faire est toujours de montrer à son patron de la gratitude et de la fidélité »⁶⁷. Leur statut juridique, le souvenir de l'esclavage, la manière de vivre ce statut fait des affranchis un groupe social, bien que très hétérogène.

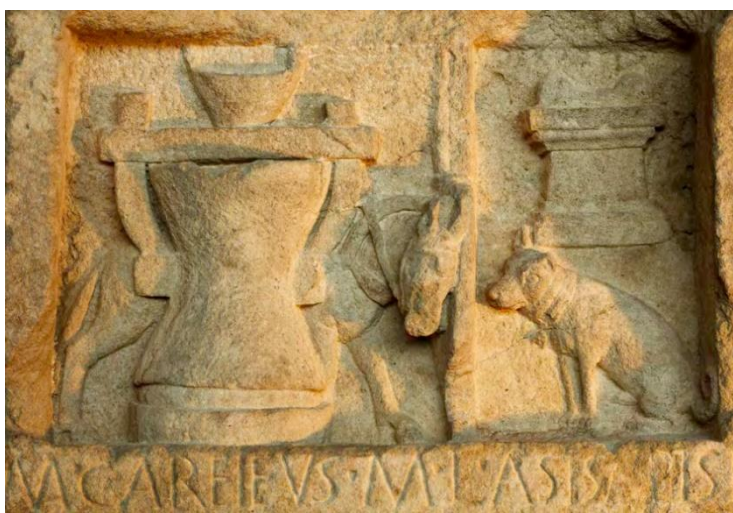
Ces plébéiens moyens, proches de ses anciens maîtres et fiers de leur profession, élèvent des monuments pour leur patron et veulent se faire enterrer dans le même tombeau. Ils se représentent en travailleurs courageux, associés à leur maître, et qui souhaitent entamer une promotion sociale qui ne produira tous ses effets qu'à la seconde ou à la troisième génération. Dans les inscriptions, le nom du métier exercé est souvent mis en valeur (par le placement ou la taille des lettres), pour affirmer son identité et trouver une place, aussi petite soit-elle, face aux élites de la cité (notamment quand le métier ne garantit pas une grande

⁶⁶ Pline, *Histoire naturelle*, 18, 8.

⁶⁷ Andreau Jean, « L'affranchi », in Giardina Andrea (dir.), *L'homme Romain*, Points Histoire 305, 2002.

réussite économique)⁶⁸. On peut reprendre pour exemple M. Careius Asisa, dont le bloc de calcaire est orné de l'inscription et d'un bas-relief, représentant une scène de métier (un moulin auquel est attelé un mulet et un chien avec un collier et une sonnette). L'affranchi a fait représenter sa boulangerie (*pistrina*) en y symbolisant sa dure vie de labeur (le mulet) et son espace d'habitation à côté du lieu de production (le chien). Cette représentation iconographique est un choix délibéré : le travail est conçu par les affranchis comme un moyen d'affirmation sociale.

(Figure 4, bas-relief en calcaire, Arnaud Sapni, narbovia.fr)



On le remarque également par la précision accrue des métiers cités sur les inscriptions. Un autre *pistor* de Narbonne se dit *candidarius* (ILN 252⁶⁹) : il est fier de cette qualification qui sert plus à exprimer une fierté professionnelle

pour se distinguer des autres boulangers plutôt qu'une activité seulement orientée vers la fabrication de *panis candidus* (le pain blanc, aliment essentiel pour les Romains). Les affranchis « hommes de métiers » se représentent en fiers travailleurs, fortement attachés à leur patron et recherchant une reconnaissance de la société grâce à leur qualification ou la difficulté de leur travail, qu'ils mettent en valeur.

⁶⁸ S. Joshel, *Work, Identity and Legal Status at Rome. A Study of the Occupational Inscriptions*, Norman and London, 1992.

⁶⁹ L(ucio) Aponio Celati
l(iberto) Eroti, pistori
cand(idario),
Venusta contubern(alis)
et Ospeus (?) Ducieus (?)
[---]

À Lucius Aponius Eros, affranchi de Celatus, boulanger qui fait du pain blanc, sa compagne Venusta et Ospeus (?) Ducieus (?) (...).

B : Les ingénus

Les ingénus sont des hommes de naissance libre. Nous allons nous concentrer sur les citoyens ingénus « invisibles » : ceux qui n'ont pas beaucoup de patrimoine ou de fortune, ceux qui ne font pas de carrière des honneurs et qui sont peu mentionnés dans les textes et les inscriptions lapidaires, autrement dit, la plus grande partie du corps civique. Les Romains sont des citoyens, tout homme qui possède le « droit de cité » est romain mais l'égalité juridique des citoyens n'a en fait jamais existé. Lors du dernier siècle de la République, les ingénus se sont rapprochés des affranchis car les obligations de ces derniers ont été fort atténuées. Mais avec l'Empire, l'inégalité redevient le principe de l'organisation politique et sociale et chaque citoyen va avoir une place dans la société hiérarchisée selon son âge, son origine, son mérite et surtout son patrimoine⁷⁰.

Nous pouvons nous demander quel rôle politique jouent les ingénus dans une cité comme Narbonne. On sait déjà que les affranchis sont exclus du 3^{ème} ordre aristocratique : les décurions (conseillers municipaux dans les curies locales). Mais les ingénus pauvres l'étaient aussi, de fait, puisque Narbonne étant une grande ville dynamique. La richesse des décurions les empêchait d'accéder à ce rang (car ils doivent verser une certaine somme au pouvoir public)⁷¹. En dehors de ces carrières exceptionnelles et inaccessibles, les citoyens (donc les ingénus et les affranchis) forment le peuple de la cité, un acteur souvent muet. Le peuple est organisé en curies électorales, dans lesquelles les citoyens sont répartis pour participer aux élections. Les pauvres sont également peu touchés par l'impôt direct et la mobilisation mais, en contrepartie, ils sont pratiquement dépourvus d'influence. Ils ne peuvent pas se réunir d'eux-même et les citoyens ne s'expriment pas seuls ni librement : ils répondent par oui ou non à une *rogatio* (question) et ne peuvent pas discuter, interroger, participer à un débat. En réalité, personne n'est juridiquement exclu du suffrage mais « la multitude n'a pas d'influence réelle »⁷². Il existe des circonstances de la vie civique (funérailles de grands, fêtes religieuses et les représentations théâtrales qui les accompagnaient...) qui permettaient à l'opinion publique de s'exprimer. Par exemple en Occident, l'amphithéâtre (Narbonne en construit un probablement sous le règne de Vespasien) représente un espace où des groupes « de pression

⁷⁰ Nicolet Claude, « Le citoyen et le politique », in Giardina Andrea (dir.), *L'homme Romain*, Points Histoire 305, 2002.

⁷¹ Garnsey Peter, P. Saller Richard, Goodman Martin, Regnot Franz. *L'Empire romain économie, société, culture*, La Découverte, 1994.

⁷² Cicéron, *De la République*, 2, 40.

» (curies ou collèges) s'expriment librement⁷³. Le conseil de la cité doit tenir compte de cela pour éviter les révoltes.

Au niveau de la hiérarchie sociale, les ingénus pauvres ne sont pas au-dessus des affranchis pauvres : paradoxalement, en ville, les esclaves et les affranchis ont plus de chances de s'élever que les hommes nés libres. En effet, les maîtres ont donné la motivation, l'indépendance, le capital de départ et la formation pour les individus de condition servile que les ingénus pauvres ne peuvent obtenir. On remarque par exemple que certains affranchis peuvent effectuer des mariages prestigieux avec des femmes ingénues comme l'affranchi S. Vibius Pamphilus (ILN 247⁷⁴), *pellio* (qui travaille ou commercialise des peaux ou des fourrures), qui épouse l'ingénue Anicia Hilara ; c'est d'ailleurs elle qui est la commanditaire du tombeau, pour elle et son époux. La réussite économique et l'appartenance à un milieu plébéien aisé permettait parfois à certain(e)s affranchi(e)s de constituer une union légitime avec des ingenu(e)s⁷⁵, ce qui prouve que malgré des statuts différents, les niveaux de richesse pouvaient être équivalents.

A Narbonne, il existe seulement deux patrons identifiés qui appartiennent à une élite économique et politique. Les Usulenii et les Aponii sont effectivement deux riches familles narbonnaises membres de l'élite municipale et même impériale (des descendants de *negociatores* italiens) qui ont des affranchis et des esclaves qui travaillent pour eux. Le *gypsarius* dont nous avons parlé plus haut ainsi que le *figulus* (potier) L. Aponius Optatus (ILN 208⁷⁶) sont donc des affranchis au service d'ingénus (riches, donc assez visibles dans la société)

⁷³ Lefebvre Sabine, « Chapitre 5. L'État et les cités », in Lefebvre Sabine (dir.), *L'administration de l'empire romain. D'Auguste à Dioclétien*, Armand Colin, 2011, p. 153-190.

⁷⁴ Anicia T(iti) f(ilia)
Hilara u(iua)
sibi fecit [et ?]
Sex(to) Vibio [Sex(ti)]
l(i)bert(o) Pamphilo,
uiro pellio[ni].

Anicia Hilara, fille de Titus, de son vivant, pour elle-même et pour Sextus Vibius Pamphilus, affranchi de Sextus, son mari, fourreur.

⁷⁵ Bonsangue Maria-Luisa, « L'apport de la documentation épigraphique à la connaissance de l'artisanat à Narbonne (fin I^{er} siècle av. J.-C. – I^{er} siècle ap. J.-C.) », in Pascale Chardron-Picault (dir.) *Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain*, ARTEHIS Éditions, 2010.

⁷⁶ (*Thêta nigrum*)
[L(ucius)] Aponius
[L(uci)] l(i)bertus Optatus,
[fi]gulus,
[L(ucius) A]ponius L(uci) l(i)bertus Fr[---].

Décédés. Lucius Aponius Optatus, affranchi de Lucius, potier, Lucius Aponius Fr(...), affranchi de Lucius.

avec qui ils travaillent en étroite collaboration. Au-delà de ces deux grandes familles, il semble que la majorité des patrons des affranchis soient eux-mêmes affranchis. Les ingénus sont peu présents dans les inscriptions qui comportent des noms de métiers et n'occupent pas les mêmes catégories de métier. Les ingénus n'occupent pas forcément d'emplois plus « nobles » que les affranchis : ils sont à Narbonne cuisinier, berger, arpenteur, arbitre de gladiateurs, divers artisans... Le monde professionnel romain reflète une uniformisation des niveaux de vie entre la majorité des ingénus et des affranchis. De plus, les patrons et leurs affranchis exercent souvent le même métier, transmis au sein de la *familia*. Dans l'échelle sociale, le statut d'ingénu ne permettait pas de se placer au-dessus des affranchis dans une ville artisanale et dynamique telle que Narbonne. Certains ingénus représentaient donc une « plèbe moyenne », des plébéiens qui ont réussi à prospérer grâce à leur métier qui ne sont « ni miséreux, ni personnages publics, ni dévalorisés par la tare de la naissance servile »⁷⁷ : c'est le Romain qui constitue la majorité de la population épigraphique. Les plus pauvres n'avaient en effet pas de quoi se payer un tombeau individuel pour honorer leur famille et ne laissent donc pas de trace écrite (ils sont visibles seulement grâce à l'archéologie).

2/ Ceux qui ne sont pas citoyens

A : Les esclaves

L'esclave se définit par antithèse : c'est le négatif du citoyen. Quand le citoyen est un animal politique (ne pouvant se développer que dans le cadre de la cité), l'esclave est dépourvu de la faculté de délibérer (il ne peut prendre part à la vie politique, qui fonde la cité) : il est un objet animé qui fait partie de la propriété⁷⁸. Il n'a pas de loisirs ni de temps libre (*scholè*) : il est un animal domestique (il travaille, mange et dort pour reconstituer sa force de travail). Avec l'Empire, la citoyenneté est de moins en moins celle d'une cité précise (et de plus en plus romaine, une citoyenneté d'Etat), de fait, la coupure majeure qui divise la société romaine se déplace (de citoyenneté à liberté)⁷⁹. Le clivage entre hommes libres et esclaves devient fondamental : « La principale distinction relative au droit des personnes est que tous les

⁷⁷ Veyne Paul, « La « plèbe moyenne » sous le Haut-Empire romain », in *Annales. Histoire, Sciences Sociales*. 55^e année, N. 6, 2000, pp. 1169-1199.

⁷⁸ Aristote, *Politique*, 1,7.

⁷⁹ Thébert Yvon, « L'esclave », in Giardina Andrea (dir.), *L'homme Romain*, Points Histoire 305, 2002.

hommes sont soit libres soit esclaves. »⁸⁰. Le non-libre, l'esclave, est donc un élément de la société qui se distingue des autres, de tous les autres statuts.

Cependant, comme le monde des affranchis et celui des citoyens, le monde servile est très hétérogène. La définition juridique qui fait l'unité des esclaves n'empêche pas, dans les faits, des utilisations très variées des esclaves, qui défendent de considérer cette catégorie comme uniforme. D'abord, il existe une grande coupure entre les esclaves ruraux (tâches productives, peu en contact avec le maître, discipline stricte) et les esclaves urbains. Pour notre étude nous ne parlerons quasiment que des esclaves des villes, qui appartiennent à une *familia urbana*. Ceux-ci ont, en moyenne, une plus grande autonomie (ils doivent gérer rationnellement la maison, une boutique ou une entreprise), sont souvent plus spécialisés et ont des conditions de travail moins dures. Il existe une grande diversité d'esclaves autour de Narbonne : les ruraux travaillant dans l'agriculture ou l'élevage, ceux qui travaillent dans les mines, les esclaves sans autonomie qui travaillent au port (les pauvres de la société locale sont employés dans des travaux portuaires : ils forment le bas de la pyramide sociale), les intellectuels (comme les médecins par exemple), les esclaves au service d'administrations publiques ou les esclaves domestiques (souvent des gestionnaires), qui peuvent avoir une vie de famille, tiennent un commerce ou font des transactions pour les maîtres et ont un *peculium*⁸¹ (fonds qui leur est alloué qui pouvait comprendre un fonds de roulement, des biens-fonds et même des esclaves). Les esclaves les plus fortunés pouvaient donc eux-mêmes acheter des esclaves (des *vicarii*) pour faire des tâches subalternes. Durant notre période, il est commun de permettre à l'esclave-artisan une activité autonome et pour gérer sa propre entreprise, le maître a plutôt recours à des *institutores* esclaves⁸² (des gestionnaires) pour s'occuper des ventes, des achats, des prêts ou du transport. En effet, l'efficacité de l'esclave comme agent de gestion est directement liée à son statut : le maître peut le soumettre aux enquêtes et à la torture. On voit donc apparaître des cas d'ingénus qui se vendent eux-mêmes - *homo liber serviens*⁸³ - à un propriétaire pour gérer ses biens (l'entrée en esclavage peut

⁸⁰ Gaius, *Institutes*, 1, 9.

⁸¹ Garnsey Peter, P. Saller Richard, Goodman Martin, Regnot Franz. *L'Empire romain économie, société, culture*, La Découverte, 1994.

⁸² Gonzales Antonio, « *Ita servus homo est ? La violence – tormenta et supplicia – contre l'esclave* », *Actes du Groupe de Recherches sur l'Esclavage depuis l'Antiquité*, 2019, 38, pp. 649-671.

⁸³ Veyne Paul, *La société romaine*, Points Histoire, 2001.

même devenir le moyen d'une promotion sociale). Une hiérarchie existe donc bel et bien, il n'y a pas d'unité socio-économique chez les esclaves : cette catégorie représente simplement une vision juridique de la société.

A Narbonne, la majorité des esclaves forme une catégorie invisible, qui partage ses conditions de vie avec les autres pauvres de la société. La masse des esclaves appartient aux basses classes de la société : les critères économiques priment sur les coupures idéologiques, sur les statuts. Cela explique les confusions sociales : les maîtres confondent domestiques et esclaves, salarié et esclave et traitent comme leurs esclaves tous ceux qui travaillent pour eux.

Ils ont peu de visibilité épigraphique, à Narbonne il y a une dizaine d'occurrences qui ont une fonction précise au service de particuliers, de la cité, de l'Empire. Nous avons bien plus de documentation sur les affranchis que sur les esclaves mais on peut dire que les esclaves à Narbonne ont souvent exercé la même profession avant et après sa libération. Ils ont acquis un savoir-faire très spécialisé (des usages souvent romains, importés dans la colonie) en tant qu'esclave grâce au maître. Par exemple, le *pistor candidarius* (ILN 252⁸⁴) a un esclave, Ospeus, qui est dit « *discens* » : c'est un esclave-apprenti dans la boutique du maître. Ils obtiennent la liberté à la mort de celui-ci, ou bien avant, dans ce cas le patron peut aider l'esclave financièrement au moment du lancement de son activité (aides directes, prêts, locations de *tabernae*...). La taille des ateliers dans lesquels travaillent les esclaves narbonnais reste en moyenne assez modeste (rarement plus de trois esclaves). L'affranchi Quintus Fuficius (ILN 184⁸⁵) a deux esclaves, qui ont fait le monument funéraire, qui l'ont aidé dans le cadre de son activité (*argentarius* : changeur-banquier). On retrouve ici la condition servile qui est

⁸⁴ L(ucio) Aponio Celati
l(iberto) Eroti, pistori
cand(idario),
Venusta contubern(alis)
et Ospeus (?) Ducieus (?)
[---]

À Lucius Aponius Eros, affranchi de Celatus, boulanger qui fait du pain blanc, sa compagne Venusta et Ospeus (?) Ducieus (?) (...).

⁸⁵ Q(uintus) Fuficius Q(uinti) T(iti) l(ibertus) [---]
argent[arius]
Eleuter Philotis [---]
de suo [fecerunt ?].

Quintus Fuficius (...), affranchi de Quintus et de Titus, banquier, Eleuter, Philotis (...) (ont fait élever ce monument) à leurs frais.

obligatoire pour manier l'argent d'une personne privée, l'apprentissage d'un métier en tant qu'esclave, et personnel peu nombreux dans les entreprises narbonnaises.

Enfin, il existe des esclaves se réunissant en collèges (contrairement aux collèges de professions de citoyens, absents à Narbonne durant notre période), qui sont de véritables cercles de sociabilité pour ces gens de condition modeste. Le seul identifiable est le collège des *tabellarii Caesaris* (ILN 106⁸⁶), donc des messagers impériaux. L'exercice de ce métier, et donc, la condition servile, était le critère d'admission pour entrer dans cette association, qui n'était pas qu'à vocation funéraire (s'assurer un tombeau digne) : « le culte de divinités tutélaires et les rencontres conviviales [y] tenaient une place centrale dans la vie associative »⁸⁷. Les esclaves qui en font partie ne sont pas des indigents : ils doivent payer une cotisation et être digne pour y entrer : encore une fois, il ne nous reste pas de trace épigraphique des plus pauvres.

B : Les pérégrins

Les pérégrins sont des habitants des provinces romaines qui sont libres mais non-citoyen romain. Il peut être citoyen d'une autre cité ou bien *incola* (un étranger qui vit déjà sur le territoire d'une cité mais qui n'en a pas la citoyenneté). Le pérégrin peut accéder à la citoyenneté romaine, dans ce cas il peut adopter les prénom et nom de son bienfaiteur. Narbonne, *emporion* et capitale de province, attire de nombreux étrangers venant d'autres cités romaines. Cette cité qui comptait environ 30 000 habitants, accueille de nombreux immigrés ou étrangers de passage, qui ensemble, favorisent le développement de ses activités⁸⁸. Les métiers comme cabaretier, hôtelier ou aubergistes semblent être rentable car

⁸⁶ [collegium sa-]
[I]utar[e] familia[e]
[t]abellarior[um]
[C]ae[s]aris n[ostri] qua[e]
[su]n[t] Narbone, in
domu.
[I]n f[ronte] p[edes] CCCXXV,
[i]n a[gro] p[edes] C[.]JCV.

(...) Le collège salulaire de la *familia* des messagers de notre César qui sont établis à Narbonne, dans la maison. En façade, 325 pieds ; en profondeur (...) pieds.

⁸⁷ Tran Nicolas, « Les tabellarii Caesaris nostri de Narbonne et les collèges d'esclaves impériaux dans le monde romain (CIL, XII, 4449) », in *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 2015, 26, pp. 109-125.

⁸⁸ Bonsangue Maria-Luisa, « L'apport de la documentation épigraphique à la connaissance de l'artisanat à Narbonne (fin I^{er} siècle av. J.-C. – I^{er} siècle ap. J.-C.) », in Pascale Chardron-Picault (dir.) *Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain*, ARTEHIS Éditions, 2010.

on trouve de nombreuses inscriptions qui en témoignent. D'ailleurs, les personnes exerçant ces activités pouvaient elles-mêmes être d'origine étrangère, comme L. Afranius Eros (ILN 112⁸⁹), dont on a vu que l'origine est hispanique. La documentation épigraphique rapporte également la présence de pérégrins de cités voisines (Agde, Arles, Marseille, Fréjus...). Xanthermus (ILN 224⁹⁰), un médecin de Narbonne qui exerce au milieu du I^{er} siècle p.C., est pérégrin de la cité de Marseille, ce qui implique qu'Heraclides son affranchi, est devenu à sa libération un pérégrin, lui aussi.

Nous pouvons aussi évoquer la présence d'*incolae*, des individus qui ont établi leur domicile (*domicilium*) dans un endroit donné (*aliqua regio*)⁹¹. Il y a deux catégories d'*incolae* : ceux de la campagne (qui possèdent un territoire et travaillent dans des exploitations rurales) et ceux de la ville (qui viennent du développement des trafics et des échanges en Méditerranée au sein de l'Empire, qui se manifeste surtout à partir du II^{ème} siècle a.C.) : ceux-ci, appartiennent, dans leur grande majorité, au monde du commerce et du négoce⁹². Depuis la présence de Caius Marius chargé de repousser les Cimbres et les Teutons autour de Narbonne, la romanisation touche ces *incolae*, mais tous n'accèdent pas à la citoyenneté. Une trace de ces habitants nous est donnée par l'*Ara Narbonensis*⁹³, autel consacré en 11 pour Auguste. Les inscriptions présentes dessus règlent les célébrations du culte impérial et donnent les lois pour l'entretien du monument, on peut notamment y lire : « Que soient bons,

⁸⁹ L(ucius) Afranius Cerialis l(ibertus)
Eros, (seuir) Aug(ustalis), domo Tarracone, <h>ospitalis a Gallo gallinacio ; Afrania Cerialis lib(erta) Procilla, uxor; Afrania L(uci) l(iberta) Vranie, f(ilia), annorum XI, hic sita est.

Lucius Afranius Eros, affranchi de Cerialis, sévir Augustal, originaire de Tarragone, aubergiste au Coq Gaulois ; Afrania Procilla, affranchie de Cerialis, son épouse ; Afrania Vranie, affranchie de Lucius, âgée de onze ans, est enterrée ici.

⁹⁰ (*Thêta nigrum*)
Heraclides,
Xsanthe(rmi) l(ibertus),
medicus. H(ic) s(e)p(ultus est).
Iacchus, Lepotinis f(ilius) (uel l(ibertus)),
annorum XIII. Lepos
patrono d(e) s(uo) f(ecit).

Décédés. Heraclides, affranchi de Xanthermus, médecin, gît ici. Iacchus, fils (ou affranchi) de Lepos, (est décédé) à l'âge de 13 ans. Lepos a fait (élever ce monument funéraire) à ses frais pour son patron.

⁹¹ Sextus Pomponius, *Digeste*, 50, 16, 239.

⁹² Compatangelo-Soussignan Rita, « Étrangers dans la cité romaine : introduction à l'étude », in Compatangelo-Soussignan Rita, Schwentzel Christian-Georges *Étrangers dans la cité romaine*, Presses universitaires de Rennes, 2007.

⁹³ CIL, XII, 4333, D. 112, autel de marbre, 11-13 p.C.

prospères et heureux César Auguste [...], le Sénat et le peuple romains, les colons et les étrangers résidents (*incolae*) de la colonie de Iulia Paterna Narbo Martius qui se sont engagés à rendre un culte perpétuel à son *numen*. ». P. Simelon explique la différence concrète entre *incolae* et *coloni* : ces derniers sont citoyens romains originaires de Narbonne, descendants des colons de 118 ou des colons de César ou les indigènes appartenant à l'élite locale qui ont eu le privilège d'obtenir la citoyenneté alors que les *incolae* sont les indigènes qui continuent d'occuper l'oppidum de Montlaurès et à Narbonne qui travaillent les terres non centuriées ou sur des centuries dont ils avaient la possession⁹⁴ (une centurie agraire représentait deux cents jugères, soit environ cinquante hectare⁹⁵, c'est une mesure utilisée par les arpenteurs lors de la fondation d'une colonie).

Les pérégrins autochtones sont donc cités dans cette inscription d'ampleur pour la cité, mais la pratique épigraphique ne se retrouve pas individuellement : aussi nombreuses soient les inscriptions de Narbonne, aucune ne livre le nom d'un pérégrin. Les seules traces que nous avons sont des noms d'origine celtique qui témoignent de l'obtention de la citoyenneté ou des structures administratives héritées des cadres celtes, donc nous parlerons juste après. Même dans les autres cités de Narbonnaise, les mentions de pérégrins restent exceptionnelles, on peut en déduire que « l'usage de l'épigraphie n'entra dans les mœurs des *incolae* de l'époque julio-claudienne que de manière tardive et limitée. Seuls les plus sensibles aux influences romaines s'approprièrent cette pratique, qui supposait une maîtrise même minimale de l'écrit et du latin »⁹⁶. Sur cet autel, on peut également observer la volonté de la cité de Narbonne d'unir les *coloni* et les *incolae* dans l'accomplissement d'actions symboliques, le but étant de mêler tous les habitants du territoire grâce aux rites à la puissance divine d'Auguste (« trois chevaliers choisis par la plèbe et trois affranchis immoleront chacun une victime et fourniront à leur frais aux colons et aux étrangers résidents l'encens et le vin pour adresser les prières à son *numen* »⁹⁷). Enfin, on peut dire que c'est la *plebs Narbonnesium* (et non pas *l'ordo decurionum*) qui prend la décision d'élever cet autel (pour le remercier de privilèges

⁹⁴ Simelon Paul, « Colons et pérégrins » in Augusta-Boularot Sandrine, Courrier Cyril, Raepsaet-Charlier Marie-Thérèse, Bonsangue Maria-Luisa, *Inscriptions Latines de Narbonnaise IX. 1. Narbonne – Gallia supplément XLIV*, CNRS Editions, 2021.

⁹⁵ Le Bohec Yann, « CENTURIE ROMAINE », in *Encyclopædia Universalis*, 1999.

⁹⁶ Tran Nicolas, « Coloni et incolae de Gaule méridionale : une mise en perspective du cas valentinois », *Mélanges de l'École française de Rome - Antiquité*, 127-2 | 2015.

⁹⁷ Flamerie de Lachapelle Guillaume, France Jérôme, Nelis-Clément Jocelyne, *Rome et le monde provincial. Documents d'une histoire partagée. 2e siècle a.C. - 5e siècle p.C.*, Armand Colin, 2012.

administratifs) : cela traduit une puissance économique de cette plèbe, colons et résidents mélangés, qui peuvent ensemble prendre des initiatives pour la cité et s'auto-représentent.

Nous pouvons prendre comme exemple une inscription (ILN 279⁹⁸) retrouvée à Moux, à 25 kilomètres de Narbonne, et qui donne de nombreuses informations sur le monde villageois entourant la cité, un monde héritier du monde indigène, avec ses cultes et ses structures, qui perdurent durant l'époque romaine. Sur cette plaque, on apprend que trois affranchis et un citoyen romain ont fait réaliser une chapelle pour le dieu Larraso, qui appartient au panthéon pyrénéen. Ces quatre personnages sont *magistri* du *pagus* : des chefs du monde agricole qui s'occupent de tâches fiscales, de surveiller le territoire et de gérer les actions religieuses sur leur territoire, le *pagus* (unité correspondant à une structure celtique avant la conquête qui contient un peuple de faible extension devenu une subdivision de la cité⁹⁹). Un siècle après la fondation, ces *pagi* sont le souvenir de ces anciennes communautés, elles restent des solutions institutionnelles et vivantes durant l'Empire pour souligner les spécificités du territoire. Il est habité par des citoyens ou des affranchis, mais dont la dénomination traduit parfois une ascendance locale, comme pour Titus Valerius Senecio, qui porte les *tria nomina* mais dont le *cognomen* est d'origine celtique. Si nous n'avons pas d'inscriptions qui évoquent directement les pérégrins, les traces de leur existence sont toujours visibles, notamment ici par cette plaque de calcaire de très bonne facture. A Narbonne, un nombre significatif de noms sont formés sur des noms celtes, ce qui indique que ce sont des autochtones qui ont obtenu la citoyenneté romaine, comme Senecio. Au II^eme

⁹⁸ T(itus) Valerius C(ai) f(ilius) Senecio,
P(ublius) Vsulenus Veientonis I(ibertus)
Phileros,
T(itus) Alfidius T(iti) I(ibertus) Stabilio,
M(arcus) Vsulenus M(arci) I(ibertus) Charito,
magistri pagi, ex reditu fani,
Larrasoni cellas faciund(as)
curauerunt idemque probauerunt.

Titus Valerius Senecio, fils de Gaius, Publius Vsulenus Phileros, affranchi de Veiento, Titus Alfidius Stabilio, affranchi de Titus, Marcus Vsulenus Charito, affranchi de Marcus, *magistri* du *pagus*, ont pris soin, grâce au revenu du sanctuaire, de faire réaliser des chapelles à Larraso et ont eux-mêmes approuvé (les travaux).

⁹⁹ Raepsaet-Charlier Marie-Thérèse, « Les Gaules et les Germanies » in Lepelley Claude, *Rome et l'intégration de l'Empire : 44 av. J.-C. – 260 ap. J.-C.*, Tome 2, *Approches régionales du Haut-Empire romain*, PUF, 2015.

siècle p.C., il n'y a plus beaucoup de pérégrins dans et autour de la cité, totalement romanisée¹⁰⁰.

Enfin, nous avons des exemples de citoyens d'autres cités de l'Empire, qui obtiennent la citoyenneté narbonnaise, et donc romaine. Il existe plusieurs personnages originaires d'Hispanie, qui, exerçant des activités économiques à Narbonne, ont obtenu la citoyenneté de la cité. Par exemple, l'affranchi Marcus Fabius Gi[---] (ILN 230¹⁰¹), un ancien esclave de trois Fabii, est originaire, comme ses patrons, de Cordoue (le lieu à partir duquel ils faisaient leur négoce, non pas son lieu de naissance). Ces trois maîtres sont des descendant d'indigènes hispaniques qui avaient sans doute la citoyenneté cordouane (elle devient une colonie en 46 a.C.) et qui, par leurs affaires florissantes, ont obtenu le droit de cité à Narbonne. Ce commerçant, qui exerce « entre la capitale de la Bétique et Narbonne ne fait que confirmer [...] la capacité de Narbonne à attirer des étrangers grâce à la prospérité de son milieu d'affaires »¹⁰².

C : Le rôle des « invisibles » dans la cité

1/ Activités liées aux ressources et à la situation géographique

A : Alimentation et services : des activités de différentes tailles

Dans la société romaine, les métiers de services sont souvent décrits défavorablement. Être au service des autres, c'est être en bas de la hiérarchie sociale. En effet, si « le marchand rend service aux villes, le médecin aux malades et le marchand d'esclaves à ceux qui sont à

¹⁰⁰ Mauné Stéphane, de Chazelles Claire-Anne, « L'oppidum de Montlaurès (Narbonne) et son territoire aux II^e et I^{er} s. av. J.-C., premier bilan et perspectives », in *Actes du deuxième colloque européen de Béziers : Cité et territoire*, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 1998, p. 187-208.

¹⁰¹ M(arco) Fabio
M(arcorum trium) liberto) G++[---],
mercator[i]
[Cor]dubensi.

Pour Marcus Fabius G(...), affranchi de trois Marcus, commerçant de Cordoue.

¹⁰² Bonsangue Maria-Luisa, « Des affaires et des hommes : entre l'emporion de Narbonne et la Péninsule ibérique (I^{er} siècle av. J.-C.- I^{er} siècle ap. J.-C.) », in Antonio Caballos Rufino et Ségolène Demouglin, *Migrare. La formation des élites dans l'Hispanie romaine*, Bordeaux, 2006.

vendre », pour les Romains, « tous ceux-là n'aident autrui que pour s'aider eux-mêmes »¹⁰³. Tant qu'un service rendu bénéficie à son auteur, il chute dans l'estime du citoyen. Nous pouvons donc nous attendre à des hommes et des femmes qui occupent le bas de la plèbe romaine, qui peuvent laisser une trace de leur existence mais une des traces les plus brèves, de toutes les inscriptions que l'on retrouve. Dans ces métiers de la vie quotidienne, on découvre une multitude de gentilices très rares : ils sont d'origine italienne et sont très rares voire absents en Narbonnaise. On en déduit que « les affranchis et les descendants d'immigrés italiens, qui n'ont pas laissé beaucoup de traces de leur installation en ville, trouvaient facilement leur place dans les métiers concernant les petits commerces et les activités connexes aux besoins primaires de la vie quotidienne »¹⁰⁴. Voyons plus en détails quelles activités étaient effectués dans la cité.

Tout d'abord, un secteur bien représenté par l'épigraphie est l'alimentation. Les stèles de différentes professions ont été retrouvées, comme celles de marchands de fruits, de légumes ou de produits locaux (d'huile, de fèves, de sel...), de boulanger, de bouchers ou de charcutiers. Varron nous livre que « la charcuterie des Gaules a toujours été renommée pour l'excellence et la quantité de ses produits. L'exportation considérable [...] qui se fait annuellement de ce pays à Rome, témoigne de leur supériorité comme goût »¹⁰⁵. La très grande maîtrise de la technique de conservation de la viande en Transalpine, le nombre de métiers dans l'alimentation, et la spécialisation poussée des personnes qui apparaissent dans les stèles sont autant d'arguments qui démontrent la rentabilité de ce secteur à Narbonne, même s'il ne permettait pas d'amasser des fortunes. Nous avons également déjà démontré que les activités « hôtelières », sont rentables voire lucratives dans cette cité d'importance économique et administrative. Même si la majorité des travailleurs dans l'alimentation restent modestes, il existe quelques trajectoires exceptionnelles (qui ne doivent cependant pas faire croire en la possibilité systémique de s'élever dans la société). Par exemple, et nous reviendrons sur ce collègue, L. Afranius Eros (ILN 112¹⁰⁶), le gérant de l'auberge « Au Coq

¹⁰³ Sénèque, *De Beneficiis*, IV, 13, 3.

¹⁰⁴ Bonsangue Maria-Luisa, « Aspects économiques et sociaux du monde du travail à Narbonne, d'après la documentation épigraphique (Ier siècle av. J.-C. – Ier siècle ap. J.-C.) », in *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 13, 2002, pp. 201-232.

¹⁰⁵ Varron, *L'économie rurale*, II, 4, 10.

¹⁰⁶ L(ucius) Afranius Cerialis I(ibertus)
Eros, (seuir) Aug(ustalis), domo Ta-
racone, <h>ospitalis a Gallo
gallinacio ; Afrania Ceria-

Gaulois », a réussi à devenir un membre des sévirs augustaux, un groupe au sommet de la hiérarchie plébéienne, malgré la mauvaise réputation de la restauration dans la société romaine. Narbonne, y est pour beaucoup, elle est « sûrement un des seuls lieux aussi attractifs et où les plébéiens enrichis grâce à l'activité mercantile avaient tant de fierté en comparaison avec le reste du monde romain et en particulier les villes intérieures (à l'exception de Rome) »¹⁰⁷.

En second, nous pouvons donc évoquer les services aux particuliers, également bien représentés à Narbonne. Il existe quatorze attestations épigraphiques se réfèrent à huit métiers différents : un *balneator* (intendant aux bains), un *cocus* (cuisinier), deux aubergistes (*copo* et *hospitalis*), un *culinarius* (aide-cuisinier), un *iumentarius* (conducteur de bêtes), une *plicatrix* (plieuse d'habits), six *tonsores* (coiffeurs) et un *turarius* (marchand d'encens)¹⁰⁸. Ces métiers, largement pratiqués, étaient donc également rentables, dans la même catégorie économique que les métiers de l'alimentation. C'est dans ce secteur que nous retrouvons les seules femmes du corpus : une *nutrix* (Fabia Rustica, ILN 245¹⁰⁹) ainsi qu'une *tonsor* (Ceruia Fusca, ILN 263¹¹⁰), qui d'ailleurs, utilise le nom masculin pour décrire son métier (et non pas

lis liberta) Procilla, uxor; Afrania
L(uci) l(iberta) Vranie, f(ilia), annorum XI, hic sita est.

Lucius Afranius Eros, affranchi de Cerialis, sévir Augustal, originaire de Tarragone, aubergiste au Coq Gaulois ; Afrania Procilla, affranchie de Cerialis, son épouse ; Afrania Vranie, affranchie de Lucius, âgée de onze ans, est enterrée ici.

¹⁰⁷ Le Guennec Marie-Adeline, *Aubergistes et clients : l'accueil mercantile dans l'Occident romain (IIIe siècle av. J.-C. – IVe siècle apr. J.-C.)*, Ecole française de Rome, 2019.

¹⁰⁸ Bonsangue Maria-Luisa, « L'apport de la documentation épigraphique à la connaissance de l'artisanat à Narbonne (fin Ier siècle av. J.-C. – Ier siècle ap. J.-C.) », in Pascale Chardron-Picault (dir.) *Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain*, ARTEHIS Éditions, 2010. Voir la carte des principales installations artisanales à Narbonne.

¹⁰⁹ *Vivit*,
M(arcus) Fabi[us ---]
Stabilio,
M(arco) Fabio Pilarguro,
[auo ? pate]rno, et
Pompeiae L(uci) f(iliae) Tertull(ae),
uxori, et Fabiae
Rusticae, nutrici,
Fabiae Salui 'ae', matr[i]
In fr(onte) p(edes) X+.

De son vivant, Marcus Fabius Stabilio (a érigé ce monument funéraire) à Marcus Fabius P(h)ilargyrus, son grand-père paternel, et à Pompeia Tertulla, fille de Lucius, son épouse, et à Fabia Rustica, sa nourrice, à Fabia Saluia, sa mère. X(...) pieds de front.

¹¹⁰ M(arcus) Coelius
M(arci) libertus) Onesimus,
sibi et
Primigeniae,
contubernali l(ibertae),
et Ceruiae
Fuscae, matri,
tonsoni.

coiffeuse). Le travail féminin est peu représenté (dans notre sous-partie suivante également) : elles peuvent exercer des services ou bien aider pour l'activité professionnelle quand leur mari est artisan. Les sources épigraphiques retrouvées invisibilisent le travail de la femme narbonnaise, mais nous ne devons pas oublier, malgré sa présence réduite dans les inscriptions, qu'elle jouait un rôle non-négligeable dans la cité, le plus souvent aux côtés de son compagnon. Un des services les mieux représentés, en revanche, est la santé, avec huit médecins attestés à Narbonne. La majorité sont d'origine servile mais la proportion d'ingénus dans cette profession a tendance à augmenter avec le temps¹¹¹. De fait, ils ont été formés par leur patron (qui leur donne souvent un surnom de médecin très connu de siècles précédents (Philnios, médecin de Cos, Diocles de Carystos, Héraclide d'Erythrai ou de Tarente) pour le prédestiner à ce métier. Narbonne est une capitale provinciale remplie d'hommes et de femmes qui exercent des métiers peu rémunérés mais essentiels pour le bon fonctionnement de la cité, et elle présente des points forts qui la distinguent (grâce à cette plèbe urbaine) comme son exportation de viande, ou son importance sur le plan médical.

Un dernier secteur de services que nous pourrions identifier, pourrait être le secteur des affaires. La banque et la finance sont des activités prospères dans un *emporion* de telle envergure, et ces métiers concernent cette fois-ci moins des plébéiens modestes que des hommes aisés, mais ne faisant toujours pas partie de l'élite locale (en général, le maniement d'argent n'est pas considéré comme une activité digne : comme la gladiature, le spectacle, les pompes funèbres par exemple, considérées infamantes). Il existe une « prédominance d'anciennes familles [de colons] dans le secteur de la banque et de l'échange »¹¹², mais il existe aussi des familles d'extraction moins hautes, comme celle de Quintus et Titus (nous pouvons aisément penser que ces deux personnes étaient de la même famille, tant il est commun de s'associer à des membres de sa famille ou de sa *familia* pour faire des affaires), qui ont sans doute transmis leur métier à Quintis Fuficius (ILN 184¹¹³), un changeur-banquier.

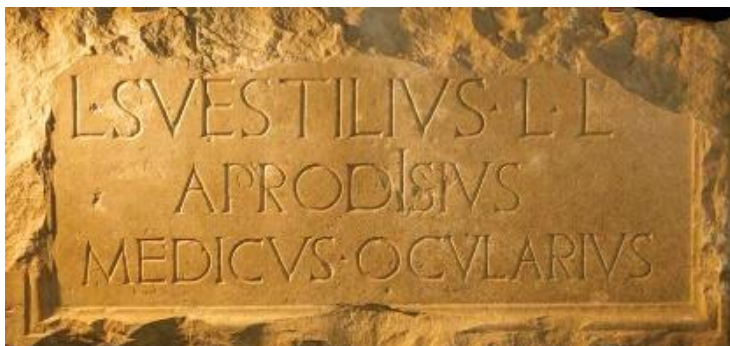
Marcus Coelius Onesimus, affranchi de Marcus, pour lui-même et pour Primigenia, sa compagne et son affranchie, et pour sa mère, Ceruia Fusca, barbière.

¹¹¹ Dondin-Payre, Monique (dir.), *Esclaves et maîtres dans le monde romain : Expressions épigraphiques de leurs relations*, École française de Rome, 2016.

¹¹² Bonsangue Maria-Luisa, « Aspects économiques et sociaux du monde du travail à Narbonne, d'après la documentation épigraphique (Ier siècle av. J.-C. – Ier siècle ap. J.-C.) », in *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 13, 2002, pp. 201-232.

¹¹³ Q(uintus) Fuficius Q(uinti) T(iti) I(ibertus) [---]
argent[arius]
Eleuter Philotis [---]
de suo [fecerunt ?].

Nous pouvons parler de la place de ces hommes et ces femmes dans la société, et de leur manière de penser leur représentation. Malgré des métiers communs et sans grande qualification (voire aucune), ces travailleurs sont fiers de l'activité qu'ils exercent, et la mettent en valeur sur leur stèle funéraire, comme un moyen de s'affirmer dans le monde qui les entoure. On peut par exemple observer un haut degré de spécialisation qui est en réalité trompeur : M. Paquius Dama (ILN 200¹¹⁴) est *fabarius* (vendeur de fèves), il veut apparaître comme un spécialiste de cet aliment très courant dans la cuisine romaine mais il est fort probable qu'il ait vendu aussi durant sa vie d'autres légumineuses pour faire prospérer son commerce. Les travailleurs tentent également de mettre en valeur leur activité par la position emphatique de la mention de leur métier dans leur épitaphe. D'autres, mettent en valeur leur métier en soignant leur épitaphe, en faisant attention à la mise en page, aux matériaux, pour montrer la réussite de leur activité, comme le médecin oculiste L. Suestilius Aprodissius (ILN 228¹¹⁵), qui, par ailleurs, précise sa spécialisation, qui ici démontre une réelle habileté en plus de ses congénères (il pouvait procéder, contrairement aux autres médecins, à l'opération de la cataracte).



(Figure 5, bloc rectangulaire en marbre portant l'épitaphe : L(ucius) Suestilius, L(uci) l(ibertus), / Aprodissius, / medicus ocularius., Arnaud Sapni, narbovia.fr)

Quintus Fuficius (...), affranchi de Quintus et de Titus, banquier, Eleuter, Philotis (...) (ont fait élever ce monument) à leurs frais.

¹¹⁴ Vivit,

M(arcus) Paquius

M(arcorum duorum) l(ibertus) Dama,

fabarius.

in agrum

p(edes) XV.

De son vivant, Marcus Paquius Dama, affranchi de deux Marcus, marchand de fèves. Quinze pieds de profondeur.

¹¹⁵ L(ucius) Suestilius, L(uci) l(ibertus),

Aprodissius,

medicus ocularius.

Lucius Suestilius Aprodissius, affranchi de Lucius, médecin oculiste.

Enfin, on observe dans quelques stèles, la volonté de se rapprocher, par différents procédés, de l'élite de la cité, économique, culturelle et politique. La grande hiérarchisation de la plèbe (de par ce que nous avons déjà cité : la taille du commerce, la qualité et la taille de la tombe, le mariage plus ou moins prestigieux, le degré de liberté dans l'activité...) empêche, contrairement à ce que soutenait Veyne avec l'idée de *plebs media*¹¹⁶, de créer une « conscience de classe » : leurs valeurs sont donc les mêmes que les classes dirigeantes et l'idéal de chaque plébéen est d'imiter ce modèle. Nous en avons deux exemples dans cette sous-partie : le *mercator* G. Offellius Zetus (ILN 231¹¹⁷) qui se dit *frugi* (modeste, ou honnête), une qualité hautement valorisée dans le monde du grand commerce, ainsi que le *pistor* Asisa (ILN 250¹¹⁸), dont nous avons déjà parlé, et qui souhaite montrer sa culture et son prestige par l'emploi d'une forme stricte de poésie augustéenne, très employée dans les milieux aisés de la société romaine. Il en va de même pour notre domaine d'activité suivant : les artisans aussi essaient d'imiter l'élite narbonnaise (et donc romaine), à l'image d'un ingénu *tonsor* (ILN 267¹¹⁹) qui se dit *humanus* (délicat). Il met en avant une qualité traditionnelle élitiste. Ces travailleurs de la société narbonnaise, tous plébéens et n'accédant jamais à l'élite sociale, ne recherchent aucune sorte d'opposition au groupe des dominants. Au contraire, ils montrent à tous leur réussite en essayant de paraître le plus proche possible de tous ce qui, pour un Romain, fait la grandeur et la dignité.

B : L'exploitation de l'arrière-pays

¹¹⁶ Veyne Paul, « La « plèbe moyenne » sous le Haut-Empire romain », in Annales. Histoire, Sciences Sociales. 55^e année, N. 6, 2000, pp. 1169-1199.

¹¹⁷ C(aius) Offellius
C(ai) l(ibertus)
Zetus frugi
mercator.

Gaius Offellius Zetus, affranchi de Gaius, honnête marchand.

¹¹⁸ M(arcus) Careieus M(arci) l(ibertus) Asisa pis[tor]
uiuos sibi fecit et Careie (*sic*)
Nigellae et Careiae M(arci) f(iliae) Tertia[e]
[an]nor(um) (sex); mater cum gnata
[ilaceo miserabile fato qua[s]
pura et una dies detul(i)t a[d]
cinere[s].

Marcus Careieus Asisa, affranchi de Marcus, boulanger, de son vivant (a fait faire ce monument) pour lui-même et pour Careia Nigella et Careia Tertia, fille de Marcus, âgée de 6 ans. Mère, je gis ici avec mon enfant en raison d'un triste destin : (nous qu')un seul et même jour a réduites en cendres.

¹¹⁹ to(n)sor
(h)umanus.
P(edes) q(uadrati) XV.

Coiffeur/Barbier civilisé, 15 pieds de côté.

En dehors des services et de la restauration, l'artisanat exploitant les matières premières de l'arrière-pays est très représenté à Narbonne. On retrouve dans la cité quarante-deux métiers différents relevant de ce type d'activité. L'artisanat, dans la société romaine, est un mot qui englobe plusieurs activités différentes : en effet, il est difficile « de distinguer [...] artisanat et commerce. [...] Qu'est-ce au juste qu'un *pistor*, qu'un *vestiarius*, qu'un *librarius*, qu'un *argentarius* ? Un artisan ? Un commerçant ? Un peu des deux ? »¹²⁰. Cette confusion structure la vie artisanale des cités dynamiques sur ce plan, et fait apparaître le phénomène de l'échoppe (*taberna*), qui prédomine dans l'activité économique. Il existe des contacts permanents entre l'atelier et la vie de la cité. De fait, généralement, production de biens matériels finis, gestion du petit commerce et vente sont indissociables. Nous allons donc découvrir le monde de ces travailleurs, qui exploitent les produits de l'agriculture, de l'élevage, de la sylviculture, des mines, des salines... A Narbonne, l'artisanat est très dynamique, et bien représenté, pour étudier ce phénomène, nous pouvons commencer par donner une définition de l'artisan.

Les sources littéraires n'ont pas de reconnaissance pour le travail salarié, comme on l'a vu plus haut, et pour l'artisanat. Il n'apparaît généralement que quand le droit s'intéresse à lui. Il est donc méconnu aujourd'hui en raison du dédain qu'il a suscité : les artisans formaient la « lie des cités »¹²¹, selon l'élite politique. De fait, les produits et les inscriptions qu'ils ont laissées sont les sources principales qui nous permettent de connaître leur vie. Comme toutes les catégories d'« invisibles », il existe une hiérarchie dans le monde des artisans, qui correspond souvent à celle des statuts. Les esclaves artisans, comme des ouvriers, effectuent souvent des tâches répétitives ou peu qualifiées alors que les affranchis ou les ingénus peuvent être de véritables artistes qui forgent des bijoux, plâtrant des plafonds, sculptent des statues ou bien de véritables entrepreneurs à la tête de plus grandes industries (à Narbonne, elles restent d'une taille modeste). Comme dans les autres secteurs, la profession se transmet du patron à l'esclave, qui une fois libéré, crée son échoppe ou continue à travailler pour le patron dans le même domaine. Globalement, les artisans ont une vie modeste, et un territoire commercial restreint : le coût des transports est ce qui pèse le plus lourd pour ce travailleur et

¹²⁰ Morel Jean-Paul, « La topographie de l'artisanat et du commerce dans la Rome antique. », in *L'Urbs : espace urbain et histoire (Ier siècle av. J.-C. - IIIe siècle ap. J.-C.)*. Actes du colloque international de Rome (8-12 mai 1985), 1987. pp. 127-155.

¹²¹ Cicéron, *Pro Flacco*, 18, 10. *Opifices et tabernarios atque illam omnem faecem civitatum* (Artisans, boutiquiers, et toute cette lie des cités).

de fait, il n'a pas un fort pouvoir d'achat dans sa cité. Dans les classes populaires, le vrai pouvoir d'achat est aux mains de ceux qui touchent régulièrement des sommes modestes mais sûres, les militaires. On trouve plus d'objets manufacturés ou alimentaires importés dans les camps militaires que dans les échoppes d'artisans¹²². Dans une ville d'artisanat comme Rome, les artisans se sont regroupés topographiquement en *collegia* ou simplement en association de convivialité, pour s'assurer des funérailles décentes, une dignité et une participation collective à la cité. Mais ce phénomène ne se produit pas (à quelques exceptions près, comme les *tabellarii Caesaris*) durant notre période à Narbonne. C'est au II^e siècle, quand la pratique épigraphique se raréfie, que des collèges professionnels vont y apparaître, nous nous concentrerons donc sur une multitude de métiers individuels.

Nous pouvons maintenant évoquer les principaux secteurs de l'artisanat qui sont présents à Narbonne. Dans chaque branche, les artisans travaillent donc la matière première, qui vient de la campagne, dans sa boutique, puis commercialise dans la cité son produit fini, à destination souvent des Narbonnais, mais parfois aussi pour l'exportation. Nous nous servirons ici de l'article de M.-L. Bonsangue sur l'artisanat urbain à Narbonne¹²³.

Premièrement, il existe un artisanat des métaux très prospère dans la cité, grâce à l'exploitation des mines de la Montagne Noire (plomb argentifère et cuivre), des Martyrs (fer), du biterrois (argent), d'où les métaux sont acheminés en ville par la voie terrestre (voie d'Aquitaine, voie des corbières, voie *Domitia*) ou fluviale. Il est représenté par sept métiers différents comme ceux d'*anularius* (fabriquant de bagues), d'*aurifex* (orfèvre), de *faber aerarius* (bronzier), de *faber argentarius* (bijoutier), de *ferrarius*, *limarius* (serrurier ou fabriquant d'outils en général) ou de *uasclarius* (fabricant de vases en or ou en argent). La métallurgie est l'une des activités les plus prestigieuses dans l'artisanat : les matières sont nobles, le savoir-faire est indispensable, la clientèle est souvent fortunée. De plus, le grand nombre d'inscriptions retrouvées montrent que le secteur devait être florissant et attractif à Narbonne.

¹²² Morel Jean-Paul, « L'artisan », in Giardina Andrea (dir.), *L'homme Romain*, Points Histoire 305, 2002.

¹²³ Bonsangue Maria-Luisa, « L'apport de la documentation épigraphique à la connaissance de l'artisanat à Narbonne (fin I^{er} siècle av. J.-C. – I^{er} siècle ap. J.-C.) », in Pascale Chardron-Picault (dir.) *Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain*, ARTEHIS Éditions, 2010.

L'artisanat textile est le second le mieux représenté pour la cité, elle en est l'une des activités les plus caractéristiques. Sept métiers sont également représentés avec notamment des *lanarii* (artisans de la laine), un *lintiarius* (marchand de produits en lin), un *lintio* (artisan du lin), un *mercator panu(n)cularius* (marchand de bobines de fil), un *purpurarius* (teinturier), des *uestiarii* (tailleurs ou marchands d'habits) ... Les matières premières viennent également de l'arrière-pays narbonnais, ici de l'élevage et de l'agriculture, donc les domaines appartiennent rarement aux artisans eux-mêmes mais plus souvent aux grands *negociatores* italiens, des « visibles » qui ont laissé des traces littéraires, épigraphiques, financières... comme par exemple Caius Quinctius et Sextus Naevius, cités dans le célèbre *Pro Quinctio*¹²⁴. Les terres humides autour de la cité favorisent la culture du lin, tandis que les élevages des domaines ruraux fournissaient la laine et les peaux. Plusieurs mentions des métiers du cuir sont également visibles sur les stèles narbonnaises : ces hommes fabriquent des selles, des chaussures, ou revendent directement des peaux travaillées à d'autres artisans plus loin dans la chaîne productive. Les artisans du textile et des peaux produisent également beaucoup d'objets manufacturés à destination des troupes romaines, comme des *saga*, des manteaux en laine grossière devenu l'habit militaire par excellence, ou des tentes en cuir. L'affranchi A. Sempronius Laetus (ILN 254¹²⁵) illustre plusieurs points de notre sous-partie. Il fait le même métier que son patron (Callaecus), formé par celui-ci pour devenir *purpurarius*. Il est impossible de déterminer où se trouve Laetus dans la chaîne de production (l'échoppe est le symbole de cette « confusion ») : le terme *purpurarias* peut définir le teinturier, l'artisan, comme le commerçant de colorants ou de tissus déjà peints. Enfin, il illustre le savoir-faire et le prestige de l'industrie textile, ramenée à Narbonne depuis la Gallécie, dont l'activité de production de racines tinctoriales était d'une grande qualité¹²⁶. Grâce aux coquillages de type murex et aux lichens et algues de couleur rouge violacées, Narbonne est devenue durant l'Empire l'une des neuf teintureries impériales¹²⁷.

¹²⁴ Cicéron, *Pro Quinctio*, 81 a.C.

¹²⁵ Viu(it).

A(ulus) Semproni[us]
Gallaeci l(ibertus)
Laetus, pur[p(urarius)],
sibi et Sempro[niae uel n(iae)]
Modestae.

Vivant. Aulus Sempronius Laetus, affranchi de Gallaecus, marchand de pourpre, (a élevé ce monument) pour lui-même et pour Sempronia Modesta.

¹²⁶ Pline, *Histoire naturelle*, 9, 41.

¹²⁷ Gayraud Michel, « Les fondations d'une colonie (118-45 av. J.-C.) », in Michaud Jacques, Cabanis André, *Histoire de Narbonne*, Privat, 1981.

Il existe ensuite des artisans dans le domaine du bois et de la construction, comme un *clauarius materiarius* (fabricant de chevilles en bois ILN 194¹²⁸), un *faber*, un *faber lapidarius* (tailleur de pierres), un *faber tignuarius* (charpentier), un *gypsarius* (stucateur – décorateur ILN 210¹²⁹) ou un *structor* (maçon). Ces activités sont moins bien attestées que le textile ou la métallurgie : ils sont moins prestigieux en moyenne. Il existe aussi des travailleurs de l'argile comme un *figulus* (fabriquant de vase) et un *ampullarius*. Ce dernier, Philomusus (ILN 182¹³⁰), un affranchi d'origine grecque, est fabriquant et (très probablement) marchand d'*ampullae*, des petits vases à cols étroits destinés à l'usage domestique (en cuir, en verre ou en terre cuite) pour les parfums, les huiles de beauté ou les boissons. Son savoir-faire spécialisé le range parmi les plus hautes franges du monde du travail, et sa réussite économique lui a permis de se payer une inscription de bonne facture, avec une écriture élégante et régulière. Il cherche à se mettre en valeur par une qualité morale très appréciée, puisqu'il se dit *frugi*, comme nous l'avons vu dans la partie précédente.

Enfin l'artisanat est compris comme une branche de l'agriculture : ils fabriquent les outils, les réparent, créent des emballages et transforment les produits dans la cité : ils font partie intégrante du système de production et d'exportation des produits cultivés ou des animaux élevés dans la Narbonnaise. Les grandes familles qui appartiennent à l'élite de la cité

¹²⁸ Viuont.

L(ucius) Ceruius L(uci) [libertus]
 Zetus, claua[r(ius)],
 materiari (ius) sibi [et]
 Notae libert[ae].
 lucunda l(iberta) frugi [---],
 in agrum pedes.

De leur vivant, Lucius Ceruis Zetus, affranchi de Lucius, fabriquant de chevilles en bois, pour lui-même et pour Nota, son affranchie. lucunda, son affranchie honnête. (...) pieds de profondeur.

¹²⁹ Viuit

P(ublius) Vsulenus Hila[rae uel ri]
 l(ibertus) Anoptes, gypsa[rius],
 (thêta nigrum) et Communi fil[i]o uel iae]
 u(iuae) Vsulena P(ubli) l(ibertae)]
 Hilarae, uxs[ori],
 in fr(onte) p(edes) XII.

De son vivant, Publius Vsulenus Anoptes, affranchi d'Hilara (ou d'Hilarus), plâtrier-stucateur.

Et pour feu Communis, son fils (ou sa fille). Pour Vsulena Hilara, affranchie de Publius, son épouse vivante. Douze pieds de face.

¹³⁰ ---]

C(ai) l(ibertus) Philomusu[s],
 ampullarius,
 frugi, heic est
 sepultus.

(...) Philomusus, affranchi de Gaius, honnête fabricant de vases est enterré ici.

possèdent des artisans pour fabriquer, réparer le matériel ou habiller leur esclave, nous avons déjà parlé notamment des Vlsenii et des Aponii (ILN 210¹³¹ et 208¹³²).

Après ce tour d’horizon des différents secteurs de l’artisanat narbonnais, nous pouvons nous poser la question de leur niveau social : moyen. Les artisans sont en majorité des affranchis, libérés par des individus d’origine italienne (au vu de leur gentilices) qui leur ont appris leur métier. Ils travaillent de manière indépendante pour le public (rarement dans la sphère domestique), et sont responsables de leur boutique (généralement de taille modeste) et de quelques esclaves ou affranchis subordonnés avec qui ils recréent une hiérarchie. Les artisans connaissent une certaine réussite économique : ils peuvent se payer une tombe individuelle ou familiales généralement de bonne facture. Malgré quelques réussites économiques étincelantes dont nous reparlerons (notamment l’appartenance au collège des sévirs augustaux), aucun de ces artisans n’atteint de magistrature locale, ou ne réinvestit ses bénéfices dans des terres, base de la richesse dans la société romaine. Ils « semblent se situer à un niveau intermédiaire entre ceux qui disposent de véritables fortunes foncières et les individus les plus pauvres de la société »¹³³.

Enfin, ces travailleurs, conscients de leur place dans la société romaine et narbonnaise, restent fiers de leur métier et veulent le représenter, notamment par le biais de leur stèle funéraire. Ils semblent ressentir un certain prestige à savoir travailler tel ou tel matériaux, à servir une clientèle riche, à avoir suivi un long apprentissage. Ces « hommes de métier » font

131 Vjuit
P(ublius) Vsulenus Hila[rae uel ri]
I(ibertus) Anoptes, gypsa[rius],
(*thêta nigrum*) et Communi fil[i]o uel iae]
u(iuae) Vsulena P(ubli) I(ibertae)]
Hilarae, uxs[ori],
in fr(onte) p(edes) XII.

De son vivant, Publius Vsulenus Anoptes, affranchi d'Hilara (ou d'Hilarus), plâtrier-stucateur.
Et pour feu Communis, son fils (ou sa fille). Pour Vsulena Hilara, affranchie de Publius, son épouse vivante. Douze pieds de face.

132 (*Thêta nigrum*)
[L(ucius)] Aponius
[L(uci)] I(ibertus) Optatus,
[fi]gulus,
[L(ucius) A]ponius L(uci) I(ibertus) Fr[---].

Décédés. Lucius Aponius Optatus, affranchi de Lucius, potier, Lucius Aponius Fr(...), affranchi de Lucius.

¹³³ Bonsangue Maria-Luisa, « L’apport de la documentation épigraphique à la connaissance de l’artisanat à Narbonne (fin 1er siècle av. J.-C. – 1er siècle ap. J.-C.) », in Pascale Chardron-Picault (dir.) *Aspects de l’artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain*, ARTEHIS Éditions, 2010.

de leur activité une partie essentielle de leur identité, à défaut de pouvoir citer des magistratures locales ou des années de service militaire. Même si l'artisan est souvent perçu comme un gêneur (il s'installe au centre-ville et sont porteurs de nuisances : encombrement, bruits, odeurs, dangers d'incendie) et peu valorisé, comme nous l'avons dit plus haut, à Narbonne il réagit par l'auto affirmation de son statut et de son métier : de ce qui fait son existence. Cette insertion réussie dans la société est due, durant notre période et particulièrement sous Auguste, à un arrêt de la dégradation professionnelle de l'artisan grâce à des conditions historiques réunies favorables (paix civile, pouvoir central fort, développement d'un mécénat prolongeant les suggestions du pouvoir central...)¹³⁴. De fait, la fierté de celui-ci peut s'exprimer librement sur les inscriptions, et nous en déduisons qu'ils forment un groupe fier de participer à l'impulsion et au rayonnement de leur cité.

C : L'activité portuaire et le commerce maritime

Narbonne est un *emporion* d'ampleur régionale, qui importe et exporte de nombreuses marchandises au moins depuis le II^e siècle a.C.. Géré d'abord par des *negociatores* italiens, qui importent en premier du vin italien contenu dans des amphores Dressel I ainsi que de la céramique campanienne, le commerce maritime ne cesse de croître durant notre période, et touche des commerçants qui ne viennent plus seulement que de la péninsule italienne. Les acteurs « visibles » du commerce maritime sont les grands commerçants qui effectuent le « *magna mercatura* », dits courageux, et dont l'activité, risquée et sur un temps long, justifie le gain obtenu, si elle est pratiquée sans fausseté (« *sine vanitate* »)¹³⁵. Il existe par exemple deux inscriptions à Narbonne qui mentionnent deux *naucularii*, très connus et qui ont un grand prestige, car ils sont en lien avec l'Annone de Rome (ILN 121¹³⁶ et 124¹³⁷). Or, il existe

¹³⁴ Morel Jean-Paul, « L'artisan », in Giardina Andrea (dir.), *L'homme Romain*, Points Histoire 305, 2002.

¹³⁵ Cicéron, *De Officiis*, 1, 150, 44 a.C.

¹³⁶ D(is) M(anibus)
Tib(eri) luni Eudoxi,
naicul(ari) mar(ini)
C(olonia) I(ulia) P(aterna) C(laudia) N(arbone) M(artio),
Ti(berius) l(uni)us Fadianus,
(se)uir Aug(ustalis)
C(olonia) I(ulia) P(aterna) C(laudia) N(arbone) M(artio) et
cond(uctor) ferrar(iarum)
ripae dextrae,
fratri piiss(imo).

Aux dieux Mânes de Tiberius Iunius Eudoxus naviculaire marin dans la colonie Iulia Paterna Claudia Narbo Martius, Tiberius Iunius Fadianus, sévir Augustal dans la colonie Iulia Paterna Claudia Narbo Martius et fermier des mines de fer de la rive droite, à son frère très pieux.

¹³⁷ Dec(reto) (se)uir(orum)

une multitude d' « invisibles », qui, pris dans cette chaîne du commerce, contribuent eux aussi au transport, à la revente ou à l'entretien des structures portuaires.

Le commerce n'est pas vu, pour les Romains, comme un travail. Il lui manque un « coefficient de fatigue physique »¹³⁸ que l'on retrouve dans la transformation de la matière (agriculture, élevage, artisanat). Les petits commerçants, les « revendeurs », sont impopulaires, car ils sont vu comme des hommes qui utilisent leur ruse pour arnaquer la société (« Vils sont encore à considérer ceux qui achètent aux marchands pour vendre aussitôt : ils ne gagneraient rien, en effet, s'ils ne trompaient beaucoup et en vérité rien n'est plus honteux que la fraude. »¹³⁹). La fierté et la représentation positive de ces travailleurs paraissent donc peu probables, et ils sont invisibilisés par leur absence dans les conseils municipaux des cités.

Mais ces petits *mercatores* sont indispensables pour faire vivre la cité : ils font le lien avec les artisans. Impliqués dans la redistribution régionale et locale, ils permettent d'approvisionner la cité, les artisans et les travailleurs dans l'alimentation, ou de faciliter l'exportation de l'artisanat local. Par exemple, le *mercator Cordubensis* (ILN 230¹⁴⁰) approvisionne très probablement de l'huile de Bétique aux *olearii* narbonnais¹⁴¹. Toutes ces

Augustal(ium).
P(ublio) Olitio
Apol(l)onio,
(se)uir(o) Aug(ustali) et
nauic(ulario) C(olonia) I(ulia) P(aterna) C(laudia) N(arbone) M(artio)
ob merita (et) libera(li)-
tates eius ; qui
honore decreti
usus inpendium
remisit et
statuam de suo
posuit.

Par décret des sévirs Augustaux. À Publius Olitius Apollonius, sévir Augustal et naviculaire dans la colonie Iulia Paterna Claudia Narbo Martius, en raison de ses mérites et de ses libéralités ; lui qui, s'étant prévalu de l'honneur conféré par le décret, a fait la remise de la dépense et a érigé la statue à ses frais.

¹³⁸ Giardina Andrea, « Le marchand », in Giardina Andrea (dir.), *L'homme Romain*, Points Histoire 305, 2002.

¹³⁹ Cicéron, *De Officiis*, 1, 150, 44 a.C.

¹⁴⁰ M(arco) Fabio
M(arcorum trium) liberto) G++[---],
mercator[i]
[Cor]dubensi.

Pour Marcus Fabius G(...), affranchi de trois Marcus, commerçant de Cordoue.

¹⁴¹ Mauné Stéphane, de Chazelles Claire-Anne, « L'oppidum de Montlaurès (Narbonne) et son territoire aux I^e et II^e s. av. J.-C., premier bilan et perspectives », in *Actes du deuxième colloque européen de Béziers : Cité et territoire*, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 1998, p. 187-208.

marchandises étaient stockées dans l'*horreum* de Narbonne, avant d'être revendues. C'est une galerie de magasins et d'entrepôts, enterrée, qui facilite le classement des produits : il est construit dans le 1er siècle a.C.. Il existe donc une multitude de vendeurs, modestes mais donc le commerce permet de se payer quelques personnels subordonnés, qui travaillent à Narbonne et qui profitent de ce centre commercial. Par exemple, Niger (ILN 268¹⁴²) est marchand d'encens durant le 1er siècle p.C.. Il est probablement affranchi et a eu recours à une équipe d'esclaves pour l'aider dans son commerce (dont Euphorus, Castus et un autre Niger) mais n'appartient pas forcément à une grande famille du commerce narbonnais (on ne connaît pas son gentilice).

En plus des commerçants à proprement parler, de nombreux travailleurs sont intégrés au monde du commerce, plus indirectement. Tous les artisans qui travaillent à la construction des navires ou des contenants de voyage par exemple. G. Domitius Auctus (ILN 248¹⁴³), un affranchi, est artisan et probablement marchand de poix. S'il utilise une ressource naturelle alentours à Narbonne pour son activité, c'est bien à destination de l'activité commerciale et portuaire que sont ses produits finis. En effet, il utilise la poix pour calfater les navires et enduire les amphores dans le but de les rendre imperméables et donc aptes au transport maritime ou fluvial. Il existe également des maçons ou des menuisiers (ILN 207¹⁴⁴ et 260¹⁴⁵) qui travaillent dans l'élévation d'infrastructures portuaires.

¹⁴² ---]gro uel]cro turario, liberto (uel libert(i) ?)
 ---] Euphorus, Casius uel Castus, Niger.

Pour [---?Ni]ger, marchand d'encens, affranchi ; [---] Euphorus, Castus et Niger (ont fait faire ce monument).

¹⁴³ V(iuit).
 Voltilia, (mulieris) l(iberta),
 Secunda
 sibi et Cn(aeo)
 Domitio
 Aucto, uiro
 suo, picatori

Vivante. Voltilia Secunda, affranchie d'une femme, pour elle-même et pour Gnaeus Domitius Auctus, son mari, marchand de poix ou artisan de la poix.

¹⁴⁴ [---] N(umeri) l(ibertus) Rufio, faber tig[narius ---]
 [---] patrono, Cassiae Sp(uri) f(iliae) [---]
 hic [sepulti sunt].

(...) Rufio, affranchi de Numerius, charpentier, (...) pour son patron ; pour Cassia, fille de Spurius, (...) ; ils sont ensevelis ici.

¹⁴⁵ V(iuus) L(ucius) Autroni[us --- ?]
 Rufus, struct[or]
 u(iua), Geminia A(uli) l(iberta)
 Amoena
 [--- ?]

De plus, de nombreux esclaves ou affranchis travaillent dans le port de Narbonne, et exercent différentes fonctions selon leur degré de proximité avec le maître/patron. Les esclaves ou affranchis non qualifiés sont des manutentionnaires, portefaix, rameurs ou haleurs, sans autonomie et dont seule compte la force physique¹⁴⁶. Il n'y a pas de traces de ces hommes dans les inscriptions narbonnaises, ils font partie de cette plèbe très pauvre, pas même visible par l'épigraphie. D'autres esclaves et affranchis, de confiance, sont « agents » du maître/patron : ils ont une fonction de représentation et ont une liberté donnée par celui-ci pour agir en son nom et gérer ses affaires à sa place. Et comme dans les autres branches qui touchent à l'économie ou à la finance, le commerce repose sur la confiance : ce sont souvent des esclaves ou des affranchis de la *familia* qui obtiennent ces fonctions, bien plus que des tiers, employés de l'extérieur. C'est donc le cas de M. Fabius G[---], notre commerçant de Cordoue (ILN 230¹⁴⁷), qui est un *seruus communis* : ses trois patrons, les Marci Fabii, se sont associés en famille et c'est à lui que revient la tâche de les représenter et de gérer les affaires commerciales dans le port de Narbonne pour eux. L'activité portuaire de la cité est donc gérée par des grands naviculaires, visibles et très réputés dans la société romaine, pour les « services » qu'ils rendent aux villes, mais la chaîne de production fait apparaître une multitude de travailleurs, des plébéiens modestes ou pauvres, qui eux aussi contribuent au dynamisme commercial de Narbonne.

2/ Activités qui relèvent de la vie civique et de l'administration : intégration ou relégation des « invisibles » ?

A : Intégration à la vie civique

Le peuple invisible de Narbonne, bien qu'exclu de l'administration directe de la cité, est intégré à la vie civique, mais son intégration est toujours régulée. On peut appartenir à cette

De son vivant, Lucius Autronius Rufus, maçon ; de son vivant, Geminia Amoena, affranchie d'Aulus (...?)

¹⁴⁶ Nicolas Tran, « Les statuts de travail des esclaves et des affranchis dans les grands ports du monde romain (Ier siècle av. J.-C.-IIe siècle apr. J.-C.) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2013/4, p. 999-1025.

¹⁴⁷ M(arco) Fabio
M(arcorum trium) liberto) G++[---],
mercator[i]
[Cor]dubensi.

Pour Marcus Fabius G(...), affranchi de trois Marcus, commerçant de Cordoue.

vie grâce à son métier ou grâce à une charge honorifique. Commençons d'abord par regarder quelques exemples de métiers qui permettent de s'insérer, même de loin, dans la vie civique de la cité.

Tout d'abord, les métiers du spectacle (de *l'ars ludica*) peuvent être cités ici car les spectacles sont des actes d'évergétisme par les riches Romains de la ville : pour favoriser des élections ou bien montrer sa puissance, l'élite politique et économique de la cité fait donner des pièces de théâtre ou des combats de gladiateurs, où les esclaves, affranchis ou ingénus de la société ont une part qu'il ne faut pas invisibiliser. Une culture du spectacle romain se développe à Narbonne depuis l'époque flavienne (construction d'un amphithéâtre). Il existe trois occurrences de ces métiers à Narbonne : deux ingénus (Titus Vettius Loripes, ILN 178¹⁴⁸, un arbitre technique de combats de gladiateurs dont l'épithaphe est décorée de guirlandes, de masques de théâtre et de feuilles d'acanthes et Sextus Karius Rufus, ILN 256¹⁴⁹, un rétiaire dont la racine celtique « caro » traduit l'origine locale) faisant partie d'une plèbe moyenne, pouvant se payer un tombeau digne mais sans grand appareil et un esclave (Publius Gallonius Capito, ILN 249¹⁵⁰). Ce dernier est jongleur, enterré dans un tombeau collectif (peut-être avec sa

¹⁴⁸ Viuont.

Dei
Manes,
sacrum (h)umane.
T(itus) Vettius P(ubli) f(ilius)
Pap(iria tribu) Loripes
summae rudi,
P(ublius) Vettius T(iti) f(ilius)
Pap(iria tribu) Martialis,
duas Vettias T(iti) l(ibertae),
Suauis et Vtilis.

Ils sont vivants. Dieux Mânes, consacré à la nature humaine. Titus Vettius Loripes, fils de Publius, de la tribu Papiria, arbitre en chef ; Publius Vettius Marialis, fils de Titus, de la tribu Papiria ; les deux affranchies de Titus, Vettia Suauis et Vettia Vtilis.

¹⁴⁹ Sex(tus) Karius
M(arci) f(ilius) Rufus,
[r]etiarus,
uiu(us uel -it)
Sex(tus) Karius
Sex(ti) l(ibertus) Felix,
retiarus.
P(edes) q(uadrati) XV.

Sextus Karius Rufus, fils de Marcus, fabricant de filets ; de son vivant, Sextus Karius Felix, affranchi de Sextus, fabricant de filets, (a fait réaliser le monument). Quinze pieds carrés.

¹⁵⁰ V(iuo uel uiuit) P(ublio) [G]allonio P(ubli) l(iberto) Capitonis pilario [...],
u(iuae) et Chyterini l(ibertae) u(iuae), et Gallonia[e ---],
(*thêta nigrum*) Gallo[n]ia P(ubli) l(iberta) Clienta, u(iuus) P(ublius) Gallonius Capitonis l(ibertus) Cliens,
h(oc) [m(onumentum) h(eredem) n(on) ?] s(equetur) [n(ec) l(ocus) s(epulturae) ?].

À Publius Gallonius Capito, affranchi de Publius, jongleur, vivant et à Cytheris, son affranchie, vivante, et à Gallonia (...) vivante (...) Gallonia Clienta, affranchie de Publius, défunte ; Publius Gallonius Cliens, affranchi de Capito, vivant. Ni ce monument ni le lieu de la sépulture ne reviendront à

troupe) surmonté d'une grande épitaphe de bonne qualité. Il y a fait représenter « ce qui devait être son *ars* et [représentait] assurément son identité sociale : des balles, [...] dans ce mur dont la construction alterne, de gauche à droite quand on lit l'inscription, cippes parallélépipédiques verticaux et blocs à chapon, des sphères détournées ont été sculptées en creux, par paires, dans le champ au-dessus de l'inscription [...]. Elles représentent les balles de jonglage »¹⁵¹. Cet esclave, affranchi au moment de faire graver son inscription, a réussi socialement et économiquement grâce à cette profession et décide de le montrer avec fierté : il revendique une position sociale et un métier en lien avec les arts du spectacle, importants dans la vie civique romaine.

Il existe également des métiers de l'artisanat qui participent à la vie civique de la cité, notamment les *turarii*, généralement des affranchis car c'est une activité dite indigne pour les ingénus. Ils produisent et vendent de l'encens et des parfums pour les supplications, les sacrifices et les funérailles. Cette participation aux rites romains (d'origine indigène, en l'honneur de l'empereur ou de dieux originellement gréco-romains) intègre, même de loin, ces affranchis à la cité.

Sous l'Empire, le pouvoir instaure un compromis pour les cités de l'Occident : les affranchis, aussi riches soient-ils ne peuvent toujours pas appartenir à l'*ordo decurionum* mais sont en mesure d'obtenir un honneur extrêmement considéré dans la cité, qui les place au sommet de la hiérarchie plébéienne : le sévirat. Ainsi, les élites font reconnaître la supériorité de ces riches affranchis mais en maintenant le critère le plus fondamental en matière de statut, la naissance¹⁵². Le rôle du sévir augustal est d'organiser le culte et les cérémonies religieuses tous les ans au sein de la cité. La fortune de ces hommes leur permet d'effectuer des actes d'évergétisme très importants pour la vie civique, et en contrepartie, de recevoir des honneurs de différentes formes (des sièges spéciaux lors des manifestations publiques et les symboles de l'autorité : les appariteurs, les faisceaux et la toge prétexte notamment). Ces parvenus cherchent à imiter les magistrats, en se présentant en évergète ou en imitant sur leurs inscriptions funéraires ou honorifiques les formules employées par l'*ordo* de la cité. Ainsi, L. Aemilius Moschus (ILN 50¹⁵³) fait graver sur l'inscription en l'honneur de la mort de son

¹⁵¹ Béraud Marianne, « Esclaves en jeux dans l'Antiquité romaine. Les pratiques ludiques du monde servile entre normes et transgression », *Kentron* [En ligne], 2021.

¹⁵² Garnsey Peter, P. Saller Richard, Goodman Martin, Regnot Franz. *L'Empire romain économie, société, culture*, La Découverte, 1994.

¹⁵³ L(ucio) Aemilio L(uci) f(ilio) Pap(iria tribu) Arcano,

maître : « LDDS » pour « *locus datus decreto sevirorum* » pour imiter « *locus datus decreto decurionum* » édicté sur les inscriptions civiques par le conseil local. Les sévirs sont donc des personnages très riches, parfois grâce à leur métier comme les *uestiarii* ou les *aurifices* mais plus souvent grâce à leur maître/patron comme Moschus. Le phénomène du sévirat se développe essentiellement dans les ports d'importance, comme Narbonne, du fait du poids de cette couche sociale grâce notamment au milieu florissant des affaires (les naviculaires, privés, ceux au service de l'Annone, les grands commerçants et boutiquiers ou les fermiers municipaux)¹⁵⁴.

Cependant, un nombre très réduit d'affranchis accède en réalité à cet honneur officiel, mais surtout il faut noter qu'« il ne faut pas croire que cet honneur leur avait été conféré à la suite d'un enrichissement considérable, ou d'une place accrue dans le cadre de la cité. Souvent, l'influence d'un patron assez puissant pouvait jouer un rôle déterminant pour l'accès au sévirat »¹⁵⁵. Ils portent des gentilices appartenant aux plus anciennes familles romaines de Narbonne (comme Terentius, Cornelius ou Licinius), puis, dans la période qui suit, des noms d'origine provinciale, comme Aemilius. M.-L. Bonsangue en déduit que « l'activité professionnelle ne favorisait pas systématiquement l'ascension sociale, qui demeurerait a priori marginale, car le métier n'apportait pas vraiment des richesses importantes ». Par exemple, Moschus verse dans la caisse des sévirs augustaux un montant de 4000 sesterces : une somme

trib(uno) mil(itum) leg(ionis) XI Gem(inae) et trib(uno)
mil(itum) leg(ionis) I Mineru(iae), item trib(uno)
mil(itum) leg(ionis) II Aug(ustae), omnib(us) hono-
ribus in colonia sua funct(o),
adlecto in amplissimum
ordinem ab Imp(eratore) Caes(are)
Hadriano Aug(usto), (se)uir(o)
equitum Romanoru(m), curioni,
quaestori urbano, trib(uno)
plebis, praetori designat(o),
L(ucius) Aemilius Moschus, (se)uir
Aug(ustalis), patrono optumo, post
obitum eius inlatis arcae
seviror(um) ob locum et tuitio-
nem statuae s(estertiis) n(ummum) IIII (quatuor milibus) ;
l(oco) d(ato) d(ecreto) (se)uiror(um)
et sportulis dedicauit (denariis) III (tribus).

À Lucius Aemilius Arcanus, fils de Lucius, de la tribu Papiria, tribun des soldats de la légion XI Gemina, tribun des soldats de la légion I Minerua, ensuite tribun des soldats de la légion II Augusta, ayant accompli toutes les magistratures dans sa colonie, admis dans l'ordre sénatorial par l'empereur César Hadrien Auguste ; sévir des chevaliers romains, curion, questeur urbain, tribun de la plèbe, prêteur désigné. Lucius Aemilius Moschus, sévir Augustal à son excellent patron. Après la mort de son patron, il a versé dans la caisse des sévirs Augustaux pour l'entretien de l'emplacement et de la statue 4000 sesterces, l'emplacement ayant été donné par décret des sévirs. Il a versé aussi, à titre de sportule, le jour de la dédicace, trois deniers (pour chaque sévir Augustal).

¹⁵⁴ Robert Étienne, « Le culte impérial, vecteur de la hiérarchisation urbaine », *Itineraria hispanica*, Ausonius Éditions, 2006.

¹⁵⁵ Bonsangue Maria-Luisa, « Aspects économiques et sociaux du monde du travail à Narbonne, d'après la documentation épigraphique (Ier siècle av. J.-C. – Ier siècle ap. J.-C.) », in *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 13, 2002, pp. 201-232.

confortable mais loin des sommes que les magistrats peuvent détenir à Narbonne. On peut dire que les individus d'origine servile ou les individus libres mais modestes et appartenant au peuple peuvent participer à la vie civique, mais toujours de manière limitée, leur ascension ne pouvant aller jusqu'à leur octroyer des fonctions politiques majeures.

B : Travailler pour la cité ou pour l'Empire

Travailler pour Narbonne, pour la Narbonnaise ou pour l'empereur directement est possible pour les ingénus ordinaires et modestes, mais aussi pour les esclaves ou les affranchis. Dans un monde romain où la cité est l'organisation administrative et politique par excellence, travailler pour cet échelon ou les échelons supérieurs est honorable, et ces personnes ne manquent pas de le faire apparaître sur leur épitaphe. Ils appartiennent à la partie moyenne-haute de la pyramide sociale plébéienne (en dessous des sévirs augustaux, dont le prestige immense vient d'un recrutement directement effectué par l'ordre des décurions), grâce au prestige donné par les fonctions civiques.

Il y a d'abord les ingénus qui travaillent dans l'administration : des licteurs (qui portent les faisceaux devant les hauts magistrats), des viateurs (des messagers), des crieurs publics, des huissiers... Ce sont tous des appariteurs : ils appartiennent au personnel subalterne des magistrats et les assistent dans leurs tâches quotidiennes. Comme ils sont de naissance libre, ils peuvent potentiellement rentrer dans l'élite politique mais ça n'a jamais été attesté à Narbonne : ils restent enfermés dans une catégorie inférieure aux magistrats et grands commerçants ou fermiers ingénus de Narbonne. C. Manlius Rufus (ILN 98¹⁵⁶) est un ingénu

¹⁵⁶ C(aius) Manlius C(ai) f(ilius)
Pap(iria tribu) Rufus, Vmber,
ex{s} decuria
lictorum uiatorum
quae est C(olonia) I(ulia) P(aterna) N(arbone)
M(artio),
fecit sibi et suis.
[C(aio)] Cassio Clementi et
[---]sidiae Restitutae
contubernali et
C(aio) Cassio Exorato filio
C(aio) Cassio Viatori liber(to).
Cum aris.

descendant de colons vétérans de 45 a.C.. Il travaille en tant que *lictor viator* pour Narbonne et érige pour lui, C. Cassius Clemens (très probablement un camarade, licteur viateur lui-même), sa femme, son fils et leur affranchi, un tombeau. Ces appariteurs ont donc un capital permettant de s'assurer une digne sépulture mais restent assez invisibilisés face à la renommée et aux monuments érigés par l'élite politique pour qui ils travaillent.

Il existe également des esclaves ou affranchis qui travaillent pour la cité : ce sont des hommes et des femmes qui sont esclaves publics, et participent au bon fonctionnement de la cité. Par exemple, nous pouvons citer Martius Diochares (ILN 107¹⁵⁷), dont le gentilice est emprunté directement au nom de la cité, un *coloniae libertus* (affranchi de la colonie), qui a érigé son tombeau pour lui et sa compagne, une affranchie. L'inscription, à l'aspect médiocre, ne permet pas de tirer des informations quant aux tâches qu'il effectue pour Narbonne, mais l'on sait qu'un groupe d'esclaves jugés méritants peuvent prétendre à la liberté : « ainsi se dégageait une élite au sein de ce groupe dont le rôle était important dans le fonctionnement quotidien de la vie municipale. [...] Ils n'avaient pas de peine à créer des liens sociaux et familiaux avec les affranchis d'autres familles bien établies localement, et à en tirer parti en vue de faciliter ou de conforter leur ascension sociale. »¹⁵⁸. On remarque encore ici l'absence d'homogénéité dans ce groupe, et les différentes places qu'ils vont occuper au sein de la société narbonnaise.

Enfin, certains invisibles travaillent à Narbonne pour l'empereur, ses représentants ou bien pour la province. Ces esclaves ou affranchis occupent toujours des tâches subalternes comme comptables, receveurs-payeurs, géomètres, ou porteurs de dépêches (ils sont plus visibles après la multiplication des bureaux administratifs après 27 a.C.). M. Ulpius Eutyches

Gaius Manlius Rufus Vmber (ou Ombrien?), fils de Gaius, de la tribu Papiria, de la décurie des licteurs *uiatores* qui est dans la colonie Iulia Paterna Narbo Martius, a fait (réaliser cet enclos) pour lui et pour les siens. A Gais Cassius Clemens et à Vesidia (?) Restituta, sa concubine, et à Gaius Cassius Exoratus, son fils, et à Gaius Cassius Viator, son affranchi. Y compris les autels.

¹⁵⁷ [Viu(it) uel Viuus uel Viu(it), etc. ?]

[.] Martius

[c]ol(oniae) l(ibertus) Diocha[res]

Sabidia N(umeri) l(iberta)

[L]ucaea

[h]ic est sepu[Ita].

Vivant (?). (...) Martius Diochares, affranchi de la colonie (a fait le tombeau) ; Sabidia Lucaea, affranchie de Numerius, est enterrée ici.

¹⁵⁸ Christol Michel, « Un affranchi de la colonie à Narbonne : le quotidien municipal et l'accès au monde des affaires », in : *Revue archéologique de Narbonnaise*, tome 47, 2014. pp. 51-62.

(ILN 101¹⁵⁹) est l'un de ces affranchis impériaux, il est *mentor* (géomètre qui mesure et partage les terres de la cité et des domaines impériaux) du tout début du II^e siècle p.C.. Enfin nous pouvons rappeler l'existence d'un collège de messagers impériaux dont nous avons déjà parlé (ILN 106¹⁶⁰), qui servent le procurateur équestre (ils gèrent les domaines de l'empereur). Ils sont peu qualifiés, n'ont pas de tâche d'écriture ou de compte et ne sont pas proches de membres de la famille impériale. En somme, ils ont un statut social peu élevé, comme en témoigne l'inscription grossière et peu soignée de leur enclos funéraire¹⁶¹. Il existe donc une diversité de positions sociales, de reconnaissance et de richesse pour les travailleurs au service d'administrations (locale, provinciale ou impériale), mais qui n'empêche pas un point commun : l'exclusion du cercle fermé des élites narbonnaises.

¹⁵⁹ D(is) M(anibus).
M(arco) Vlpio
Eutycheti,
Aug(usti) l(iberto)
me(n)sori,
liberti
patrono
merentissimo.

Aux dieux Mânes. À Marcus Vipius Eutyches, affranchi impérial, géomètre. Ses affranchis à leur patron très méritant.

¹⁶⁰ [collegium sa-]
[l]utar[e] f]amilia[e]
[t]abellarior[um]
[C]ae[s]aris n(ostri) qua[e]
[su]n[t] Narbone, in
domu.
[l]n f(ronte) p(edes) CCCXXV,
[i]n a(gro) p(edes) C[.].JCV.

(...) Le collège salulaire de la *familia* des messagers de notre César qui sont établis à Narbonne, dans la maison. En façade, 325 pieds ; en profondeur (...) pieds.

¹⁶¹ Tran Nicolas, « Les tabellarii Caesaris nostri de Narbonne et les collèges d'esclaves impériaux dans le monde romain (CIL, XII, 4449) », in *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 2015, 26, pp. 109-125.

UTILISER L'ÉPIGRAPHIE POUR ENSEIGNER

A : Objectifs pédagogiques et préparation des séances

1/ De l'intérêt de l'épigraphie pour les élèves du secondaire

A : Des sources primaires pour découvrir les Romains et la méthode historique

Une source primaire (ou de première main) est un document original qui n'a pas été modifié et qui, comme une trace, émane ou témoigne d'un événement¹⁶². Ici, nous allons utiliser les sources épigraphiques (des stèles funéraires et d'autres documents) qui sont des produites par des témoins directs des événements.

Le choix volontaire de certains faits historiques pour créer un sens historique est le rôle du professeur, et il n'est pas prévu de faire choisir aux élèves les sources qui leur paraissent pertinentes : nous cherchons seulement, en début de seconde, à initier une réflexion sur les sources proposées.

Néanmoins, une source primaire ne s'avère pas un document facilement accessible dans une classe au secondaire. Les élèves font face à des problèmes de compréhension de ces documents (notamment ici, quand les documents proposés sont parfois abimés, en latin et contractés à l'aide de ligatures). Nous aurons donc besoin d'outils de remédiation (comme des fiches d'aides) et d'un « cadre de référence le plus précis possible car sans mise en contexte, la lecture de cette source n'est pas simple »¹⁶³. Du fait de cette inaccessibilité ressentie par les élèves, ceux-ci ne considèrent pas la source primaire comme une source très utile, voire fiable. Comme l'explique J.-F. Lévesque, « l'élève a tendance à accorder une confiance plus grande aux textes de manuels, qui sont plus clairs, selon lui, qu'aux informations contenues dans les sources primaires, souvent plus difficiles à comprendre ». Selon B.-W. Chowen, le manuel et la source primaire ont la même fonction au regard des élèves. Il faut donc, en début de lycée, faire accéder les élèves à ces sources, les rendre attractives et compréhensibles, afin qu'ils touchent du doigt une réelle réflexion historique.

¹⁶² Létourneau Jocelyn, *Le Coffre à outils du chercheur débutant : guide d'initiation au travail intellectuel*, Montréal, Boréal, 2006, 260 p.

¹⁶³ Lévesque Jean-François, *L'usage des sources primaires dans les manuels du secondaire en Histoire et éducation à la citoyenneté au Québec*, (Mémoire de maîtrise inédit), Université de Montréal, 2011.

En effet, si les sources primaires paraissent de prime abord plus complexes à utiliser en cours, une bonne utilisation de celles-ci permet de développer le raisonnement historique. Ces sources sont nécessaires au développement de la pensée historique et à l'initiation à la recherche¹⁶⁴. Le but est de mettre les élèves dans une relative situation d'« inconfort », face à une source jugée « difficile » afin de les pousser à avoir une réelle réflexion historique pour comprendre, et non seulement extraire des informations. On sait que l'utilisation de nombreuses ressources diversifiées est souvent pratiquée, afin d'illustrer les faits historiques en classe. C'est ce que J.-A. Zahorik nomme « *the extension style* ». Mais il note également que le « *thinking style* » (qui favorise la problématisation et l'interprétation) est bien moins utilisé, bien que ce soit le seul qui développe la méthode historique et en particulier les habiletés de questionnement, de critique, de comparaison et d'interprétation¹⁶⁵. En 2015, V. Boutonnet arrive aux mêmes conclusions quant à l'utilisation des ressources didactiques, il indique que « les activités d'apprentissages proposées par les récents ensembles didactiques (manuel, guide de l'enseignant et cahier d'exercices) d'histoire ne semblent pas toujours solliciter la méthode historique [...] les pratiques déclarées ou constatées des enseignants du secondaire sont le plus souvent transmissives et par conséquent ne favorisant pas l'exercice de la méthode historique. »¹⁶⁶. Bien plus que pour illustrer les notions à transmettre durant la séquence que nous allons proposer, le but sera d'utiliser les sources primaires pour faire accéder les élèves au savoir historique, en les mettant en position d'historien, qui doit nécessairement interpréter et questionner le document.

B : Attendus du Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports de 2019¹⁶⁷

Le premier thème de Seconde générale et technologique (qui doit advenir après un thème introductif sur la périodisation) s'intitule « Le monde méditerranéen : empreintes de l'Antiquité et du Moyen Âge ». Dans celui-ci, le premier chapitre est nommé « La Méditerranée antique : empreintes grecques et romaines ». Pour mettre en œuvre l'utilisation de documents

¹⁶⁴ Wineburg Samuel Sidney, « On the reading of historical texts: Notes on the breach between school and academy », *American educational research journal*, 28(4), 2011, p. 495-519.

¹⁶⁵ Zahorik, John A., « Teaching style and textbooks. », *Teaching and Teacher Education*, 7(2), 1991.

¹⁶⁶ Boutonnet Vincent, « Pratiques déclarées d'enseignants d'histoire au secondaire en lien avec leurs usages des ressources didactiques et l'exercice de la méthode historique. » *McGill Journal of Education*, 50(2-3), 2015.

¹⁶⁷ https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=38502

épigraphiques, nous avons choisi de nous concentrer sur l'objectif « Montrer comment Rome développe un empire territorial immense où s'opère un brassage des différents héritages culturels et religieux méditerranéens ». L'enjeu est de montrer le rôle fondateur de l'Empire romain, dont la compréhension est importante pour le reste du programme, qui analysera la construction de la modernité à partir de ces espaces antiques. Il s'agit de mettre en valeur, pour les élèves, les héritages politiques et civilisationnels qui permettent de mieux comprendre l'Europe moderne. Il convient donc d'insister sur l'organisation territoriale de l'Empire, sur son élaboration politique, sur les aspects culturels et religieux qui font sens dans cet espace géographique.

Afin d'impliquer les élèves dans la vie de l'Empire durant l'Antiquité, nous choisirons d'évoquer des espaces lointains mais décisifs pour l'Empire (comme Rome ou le *limes* rhénan) mais également des espaces proches de leur lieu de vie, afin qu'ils prennent conscience de l'étendue de l'Empire (comme Toulouse ou Narbonne).

Deux Points de Passage et d'Ouverture seront abordés dans ce chapitre, ils sont « un moment privilégié de mise en œuvre de la démarche historique et d'étude critique des documents ». De fait, nous les utiliserons pour initier les élèves au raisonnement historique en les amenant au plus près des situations et des acteurs, grâce aux documents épigraphiques choisis.

Le « principat d'Auguste et la naissance de l'Empire romain » doit permettre d'analyser la réponse d'Auguste à la contradiction entre un pouvoir fondé à l'échelle d'une cité et qui s'étend sur tout l'empire. Nous montrerons qu'à Rome, il met en place une véritable fiction républicaine, et nous illustrerons les relais de sa puissance par les cités et notamment les notables. La romanisation sera abordée mais ne sera pas le cœur du chapitre, et ne sera pas traitée comme une volonté unilatérale de la part de Rome d'imposer une « culture romaine », comme le préconise la fiche Eduscol¹⁶⁸ associée.

Le second PPO s'intitule « Constantin, empereur d'un empire qui se christianise et se réorganise territorialement ». La fiche Eduscol indique que deux éléments peuvent être mis en avant : « la mise en place de Constantinople comme nouvelle capitale et la conversion au christianisme ». Nous avons choisi de nous concentrer sur le passage au monothéisme, qui

¹⁶⁸ <https://eduscol.education.fr/document/23425/download>

permet, encore à l'aide de sources primaires « locales », de montrer l'imbrication entre la religion et les cadres institutionnels existants.

Enfin, nous pouvons dire également que le besoin d'une réflexion sur les sources est cité dans le BO, dans les « Finalités » (visées de l'enseignement de l'histoire) au travers de ce point : « le développement d'une réflexion sur les sources : l'élève apprend comment la connaissance du passé est construite à partir de traces, d'archives et de témoignages, et affine ainsi son esprit critique ». Notre volonté d'inclure la source épigraphique primaire en seconde s'inscrit totalement dans les attendus du programme officiel, cherchant à développer une « position d'historien » chez l'élève.

2/ Construire la séquence

A : Les notions, la problématique, les objectifs

Durant le Stage de Pratique Accompagné de Master 2, Mme Emmanuelle Fabre, ma tutrice durant l'année 2024-2025 m'a permis d'effectuer ma séquence dans sa classe de 2°10 au lycée polyvalent Bellevue, à Toulouse.

La fiche Eduscol associée à ce thème met en valeur les notions essentielles à aborder avec les élèves. Le concept de pouvoir est au premier rang de celles-ci, et dans ce chapitre il s'illustre au travers de la forme de l' « empire », qui devra être clairement défini dans le cours (ainsi que celle de République, afin de comprendre le passage d'une organisation du pouvoir à une autre). L'autre grande notion qu'il est important d'étudier est celle de civilisation, définie par M. Mauss comme « les éléments d'une culture qui ont vocation à être diffusés ». Nous utiliserons donc les notions de romanisation et de *pax romana* pour faire comprendre celle-ci.

Les catégories de capacités¹⁶⁹ visées durant cette séquence sont :

¹⁶⁹ Selon le Décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture, une « compétence est l'aptitude à mobiliser ses ressources (connaissances, capacités, attitudes) pour accomplir une tâche ou faire face à une situation complexe ». C'est pourquoi nous utilisons le mot « capacité » ici.

- Se repérer dans le temps : construire des repères historiques. Nous travaillons plus précisément les points « situer un fait dans une période donnée » en différenciant les périodes république et empire, et avec du récit historique et du repérage sur la frise chronologique de leur manuel ; « ordonner des faits les uns par rapport aux autres » et « mettre en relation les faits d’une période donnée » notamment avec la partie sur l’empire qui se christianise et la relation entre l’édit de Milan et la refondation d’une église à Narbonne environ un siècle plus tard.
- Se repérer dans l’espace : construire des repères géographiques. Nous approfondissons seulement la première capacité : « nommer et localiser des grands repères géographiques » en pratiquant notamment les cartes du bassin méditerranéen. Ils localiseront les nouvelles conquêtes d’Auguste durant l’enquête ainsi que la province de la Narbonnaise à plusieurs reprises car nous travaillerons précisément sur Toulouse et Narbonne.
- Raisonner, justifier une démarche, des choix effectués. Ici, nous travaillerons sur les capacités suivantes : « poser des questions à propos de situations historiques », comme avec le passage de la république à l’empire, mais tout en gardant une fiction républicaine ; « construire des hypothèses d’interprétation » pour comprendre notre document et ce qu’il apporte à la compréhension de l’empire ; ainsi que « justifier une démarche, une interprétation » quant à l’identité du soldat légionnaire, et les lieux où il a pu mourir.
- Analyser et comprendre un document. Les élèves exerceront les capacités suivantes : « comprendre le sens général d’un document », qu’il s’agisse de documents secondaires (une vidéo ou des documents issus de manuels d’histoire) ou primaires (comme les *Res Gestae* ou le linteau de porte de la cathédrale de Narbonne) ; « identifier le document et son point de vue particulier », nous travaillons fortement, en ce début d’année de seconde, sur la présentation du document et sur la capacité à prendre du recul avec celui-ci (les *Res Gestae* étaient l’exemple d’un document primaire, qui leur semblait donc plus « objectif » et pourtant très biaisé) ; « extraire des informations pertinentes dans un document pour répondre à des questions » dans chaque partie du cours ils doivent extraire les bonnes informations pour répondre à une consigne large, à des questions fermées ou remplir un tableau ; et enfin « confronter un document à ce qu’on peut connaître par ailleurs du sujet étudié »

durant les deux entraînements (un en classe à l'oral et un individuel) au commentaire composé.

- Pratiquer différents langages en histoire. Les élèves ont « écrit pour construire leur pensée » durant cette séquence, mais pas pour argumenter ou communiquer. En revanche, ils ont travaillé la capacité « s'exprimer à l'oral pour penser, communiquer et échanger » lors de l'enquête, de sa restitution, ou de la restitution du travail sur la romanisation. Ils ont également développé la compétence « s'approprier et utiliser un lexique spécifique en contexte » lors de toute la séquence, en utilisant les notions et les mots de vocabulaires spécifiques à ces deux régimes politiques.
- Coopérer et mutualiser. Dans cette dernière catégorie, grâce à l'enquête en groupe et au travail en binôme/trinôme sur la romanisation, les élèves ont pu « organiser leur travail dans le cadre d'un groupe dans le cadre d'une tâche commune et mettre à disposition des autres leurs compétences/connaissances », « adapter leur rythme de travail à celui du groupe » et « discuter, expliquer et argumenter pour défendre leurs choix ».

Un travail sur les sources a également été effectué, avec un quizz sur l'outil RGPD Wooclap en début de séquence, durant lequel les élèves ont débattu sur les sources et en sont arrivés à une définition orale d'une source primaire et secondaire. Puis durant toute la séquence, à chaque nouveau document nous devons nous poser la question de quel type de document il s'agissait. Enfin, à la fin de la séquence, nous leur avons distribué un tableau à double entrée qui recueille ce qu'ils ont retenu et compris de l'enjeu de la distinction entre sources primaires et secondaires. Voici le tableau ci-dessous (les réponses sont notées à l'intérieur, seuls les exemples ne sont pas complétés, ils pouvaient choisir des exemples dans toute la séquence), nous étudierons les photographies des réponses des élèves de la classe de Mme Fabre au lycée polyvalent Bellevue dans le C-4.

	Sources primaires	Sources secondaires
Date de création	Document qui a été créé par quelqu'un qui était à l'événement, un témoin.	Document qui a été créé après qu'un événement ait eu lieu, il est fait par

	Ex :	quelqu'un qui n'a pas été témoin de celui-ci. Ex :
Points forts de l'utilisation de la source	Ils offrent une perspective unique, ils sont authentiques et personnels. Ils proposent une expérience authentique d'un moment de l'histoire pour le lecteur. Ex :	Une source secondaire incorpore plusieurs perspectives. Elle permet à l'auteur d'étudier différentes sources primaires avant d'en produire une secondaire : le contexte est donc plus facilement saisissable dans une source secondaire. Ex :
Points faibles de l'utilisation de la source	Elle n'est pas objective, elle ne représente souvent qu'un moment court dans un temps historique plus long. Elle ne peut pas contenir beaucoup de détails sur un événement. Ex :	Elle peut être biaisée ou inexacte si la source primaire n'a pas bien été comprise. Ex :

La problématique, commune à l'autre séquence (« Athènes associe régime démocratique et établissement d'un empire maritime ») du chapitre 1 « La Méditerranée antique : empreintes grecques et romaines » est : « Comment, dans la méditerranée antique, des modèles politiques et culturels d'une grande postérité se sont-ils affirmés et quelles caractéristiques en furent retenues ? ». Pour y répondre nous allons diviser notre séquence en quatre séances : la République romaine, Auguste et la naissance de l'Empire romain, la romanisation de l'empire et Constantin et l'empire qui se christianise.

Les objectifs de cette séquence sont cités ci-dessus, en accord avec le Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports de 2019.

B : Des sources choisies pour découvrir d'autres acteurs de l'histoire

En premier lieu, il est important de rappeler que c'est sans doute la première fois pour la majorité des élèves de Seconde qu'ils vont être confrontés à des documents épigraphiques. L'Antiquité n'est abordée qu'en 6^{ème} au collège, c'est donc un souvenir lointain pour les élèves de 15 ans, et il y a peu de probabilités qu'ils aient été confrontés à cette source. En effet, si l'on regarde les principaux manuels d'histoire de 6^{ème} depuis les années 1970¹⁷⁰, il n'y a aucun document épigraphique proposé à l'étude, sauf dans l'édition de Hachette de 1990. Comme nous l'évoquions plus tôt, cette source demande une forte contextualisation et une autonomie des élèves qui doivent élaborer leur questionnement géographique, la classe de 6^{ème} étant moins adaptée à ces exigences.

Sur le chemin du savoir...

1. J'ÉTUDIE UNE INSCRIPTION

Les Romains nous ont laissé plus de 300 000 inscriptions gravées dans le bronze ou la pierre. On en découvre encore aujourd'hui lors de fouilles. Souvent, ces inscriptions célèbrent les mérites d'un personnage important. L'ordre est toujours le même :
– d'abord, l'identité de la personne (① du doc. 2).
– ensuite sa carrière, mais en commençant souvent par la fin (afin de lire immédiatement les titres les plus prestigieux, ② du doc. 2).
– enfin, le nom de ceux qui ont élevé le monument, ou la raison pour laquelle celui-ci a été construit (③ du doc. 2).

1. La carrière de Pline-le-Jeune

Calus Plinius, fils de Lucius, de la tribu Oufentina, Caecilius Secundus, consul, légat propréteur de la province de Pont, envoyé dans cette province sur avis du Sénat par l'empereur César Trajan Auguste vainqueur des Germains et des Daces, curateur du lit du Tibre et des égouts de Rome, préfet du trésor de Saturne, préfet du trésor militaire, préteur, tribun de la plèbe, questeur, tribun militaire de la III^e légion, fonctionnaire de l'état-civil, donna des thermes de ... sesterces, avec pour le décor 300 000 sesterces et pour l'entretien 200 000 sesterces.

Inscription trouvée à Côme (Italie).

1. Quel est le titre le plus important exercé par Pline ?
2. Où est-il placé dans l'inscription ? Pourquoi ?
3. Combien de postes Pline a-t-il occupé dans sa carrière ?
4. Qui a fait graver cette inscription ? Pour quelle raison ?
5. Expliquez pourquoi cette inscription a été trouvée à Côme.

Inscription	Explications
① Calus Plinius fils de Lucius de la tribu Oufentina Caecilius Secundus	Son prénom et son nom (pris après son adoption par son oncle Pline-l'Ancien). Son père se nommait Lucius ; (Pline perd très tôt son père, d'où son adoption par son oncle). Une des 35 tribus des citoyens romains. Premier nom de Pline avant son adoption. Son surnom.
② consul légat propréteur de la province de Pont, envoyé dans cette province sur avis du Sénat par l'empereur César Trajan Auguste vainqueur des Germains et des Daces curateur du lit du Tibre et des égouts de Rome préfet du trésor de Saturne préfet du trésor militaire préteur tribun de la plèbe questeur tribun militaire de la III ^e légion fonctionnaire de l'état-civil	Le plus important des magistrats. Fonction exercée par Pline en 100. Gouverneur d'une province dépendant du Sénat, (province sénatoriales), mais avec un titre d'envoyé de l'empereur (légat), ce qui indique sans doute une mission spéciale. Fonction exercée à partir de 110 ou 111 pendant au moins deux ans. C'est l'empereur Trajan (98-117). Pour expliquer ses titres, voir doc. 2 p. 110. Fonctionnaire dirigeant le service chargé d'entretenir le lit du Tibre et les égouts pour prévenir les inondations. Fonction exercée par Pline en 105. Responsable du trésor du Sénat, conservé dans le temple de Saturne à Rome. Responsable de la caisse de retraite des anciens légionnaires. Magistrat chargé de rendre la justice. Poste occupé en 93. Magistrat (titre surtout honorifique). Poste occupé en 91. Magistrat chargé des finances. Poste occupé en 89. Service militaire comme officier dans l'état-major de la légion. Petite charge d'initiation à l'administration civile.
③ donna des thermes de ... sesterces, avec pour le décor 300 000 sesterces et pour l'entretien 200 000 sesterces.	L'inscription est réalisée par la ville natale de Pline (Côme, en Italie du Nord) pour le remercier d'avoir embelli la cité.

2. La carrière de Pline, né vers 61 à Côme (Italie du Nord), mort vers 114 à Rome.

112

(Figure 6, photographie du manuel Hachette 1990).

On peut noter que, dans le seul manuel proposant d'étudier une stèle, le choix est fait de ne pas montrer le document original et d'opter pour l'exemple d'un homme illustre (Pline le Jeune)

Dans la séquence que nous proposons, nous voulons utiliser les documents épigraphiques pour découvrir des hommes peu connus par les élèves, moins visibles dans les représentations de l'Antiquité romaine, des soldats, des membres de l'élite municipale, des esclaves ou

¹⁷⁰ Etude réalisée parmi ces éditions : Belin (1977, 2000, 2013, 2021), Bordas (1970, 1981, 1996, 2016), Hachette (1975, 1986, 1990, 2004, 2016), Nathan (1977, 1988, 1996, 2002) et Hatier (1977, 1996, 2009, 2014, 2016).

affranchis, la plèbe, afin de faire comprendre les notions clés comme la romanisation ou l'extension de l'empire.

L'utilisation des stèles doit amener quelque chose de nouveau dans la manière d'étudier l'Antiquité : le but recherché est de partir à la rencontre d'acteurs « inconnus » afin de réaliser qu'il n'y a pas que les citoyens romains qui ont un rôle (ou existent...) dans l'empire romain.

En revanche, même si notre partie scientifique a pour but d'étudier « l'existence méconnue des plus faibles »¹⁷¹, ce n'est pas l'objectif recherché ici. Nous utiliserons des documents épigraphiques qui citent parfois les « plus faibles » (la plèbe et des esclaves pauvres) mais le cœur de notre propos n'est pas d'en expliquer la vie et le rôle, comme effectué dans notre partie scientifique. A l'issue de cette séquence, il faut que les élèves aient conscience que la catégorie « citoyen habitant Rome » n'est pas la seule existante au sein de l'empire et puissent citer un ou deux exemples de fonction (ou de rôle) qu'occupent d'autres acteurs de l'histoire romaine durant l'empire (les notables des cités romaines ou latines, les esclaves, le peuple – citoyens ou *incolae* – ou des soldats aux frontières de l'empire) mais, ils ne doivent pas expliquer précisément ce que font quotidiennement ces autres catégories ou avoir de réelles connaissances sur leur rôle au sein de l'empire. Notre objectif est avant tout de dé-invisibiliser ces acteurs plus ou moins méconnus.

En tout, nous utiliserons cinq documents épigraphiques pour la séquence :

- Une stèle funéraire, retrouvée en Allemagne, d'un soldat légionnaire (CIL 13, 07574 / 4, p. 128)
- L'autel au *numen* d'Auguste de Narbonne (CIL 12, 04333, p 845)
- Une stèle qui indique les donateurs pour la construction d'un temple à Vieille-Toulouse (CIL 12, 05388)
- Le socle de la statue d'Aponius Cherea, notable narbonnais (ILGN 00573)
- Le linteau de l'église chrétienne du IV^e siècle p.C. de Narbonne (CIL 12, 05336, p 856).

¹⁷¹ Farge Arlette, « L'existence méconnue des plus faibles », *L'Histoire au secours du présent*, Études, 404(1), 2006, 35-47.

Nous n'utilisons donc pas de stèle d' « invisibles » narbonnais (vus dans notre partie scientifique) à proprement parler car leur étude n'est pas utile pour les objectifs pédagogiques de cette séquence. Il est néanmoins possible de faire appel à ce genre d'exemple (oralement) pour illustrer notre séance sur la romanisation, ou de les utiliser pour répondre aux questions pratiques potentielles sur la vie de ces personnes au sein de l'empire.

Pour chaque source primaire utilisée dans la séquence (pas seulement les documents épigraphiques), nous utilisons une méthode historique que nous simplifions en deux étapes : une présentation et une analyse. La présentation est la critique externe du document (qui normalement implique toutes ces questions : Qui a produit le document ? Quelle est la source de ce document ? Est-ce une source primaire ou secondaire ? Quand a-t-elle été produite ? Pourquoi a-t-elle été produite ? Est-ce un document original ou une reproduction/traduction ? Quel est le support ? Est-ce un document complet ou un extrait ?) que nous allons simplifier en quatre questions simples (Qui ? Quand ? Pour qui ? Pour quoi ?). L'analyse, quant à elle, correspond à la critique interne du document (composée normalement des questions suivantes : Quelle est sa structure ? Quels étaient les buts poursuivis par l'auteur ? De quel type de texte s'agit-il ? Est-ce que l'auteur prend position ? Quelle est l'argumentation de l'auteur ?) et à son interprétation (notre réflexion face au document, ce que nous pouvons en dire) et, quand elle est effectuée entièrement (pour deux des cinq documents épigraphiques), est simplifiée par un tableau à double entrée avec : ce que dit le document/ce que je peux en dire (d'après mes connaissances).

C : Une véritable enquête épigraphique

Bien que toute la séquence fasse appel à des documents épigraphiques, il en est un que nous étudions sous la forme d'une enquête : c'est le moment privilégié du développement de la méthode historique. Nous choisissons de nous concentrer sur le premier document cité ci-dessus : la stèle funéraire, retrouvée en Allemagne, d'un soldat légionnaire (CIL 13, 07574 / 4, p. 128).

L'enquête est la « démarche d'investigation propre à toutes les sciences sociales »¹⁷². Elle permet aux élèves d'être acteurs de leur raisonnement, et de leur faire confronter leurs connaissances à des documents afin qu'ils mettent en œuvre, sans que cela ait été dit explicitement (la présentation de l'activité est surtout centrée sur le côté enquête ludique), la méthode historique. Le travail préalable sur les sources primaires et secondaires doit également leur permettre de prendre du recul face aux documents, et notamment à la stèle, difficile à traduire, à comprendre et à analyser. Le but est également de les confronter à un document « brut », duquel ils ne pourront pas tout comprendre, ce qui n'annule pas l'intérêt du document : ce à quoi, dans les manuels, ils sont peu confrontés.

L'enquête est une méthode originale. Elle surprend les élèves et varie des modalités de travail habituelles en classe, c'est ce que remarque en 2005 François Audigier¹⁷³, qui explique notamment que cette démarche paraît très éloignée de la forme scolaire de l'histoire. Contrairement aux sciences « dures », où la démarche d'investigation est plus développée (il s'agit de mettre en pratique en classe ce qu'il se passe sur le terrain), en histoire, les élèves répondent généralement seulement à des questions précises du professeur sur des documents qu'il a choisis pour illustrer les connaissances qu'il souhaite transmettre. Or, « apprendre l'histoire, c'est avant tout développer un raisonnement historien et cela ne peut se produire que si les élèves sont régulièrement placés dans des situations où ils doivent comparer des sources, traiter des informations complexes et coproduire le texte du savoir ; autrement dit, lorsqu'ils sont en situation d'enquêter. »¹⁷⁴.

Si l'enquête a donc pour but de mettre les élèves dans une démarche spécifique, elle doit aussi permettre de leur transmettre des connaissances. L'apprentissage par l'enquête, ce que Jean-Louis Jadoulle nomme « l'apprentissage-recherche », permet aux élèves de se poser par eux-mêmes « la question qui donnera aux contenus principaux que l'enseignant souhaite

¹⁷² Passeron Jean-Claude (1991). *Le Raisonnement sociologique, l'espace non poppérien du raisonnement naturel*, Nathan, Essais & Recherches, 408 p.

¹⁷³ Audigier François (2005). « Les enseignements d'histoire et de géographie aux prises avec la forme scolaire », in *Raisons éducatives* n°9, Bruxelles, De Boeck, pp. 103-122.

¹⁷⁴ Vialle Jacques, « Ce que l'enquête apporte à l'enseignement de l'histoire. » *Aggiornamento hist-geo*, 2019.

faire apprendre le statut de “réponse” »¹⁷⁵. Dans l'enquête proposée, le premier but est de trouver qui est le personnage sur la stèle, mais ensuite de trouver où il est potentiellement mort. Cela vient répondre à la question : comment l'empire arrive à s'étendre autour de la Méditerranée ? Pour arriver à la notion de *Pax Romana*, condition obligatoire à la romanisation. C'est cette logique, et ce questionnement, qui est facilité par l'enquête, au lieu d'apporter un « discours-découverte » (J.-L. Jadoulle) qui exposerait directement une logique aux élèves sans qu'ils se la soient forcément appropriée.

L'écueil principal, est celui d'en rester à un cas singulier, celui de notre soldat, sans que les élèves prennent conscience qu'il illustre un phénomène à plus petite échelle : la militarisation des marges de l'Empire romain. Lorsque l'on travaille sur des archives qui mettent en scène un témoignage unique, et qui évoque en plus des informations aussi banales (quotidiennes) que l'âge de la mort, il faut articuler cette « vie » découverte aux événements et aux systèmes auxquels il est intégré. A ce propos, Arlette Farge explique : « entrer dans l'expérience du sujet, de l'acteur social oblige à articuler cette expérience avec l'ensemble des événements qu'il produit ou subit »¹⁷⁶. Nous ne travaillons pas ici directement sur les campagnes de la VIII^e légion Augusta, celle de notre soldat, mais une carte, ainsi qu'un document primaire textuel permettent aux élèves de faire cette jointure entre le soldat unique que l'on vient de découvrir et la situation d'expansion de l'empire du I^{er} siècle a.C. au I^{er} siècle p.C.. Le personnage s'articule, de fait, à une vie collective, un système politique, social et économique qui le dépasse.

Enfin, nous décidons de faire réaliser cette enquête en groupe, parce que cette modalité de travail permet de créer une communauté d'apprentissage dans et entre les groupes : elle soude le groupe classe dans un travail qui demande de la coopération pour lire, réfléchir, proposer des hypothèses et confronter ses idées dans un objectif commun : trouver la « réponse ». Même si l'enquête proposée est plus collaborative (traiter ensemble une même

¹⁷⁵ Jadoulle Jean-Louis, *Faire apprendre l'histoire. Pratique et fondement d'une « didactique de l'enquête » en classe de secondaire*, Érasme, 2015.

¹⁷⁶ Farge Arlette, *Écrire l'histoire. Hypothèses*, 7(1), 2004.

tâche) que coopérative (partage des tâches), il est dit en début de séance qu'il y a des ressources à lire pour comprendre l'épigraphie, et que les premiers encarts qui servent à décoder le latin peuvent être répartis dans le groupe. Ce travail s'adressant à des élèves d'environ 15 ans, nous faisons le choix de les laisser s'organiser eux-mêmes, et nous observons que la coopération est souvent choisie pour mener l'enquête, dans un objectif d'efficacité (ils disposent de 40 minutes pour répondre aux différentes questions de l'enquête). Selon Johnson et Johnson : « Un travail en groupe, [réalisé] dans un but commun, qui permet d'optimiser les apprentissages de chacun. [...] L'activité collective orientée dans une même direction, vers un objectif partagé par tous, peut profiter à chaque membre du groupe »¹⁷⁷. Il faut donc mettre en place un apprentissage collectif qui ne prend corps que si les élèves trouvent un réel avantage à coopérer (il faut un travail à faire relativement complexe) : deux conditions sont absolument nécessaires à avoir en classe pour cela, ce sont l'interdépendance positive (les membres du groupe doivent estimer que leur réussite dépend de celle des autres membres) et la responsabilité individuelle (chacun perçoit que ses propres efforts, sa contribution personnelle, ses compétences sont importantes pour atteindre les objectifs du groupe)¹⁷⁸. Le dispositif didactique mis en place (les questions intermédiaires pour aider à la compréhension) permet aux élèves de savoir ce qu'ils ont à faire et d'encadrer leur cheminement et donc de créer ces deux conditions nécessaires (elles dépendent aussi des relations interpersonnelles dans la classe, sur lesquelles nous avons peu de prises en tant que stagiaire). Enfin, la volonté de coopération vient également de la « saveur des savoirs »¹⁷⁹, de l'appétence des élèves pour l'intrigue, de sa capacité mobilisatrice. C'est le côté « divertissant et original » que trouvent les élèves à cet exercice.

Voici l'enquête distribuée par groupes en classe : elle est composée de la photographie de la stèle funéraire, du texte retranscrit et encadré selon des groupes de mots qui ont la même utilité pour décrypter la stèle, et de questions intermédiaires comme expliqué ci-dessus, pour éviter que leur seul objectif ne soit de traduire la stèle, ou qu'ils se sentent perdus face au travail demandé.

¹⁷⁷ Johnson, D.-W. et Johnson, R.-T. (1990). Apprentissage coopératif et réussite. Dans S. Sharan (éd.), *Apprentissage coopératif : théorie et recherche* (pp. 23-37). Traduit par C. Reverdy dans : Reverdy Catherine, « La coopération entre élèves : des recherches aux pratiques. », *Dossier de veille de l'IFÉ*, 2016, 114, pp.1-32.

¹⁷⁸ Plante Isabelle, « L'apprentissage coopératif : Des effets positifs sur les élèves aux difficultés liées à son implantation en classe », *Revue canadienne de l'éducation*, 35(4), 2012.

¹⁷⁹ Astolfi, Jean-Pierre, *La saveur des savoirs. Disciplines et plaisir d'apprendre*, PUF, 2008.

Enquête épigraphique

Avec tous les éléments du cours et la fiche « lire et comprendre une inscription », répondez aux questions :

- Qui est la personne représentée sur cette stèle funéraire ?
- Quels sont les lieux où il a potentiellement pu mourir ?
- Quelles sont les évolutions territoriales de l'Empire ? (les nouvelles conquêtes sous Auguste)

Pour vous aider, voici le texte réécrit dans lequel chaque partie encadrée et correspond à une information sur le personnage.



Texte réécrit :

C

VAL

C

F

BERTA

MEN

ENIA

CRISPUS

MIL

LEG

VIII

AUG

AN

XL

STIP

XXI

F

F

C

(Figure 7, enquête épigraphique)

Avec cette fiche enquête, nous distribuons également aux élèves plusieurs fiches (par groupe) de remédiation, appelées « fiche aide » par le professeur, qui servent à lire et comprendre l'inscription. Elle contient en réalité d'autres informations qui permettent aux élèves de généraliser le cas particulier de ce soldat, pour comprendre les évolutions territoriales de l'empire. C'est sur cette fiche qu'une coopération peut s'effectuer, car elle est dense en informations, ce qui permet de « jouer le jeu de l'enquête » et d'inciter les élèves à saisir seulement les informations dont ils ont besoin.

Lire et comprendre une inscription

Verbes/noms fréquents dans les inscriptions

D : dare (donner) : dedit → il a donné
D : dedicare (dédier) : dedicavit → il a dédié
F : facere (faire) : fecit → il a fait
C : curare (prendre soin de faire qq chose) : curavit → il a pris soin...

S/STIP : stipendia, orum : service militaire

Quelques relations de parenté

C/CON : coniunx, ugiis	Epoux, épouse
F : filius, i ; filia, ae	Fils, fille
F : frater, fratris	Frère
M : mater, ris	mère
P : pater, ris	père

La dénomination à l'époque romaine

- Citoyens romains : *praenomen, nomen gentilicium*, filiation (par le prénom abrégé du père), tribu, *cognomen*
Ex. L(ucius) M(arcus) L(ucii) F(ilius) V(ol)T(inia tribu) C(lemens)

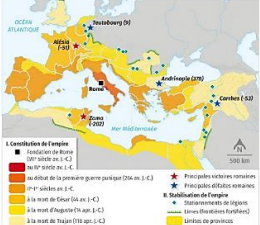
Quelques prénoms
A(ulus) L(ucius) M(arcus) S(P)ur(ius) C(aius) M(a)N(ius) T(iberius) P(ublius) T(itus)

Quelques tribus (originellement le lieu de résidence à Rome, elle perd son importance durant l'Empire)
LEM(onia) MAEC(ia) QVIR(inia) VEL(inia) CLV(stumina) MEN(enia) ROM(ilia)

Les conquêtes d'Auguste

Après la mort de César, en 44 av. J.-C. Octave gouverna la république d'abord avec le concours d'Antoine et de Lépide [...]. Son alliance avec Antoine avait toujours été chancelante et incertaine. Après de fausses réconciliations, il la rompit enfin [...]. Peu de temps après, il le vainquit à la bataille navale d'Actium. [...] Puis il gagna l'Égypte par l'Asie et la Syrie, assiégea Alexandrie où Antoine s'était réfugié avec Cléopâtre, et s'en rendit bientôt maître. Antoine voulut parler de paix ; mais il n'était plus temps. Auguste le contraignit à se tuer, et il le vit mort. [...] Il soumit, ou par lui-même, ou par ses généraux, les Cantabres, l'Aquitaine, la Pannonie, la Dalmatie, avec toute l'Illyrie. [...] Il rejeta les Germains au-delà de l'Elbe, il reçut la reddition des Suèves et des Sigambres et les transporta dans la Gaule sur les bords du Rhin.

Suétone
Vie des douze Césars, début du II^e siècle apr. J.-C.



Carte des provinces et des légions (à retrouver en couleur p.53)

L'armée romaine

L'armée romaine est composée de troupes différentes :

- la garnison de Rome
- les légions, stationnées dans les provinces, chargées de la sécurité de l'Empire, formées de citoyens romains
- les troupes auxiliaires, organisées en cohortes de fantassins (cohortes, -tis) et ailes de cavalerie (ala, -ae).

Chaque légion avait un numéro, parfois complété par des épithètes honorifiques ou impériales.
Ex : I Italica ; III Augusta ; III Gallica ; IX Hispana ...

Abréviations des fonctions militaires

L ; LEG : legio, -onis : légionnaire
C ; COH : cohors, cohortis : cohorte
A ; ALA : ala, -ae : aile (de cavalerie)
M ; MIL : miles, militis : soldat

Durant mon stage de Master 1, il m'a été donné la possibilité d'effectuer cette enquête dans deux autres classes de secondes : celles de M. Guillaume Lavedan. Elle a donc en tout été effectuée trois fois, et nous avons donc des retours de trois classes différentes sur cette activité, que nous exploiterons dans la conclusion.

(Figure 8, Fiche aide pour l'enquête

épigraphique¹⁸⁰)

¹⁸⁰ Carte des provinces et texte de Suétone (traduit et simplifié) issus du manuel en ligne lelivrescolaire.fr.

B : Déroulement des séances

Nous allons présenter la séquence proposée aux élèves de seconde ci-dessous, qui a été accompagnée d'un power point durant les quatre heures. Tous les documents utilisés sont en annexes. Les références des documents primaires épigraphiques ont été données en page 71.

Premièrement nous rappelons la problématique aux élèves, commune à leur séquence sur la Grèce antique : comment, dans la Méditerranée antique, des modèles politiques et culturels d'une grande postérité se sont-ils affirmés et quelles caractéristiques en furent retenues ?

Ensuite, une très courte introduction par le professeur est faite, pour leur rappeler le contexte du cours : l'Antiquité, qui se déroule entre le IV^e millénaire avant JC et le V^e siècle après J.-C., est une période qui est marquée en Europe par l'émergence et l'affirmation de deux civilisations qui vont profondément transformer l'Europe : la civilisation grecque et romaine. Ces deux civilisations partagent un même berceau, la Méditerranée et mettent en place des régimes politiques élaborés et variés, organisés autour de cités états comme Athènes et la coexistence de grands empires comme Rome.

1/ La République romaine (30 minutes)

C : Les sources primaires : enquêtes sur les représentations.

Premièrement un quizz rapide sur Wooclap (outil RGPD) a été proposé aux élèves, afin de recueillir leurs premières idées sur les types de sources, et d'introduire l'histoire romaine par une activité ludique et qui ouvrait le débat. Voici deux captures d'écran du quizz, qui comportait six questions illustrées et deux propositions de réponse à chaque fois.

1. Les Res Gestae, texte autobiographique de l'empereur Octave Auguste, écrit de son vivant.	Modifier	Afficher
2. Un livre écrit en 1976 par Claude Nicolet, historien spécialiste de l'histoire antique, au sujet de l'histoire de Rome.	Modifier	Afficher
3. Une ancre marine en bois et en plomb, datant du I ^{er} siècle ap. J.-C. et découverte au quai antique de La Nautique, à Narbonne.	Modifier	Afficher
4. La stèle funéraire de Licinia Flavilla et Sextus Adgennius Macrinus, retrouvée à Nîmes.	Modifier	Afficher
5. Une émission de télévision sur France.tv au sujet de l'organisation de la ville de Rome.	Modifier	Afficher
6. La retranscription et la traduction en français d'un senatus-consulte (décret donné par le Sénat) datant de 186 av. J.-C.	Modifier	Afficher



(Figures 9 et 10, captures d'écran du quizz Wooclap)

A la fin du quizz, le professeur énonce avec eux les principales caractéristiques des sources primaires et secondaires, sans rendre obligatoire la prise de note : c'était un exercice oral, rapide, pour introduire la réflexion sur les sources. Leurs idées à l'écrit seraient recueillies plus tard, durant l'exercice final de la séquence sur les types de sources.

Voici les idées générales que nous avons fait émerger durant cet exercice :

- Une source primaire fournit un récit de première main d'événements recueilli pendant que les événements décrits se produisent (ou peu après). Elles peuvent être : des lettres, des témoignages de témoins oculaires, des rapports officiels, des photos, des discours, des objets d'époque...
- Une source secondaire est une source qui a été créée plus tard par quelqu'un qui n'a pas eu l'expérience de l'événement. Par exemple : des manuels, des articles spécialisés, des biographies, des encyclopédies...

B : La République romaine (509-27 avant J.-C.)

Dans cette partie, le but est de montrer rapidement le fonctionnement de la République romaine, afin que les élèves comprennent le changement de régime politique.

Le professeur dicte une petite trace écrite pour donner le contexte historique plus précis : Fondée au VIII^{ème} siècle avant J.-C. selon la légende, Rome impose peu à peu sa

domination sur le monde méditerranéen. La cité est d'abord gouvernée par des rois puis devient une République en 509 avant J.-C.

L'organigramme simplifié des institutions républicaines est affiché au tableau ainsi que les questions : combien de grandes institutions politiques compte la République romaine ? Quel est ce régime politique ?

Les réponses sont données à l'oral par des élèves volontaires : il y a trois institutions principales qui sont les comices (importance des élections par les citoyens), le Sénat (organe consultatif – nous pouvons rappeler ce que cela signifie) et des magistrats (ils ont le pouvoir effectif de gouvernement : la justice, l'armée, exécution des lois). Ce régime politique est une République oligarchique (nous lisons la définition d'oligarchique et la réexpliquons en cours, ainsi que la différence avec notre régime politique : la démocratie).

Enfin, une définition de République est co-construite avec les élèves : (res publica = chose publique) un Etat sans roi dans lequel la population (ou une partie de celle-ci !) détient le pouvoir politique

C : La fin de la République : des crises à Jules César à Octave.

Le professeur raconte la fin de la République sous la forme du récit historique et les élèves repèrent les principaux temps du récit sur leur frise dans le manuel¹⁸¹ : La République connaît une grande expansion territoriale de 300 à 27 avant J.-C. et conquiert une grande partie du bassin méditerranéen. Au 1er siècle avant J.-C., une guerre civile divise les romains. César, le conquérant de la Gaule est assassiné en 44 avant J.-C. mais la guerre civile continue entre son fils adoptif Octave et un de ses anciens généraux. Octave est vainqueur en 31 avant J.-C. et 4 ans plus tard, le Sénat et le peuple romain le nomment Auguste : il va progressivement acquérir tous les pouvoirs en préservant l'apparence des institutions républicaines.

2/ Auguste et la naissance de l'Empire romain (1 heure et 20 minutes)

A : Définir l'empire

¹⁸¹ Les élèves de la classe de Mme Fabre, dans laquelle nous avons mené cette séquence complètent, ont le manuel lelivrescolaire.fr.

L'objectif de cette partie est de comprendre comment Octave Auguste capte tous les pouvoirs de la République, mais sans en changer le système. Le document des institutions républicaines simplifiées est réaffiché au tableau, et un nouveau document est proposé, celui de la captation des pouvoirs par l'empereur.

Consigne donnée : Remplissez ce tableau¹⁸² à l'aide des 2 organigrammes au tableau et du document 2 page 50. Surlignez ce qui relève du pouvoir politique et judiciaire, entourez ce qui relève de la maîtrise du territoire et soulignez ce qui relève du pouvoir religieux. Les cases déjà remplies dans le tableau distribué sont notifiées par des astérisques.

Les institutions de la République conservées mais « vidées » de leur pouvoir, et leur représentants*	La captation de chaque pouvoir par l'empereur*
Les comices (le peuple romain)	Il fait les lois : il maintient les élections mais il propose ses candidats et ses lois*
Les censeurs*	Il recrute le Sénat
Les consuls*	Il est consul à vie et <i>imperator</i> : chef des armées
Grand Pontife (chef du clergé romain)*	Il devient Grand Pontife
Préteurs	Il peut juger ou rejurer tous les procès*
Sénat	Il commande les provinces

Après la correction au tableau de cet exercice, une définition d'Empire romain est co-construite avec les élèves : forme de gouvernement mise en place par Auguste qui conserve les institutions républicaines mais donne tout le pouvoir à l'empereur.

La seconde partie de la séance est consacrée à une première étude de document : les élèves vont étudier un extrait traduit et simplifié du testament politique d'Auguste, les *Res Gestae Divi Augusti*, présent dans leur manuel et qu'ils viennent de lire pour remplir le tableau plus aisément. Ils doivent d'abord présenter le document individuellement, sur leur cahier, en répondant aux questions : quoi ? qui ? quand ? pour qui ? pour quoi ? Et l'analyse se fera ensuite collectivement au tableau, animée par le professeur, idée par idée. Le but est de donner la méthode de l'analyse de document et de mener une réflexion sur la fiabilité historique de ce document primaire. Voici les idées principales qui doivent émerger :

¹⁸² Les cases déjà remplies dans le tableau distribué sont notifiées par des astérisques.

Quoi ? Un texte testamentaire

Qui ? Octave, fils adoptif de César, appelé *Augustus* par le Sénat en 27 av. J.-C. et appelé ensuite *Imperator Caesar Divi Filius Augustus* (« Empereur César, Fils du Divin, Auguste »). Il est le 1^{er} empereur romain (27 aC – 14 pC).

Quand ? En 14 après J.-C.

Pour qui ? Le texte des *Res gestae* est gravé sur des plaques de bronze qui sont disposées devant son mausolée à Rome : tous les Romains (c'est sa volonté).

Pour quoi ? Résumer ses principales actions, honorer sa personne et qu'il puisse être divinisé après sa mort.

Ce que dit le texte	Ce que je peux en dire à l'aide de mes connaissances
« <i>laisse un testament qui résume ses principales actions politiques</i> »	Ce texte évoque les charges et les honneurs civils et religieux qu'il a reçus et ses exploits en tant que pacificateur et conquérant. Sa principale action est de fonder le principat.
« consul 13 fois » + « puissance tribunicienne »	Il détient des fonctions politiques : il dirige le gouvernement et l'armée. Il a inventé des pouvoirs spéciaux avec sa nouvelle forme de gouvernement (il est nommé à vie) : il capte les pouvoirs de la République.
« la dictature [...] je ne l'ai pas acceptée »	Il est vrai qu'il a refusé cet honneur, mais parce qu'il n'en avait déjà plus besoin, il avait déjà tous les pouvoirs entre ses mains : c'est ce que l'on appelle la comédie du refus du pouvoir.
« après avoir éteint les W civiles »	Auguste est arrivé au pouvoir après une bataille principale, entre lui et le successeur de César – Marc Antoine (31 av. J.-C.).
« avec le consentement de tous »	Il ne peut pas s'en assurer, c'est une exagération, de plus il est sûr que c'est faux puisqu'il a battu des adversaires pour arriver au pouvoir.
« je transférais la république de mon pouvoir	En 27 av. J.-C., au début de son 7 ^{ème} consulat, il prend la parole lors d'une séance au Sénat pour annoncer sa volonté

dans la libre disposition du Sénat et du Peuple romain » = « Auguste »	d'abdiquer de tous les pouvoirs accumulés, après avoir « restauré » l'ordre républicain. Mais le Sénat, qui lui est favorable (épuration), décide sur sénatus-consulte de prolonger ses pouvoirs.
« Je n'avais pas plus de pouvoir que mes collègues dans les magistratures »	C'est faux : il choisit lui-même les nouveaux citoyens de Rome, il engage des procès contre ceux qui critiquent son gouvernement, il choisit les pro preteurs (qui gouvernent les provinces), il exerce la fonction de consul pendant 5 années consécutives...
Le ton général du document	C'est un texte laudatif ou élogieux, il se met en valeur en représentant toutes les bonnes actions qu'il a effectué. Il se présente comme un pacificateur et une personne qui fait consensus et fait ce que tous les empereurs feront après lui : la « comédie du refus du pouvoir »
Quel est l'intérêt de ce document ?	Il est écrit par l'acteur principal de la construction de l'Empire et donc en même temps très partiel et orienté car il n'a qu'un but de mise en valeur de la personne d'Auguste Attention : c'est un document biaisé, il ne donne pas la vérité historique telle qu'elle a existé mais reste d'une grande utilité pour connaître l'empire romain du point de vue de son dirigeant.

B : Enquête épigraphique : les soldats et l'extension de l'Empire romain.

La seconde partie du B est donc dédiée à l'enquête épigraphique.

Consigne donnée : Exercice de réflexion par 2 ou 3 : avec le cours et la fiche d'aide « lire et comprendre une inscription », indiquez qui est le personnage, les lieux où il a probablement pu mourir et quelles sont les nouvelles conquêtes d'Auguste. Vous présenterez ensuite le document (quoi ? qui ? quand ? pour qui ? pour quoi ?) et montrerez ce qu'il apporte pour la compréhension de la réalité historique de l'Empire romain.

Les élèves sont ensuite laissés une trentaine de minutes en autonomie pour faire ce travail. Cette enquête est présentée et expliquée à la page 76.

Voici les réponses attendues et corrigées collectivement à l'oral.

Qui est-il : C(aius) 'Va'l(erius) C(aii) f(ilius) Berta Men/e'ni'a Crispus m'il'(es) leg(ionis) VIII / Aug(ustae) an(norum) XL st'ip'(endiorum) XXI f(rater) f(aciendum) c(uravit)

Ici repose Caius Valerius Crispus, fils de Caius, de la tribu Menenia Berta (Berta pouvant être une précision géographique ?), soldat de la huitième légion Auguste, mort à 40 ans, qui a servi durant 21 ans ; son frère (d'armes probablement) a pris le soin de lui faire ériger ce monument.

Où a-t-il pu mourir : là où sont stationnées des légions = où il faut défendre l'Empire : à la frontière Nord ou Est de l'Empire (là où il y a le *limes*)

Cette légion sert en Dalmatie, en Pannonie ou en Germanie, ce soldat est donc stationné dans une province frontalière et doit défendre l'Empire. Il a servi durant l'époque augustéenne ou plus tard (sûrement sous Claude : 41-54). Le professeur indique finalement que cette stèle a été retrouvée à Weisbaden, en Allemagne, et localise cette région sur la carte de l'Empire.

Nouvelles conquêtes à localiser : l'Egypte, la Syrie, l'Asie, les Cantabres (Nord de l'Espagne), l'Aquitaine (déjà conquise : il la pacifie), la Pannonie et la Dalmatie (Est de l'Italie), l'Ilyrie (le long de la mer adriatique), Germains au-delà de l'Elbe (= Germanie = notre soldat).

Quoi ? une stèle funéraire en pierre

Qui ? le frère de Caius Valerius Crispus, légionnaire mort en Germanie (supérieure)

Quand ? à sa mort, probablement dans les années 40'

Pour qui ? les romains qui verront sa tombe, pour la mémoire de son frère

Pour quoi ? lui rendre hommage

Finalement, la trace écrite suivante leur a été proposée : La défense de l'Empire romain par les légionnaires et les troupes auxiliaires permet de créer la *pax romana** : une longue période de paix de l'empire romain au I^{er} et II^{ème} siècles après J.-C. où les stations romaines stationnent dans les provinces les plus instables et où les frontières sont fortifiées (*limes*). Cette période de prospérité va permettre un essor des échanges commerciaux au travers de tout l'empire et la diffusion de la culture romaine.

3/ La romanisation de l'empire (1 heure)

A : La romanisation : définition

Le professeur commence par dicter le début du cours : Maintenant que Rome possède un immense empire, il faut le contrôler : cela passe par la diffusion de la citoyenneté pour les habitants et par l'adoption du mode de vie romain. Dans chaque cité il faut trouver des hommes riches et influents qui vont adopter le mode de vie romain et le diffuser.

Ensuite, les élèves vont être amenés à réfléchir aux différentes manières pour devenir citoyen romain, avec une question type : « Comment peut-on devenir citoyen quand on est par exemple un habitant de la Gaule, un Toulousain ? ». Il existe encore d'autres moyens de devenir citoyen romain mais voici les principales à évoquer avec les élèves : par la naissance, par le mariage, par octroi individuel à des pérégrins (hommes libres vivant dans l'Empire), par affranchissement (rendre libre un esclave), par l'armée : servir 28 ans dans une troupe auxiliaire ou par l'exercice d'une magistrature par exemple à Toulouse ou à Narbonne.

La Constitution antonine est ensuite montrée au tableau, dans son état actuel, puis les élèves notent qu'en 212, Caracalla accorde avec la Constitution antonine la citoyenneté à tous les hommes libres de l'Empire.

Une carte des échanges dans le bassin méditerranéen est ensuite affichée au tableau, étudiée avec les élèves et une définition de romanisation est ensuite co-construite.

Romanisation : processus par lequel Rome intègre progressivement les provinces conquises et qui passe par l'accès à la citoyenneté, l'adoption de la civilisation romaine et peu à peu du mode de vie romain. Cela permet à Rome de contrôler un vaste empire avec un nombre réduit de soldats.

Durant dix minutes, les élèves découvrent ensuite les traces de la romanisation à Toulouse. L'histoire de Toulouse à partir des années 10 est racontée sous forme de récit historique, des

reconstitutions de Toulouse romaine peuvent être affichées au tableau, ainsi que les traces encore visibles aujourd'hui de l'époque romaine notamment :

- Des morceaux du rempart, dont un pan est visible sur un parking derrière la Préfecture, place Saint-Jacques, et un autre au magasin Uniqlo au sous-sol.
- Les "arènes romaines", un grand amphithéâtre dont il ne reste que les vestiges : fait de briques et de galets utilisé pour les combats de gladiateurs et les chasses.

B : La romanisation en action

Pour terminer cette séance sur la romanisation, les élèves vont travailler quarante minutes par petits groupes sur trois aspects de la diffusion du modèle romain à tout l'empire : la religion, l'architecture et le commerce à Toulouse et à Narbonne (dont on repère les localisations sur la carte des échanges, au tableau).

Consigne : Répondez aux questions sur les documents par groupe de 3 ou 4. A la fin du temps imparti (25') pour l'étude de ces documents, chaque groupe choisit 1 porte-parole qui présente un document de son corpus et qui explique en quoi celui-ci illustre la romanisation de l'empire et par qui cette romanisation passe.

Les trois corpus proposés, ainsi que les réponses qui devaient être apportées sont en annexes.

A la fin du cours, une trace écrite courte est proposée au tableau, reprenant les différents aspects de la romanisation avec des exemples concrets issus des villes de Narbonne ou de Toulouse.

4/ Constantin, empereur d'un empire qui se christianise (1 heure)

A : L'empereur Constantin ouvre une ère de changements

Notre dernière partie va avoir comme thème la christianisation de l'empire et les réformes menées par Constantin. La séance débute par des questions sur deux documents : une pièce de monnaie dans leur manuel et une vidéo¹⁸³, non-scientifique (il est intéressant de notifier avec eux la différence entre source primaire et secondaire) mais dont les informations

¹⁸³ <https://www.youtube.com/watch?v=0Du0PPPYScw&t=103s>

historiques de 0,30 secondes à 2,26 minutes (l'extrait montré aux élèves) ont été vérifiées préalablement par le professeur.

Voici les questions posées aux élèves, et la réponse attendue.

Quelle est la situation de l'empire dans les années 310 (politique et économique) ? Il y a beaucoup de corruption politique, des menaces intérieures et des guerres civiles et une monnaie qui a perdu trop de valeur et est devenue trop instable (*l'aureus*).

Qu'instaure l'édit de Milan et pour quelles raisons ? Il accorde la liberté de culte aux chrétiens et ordonne que leur soient restitués tous les biens qui leur ont été confisqués. Cette tolérance, motivée par des enjeux de sécurité publique, s'applique sans distinction à chaque individu ainsi qu'à tous cultes et religions de l'Empire.

Pour finir, les élèves notent la date de 313, correspondant à cet édit.

B : Zoom sur Narbonne, cité romaine

Pour finir sur la christianisation de l'Empire romain, une seconde étude de document primaire va être proposée aux élèves. Le professeur fait d'abord le récit historique du début de l'implantation de la religion chrétienne dans la région. Puis il explique qu'une première église est construite à Narbonne en 313, à la suite de l'édit de Milan. Elle est détruite en 441 par un incendie et une nouvelle église est fondée, sur les ruines de l'ancienne, dont le linteau est conservé encore aujourd'hui. La photographie du linteau est affichée au tableau, et la traduction donnée aux élèves, qui vont la lire à voix haute pour toute la classe afin de revenir ensuite sur des mots de vocabulaire (épiscopat, évêque, offrande...).

Voici l'extrait simplifié de la traduction : Par la miséricorde de Dieu et du Christ, ce linteau de porte a été placé la quatrième année depuis l'ouverture des travaux, Valentinien Auguste étant consul pour la sixième fois, le troisième jour des calendes de décembre, sous l'épiscopat de Rusticus. [II] a commencé à démolir la muraille de l'ancienne église, qui avait été brûlée. [...]. Marcellus, préfet des Gaules, pria l'évêque d'entreprendre cet ouvrage, lui promettant en retour les aides nécessaires qu'il paya pendant les deux années de son administration, à savoir 600 sols d'or de paie aux ouvriers, et pour les travaux et le reste 1500 sols. En outre voici les offrandes : Venerius, évêque de Marseille 100 sols ; l'évêque Dynamius, 50 ; Agroeius riche narbonnais...

Les élèves doivent, individuellement, présenter le document et en faire son analyse dans un tableau, comme fait précédemment pour le testament d'Auguste. Voici les réponses, données à l'oral au tableau lors de la correction.

Quoi ? Un linteau (haut de la porte) de la cathédrale de Narbonne avec inscription de l'évêque Rusticus, en marbre.

Qui ? Rusticus appelé aussi Rustique est un des grands évêques de Narbonne du Vème siècle. Il a fait édifier de nombreuses églises dont la cathédrale indiquée par l'inscription du linteau.

Quand ? en 441, le contexte historique est l'édit de Milan qui a permis à la religion chrétienne de se développer durant un siècle environ

Pour qui ? tous les habitants de Narbonne ou les visiteurs de la cathédrale

Pour quoi ? remercier publiquement tous les donateurs, indiquer qui est l'acteur principal de cette construction.

Ce que dit le document	Ce que je peux en dire avec mes connaissances
« la miséricorde de Dieu et du Christ »	La religion chrétienne qui s'étend dans l'empire
« linteau de porte a été placé la quatrième année depuis l'ouverture des travaux »	Le christianisme s'inscrit dans l'espace et notamment urbain, par des églises.
« Valentinien Auguste étant consul pour la sixième fois »	Mentionner le règne de Valentinien III (425-455) comme période de référence de la construction de la cathédrale est le signe que le christianisme est devenu une religion officielle.
« Marcellus, préfet des Gaules, pria l'évêque d'entreprendre cet ouvrage, lui promettant en retour les aides nécessaires qu'il paya pendant les deux années de son administration »	Marcellus est préfet des Gaules (division admin comprenait la Bretagne romaine, la Gaule, la péninsule ibérique et la partie occidentale de la Mauritanie lui faisant face) : il contribue, sur argent public

	probablement, à l'édification de la cathédrale. Donc le pouvoir supporte l'expansion et le développement du culte chrétien.
« Venerius, évêque de Marseille 100 sols ; l'évêque Dynamius, 50 ; Agroecius riche narbonnais »	Des évêques participent (chefs de cathédrales de leur diocèse), ainsi que des notables qui n'ont pas de rôle dans l'église mais qui donnent quand même de l'argent pour se faire reconnaître comme des personnages importants.

C : Evaluation sur les sources primaires et secondaires.

Enfin, le dernier exercice de la séquence est l'exercice de réflexion sur les sources primaires et secondaires.

Consigne donnée : Remplissez le tableau ci-dessous et pour chaque case, donnez un exemple vu en classe durant la séquence ou lors d'autres séquences d'histoire que vous avez fait durant votre scolarité.

C : Présentation et analyse des résultats

Nous allons enfin, présenter et analyser les données que nous avons recueillies pour ce mémoire, afin d'examiner les réflexions et réactions des élèves sur les deux points qui nous intéressent : la méthode historique et l'attention face au type de source que l'on utilise.

Voici les différents types de données qualitatives recueillies (dont la production a été plus ou moins provoquée par des consignes en amont) :

- 1 Des actions et comportements simplement observés, durant l'enquête épigraphique effectuée en groupe, sur une heure
- 2 Des copies d'élèves pour lesquelles des questions précises ont été posées, durant une heure, afin de voir si la méthode de l'enquête historique a été appropriée

- 3 Des écrits personnels d'élèves pour lesquels une consigne large a été donnée, qu'ils ont fait en une dizaine de minutes, individuellement
- 4 Un exercice effectué par les élèves en classe, individuellement, durant une vingtaine de minutes

1/ Observation en cours : l'enquête en groupe.

A : Modalités de recueil des données

Durant l'enquête épigraphique, effectuée dans trois classes différentes, nous avons observé la classe, les comportements liés à l'activité mais également les postures des élèves, leur relation aux autres élèves et au travail demandé, dans et parfois hors de la classe.

J'ai adopté une posture enseignante dite « d'accompagnement », durant toute la durée de l'activité, afin de les laisser en semi-autonomie. Cette attitude permet au professeur d'apporter une aide ponctuelle, parfois individuelle mais surtout par groupe, en fonction de l'avancée de la tâche et des difficultés rencontrées par les élèves. Elle permet aux élèves de prendre le temps de réfléchir à leur rythme, tout en étant dans un groupe de travail auquel il faut s' « adapter ». Cette posture est développée par D. Bucheton, qui indique dans son classement des postures d'enseignant que celle-ci permet de créer une atmosphère « détendue et collaborative ». Pour une tâche nouvelle et jugée compliquée par les élèves, c'est ce climat que je souhaitais instaurer durant cette activité. Il faut « éviter de donner la réponse », pour que l'enquête puisse se dérouler sans que certains groupes se sentent lésés. Cette posture correspond à ma modalité de recueil de données, car le professeur doit, quand cette posture est choisie, « se retenir d'intervenir, observer plus que de parler »¹⁸⁴.

B : Résultats

¹⁸⁴ Bucheton Dominique, Soulé Yves, « Les gestes professionnels et le jeu des postures de l'enseignant dans la classe : un multi-agenda de préoccupations enchâssées », *Éducation et didactique*, 3-3 | 2009, 29-48.

J'ai donc observé différents comportements, que j'ai classé en deux grandes catégories : les comportements et attitudes liés au travail en groupe, et ceux qui ont trait à l'utilisation de la méthode historique pour comprendre et analyser le document.

Commençons par l'observation des comportements liés au groupe. Cette modalité de travail a motivé les élèves, d'abord car je les ai laissés se mettre avec qui ils voulaient, ensuite parce que j'ai présenté l'activité en donnant le temps imparti, et en mettant indirectement les groupes en compétition pour trouver le maximum de choses avant la fin du temps. Une émulation a été observée dans les trois classes. Par rapport à la collaboration et la coopération, j'ai observé que la coopération était choisie dans des groupes aux profils très hétérogènes, pour plus d'efficacité, ou bien lorsqu'un élève moteur du groupe prenait en charge de manière plus appuyée la traduction (car il connaissait déjà quelques bases de latin ou parce qu'il était motivé à traduire plus vite que les autres).

J'ai remarqué également que les élèves habituellement « passifs » lors d'un exercice donné en cours, se sentaient investis d'une mission commune et constataient leur obligation d'agir pour le groupe. Des petits groupes ont en fait favorisé l'implication de la majorité des élèves.

Quant à la méthode historique, des bribes d'analyse du document sont apparues durant cette enquête, mais c'est surtout lors de l'évaluation (et donc de la confrontation à une nouvelle source primaire) qu'elle s'est observée. Durant l'enquête, des quatre points de la méthode historique (observation, critique externe, critique interne, interprétation), seules l'observation et la critique externe ont globalement été réussies. Les élèves se sont concentrés sur la description du document, sa compréhension, et sa présentation (à l'aide des 4 questions qui nous ont suivies durant toute la séquence : qui ? quand ? pour qui ? pour quoi ?).

La question posée sur le lieu de décès du soldat a ouvert le champ à des hypothèses, sans qu'ils puissent vérifier si la légion concernée a été présente (j'ai décidé d'évacuer cette recherche pour nous concentrer ensuite sur tout le bassin méditerranéen et pas seulement sur une légion, pour généraliser leur découverte de la présence militaire). La carte du bassin méditerranéen avec les lieux de stationnement de légions et le *limes*, ainsi que le texte sur les nouvelles conquêtes d'Auguste leur ont déjà permis de se positionner sur les régions plus militarisées de l'empire, et de pressentir que l'importance stratégique de chaque province

n'est pas la même. Par rapport à son lieu de mort, qui est en réalité en Allemagne (Weisbaden), j'ai pu observer des élèves discuter de leurs hypothèses en dehors de la classe (lors de l'intercours). De fait, lors de la découverte du réel lieu, l'information a été accueillie d'une manière critique et non pas d'une manière passive comme c'est souvent le cas lorsque le professeur donne une information de manière descendante : les élèves ont pu évaluer la pertinence d'envoyer des soldats dans cette région de l'empire grâce à la carte, et ont trouvé cela « logique ». Lors de l'activité, certains élèves ne mettaient pas en relation la présence du *limes* et le fait d'être aux marges de l'empire : ils n'avaient donc aucune hypothèse concernant notre soldat. Pour leur faire saisir l'enjeu de mettre les légions aux abords des « frontières » de l'empire, je leur demandais s'il était vraiment utile d'en positionner en plein milieu de la Péninsule Ibérique : sur la carte, cette région est au centre de régions toutes conquises et d'ancienne date. Ils percevaient donc l'enjeu de positionner correctement les soldats : nous avons ensuite fait une remédiation de cet aspect de l'Empire romain via la définition de la *Pax Romana*, où j'ai réexpliqué que le but de la politique de Rome était de tenir toutes les régions conquises avec un nombre limité de légions (« il n'y en a pas pour toutes les provinces »).

Une dernière observation intéressante sur ces deux premières étapes de la méthode historique est la réaction au fait de ne pas pouvoir tout traduire. En effet, le mot « Berta », entre la filiation du personnage et sa tribu, n'a pas d'interprétation sûre et fiable. Il a été important que je répète plusieurs fois de continuer à essayer de comprendre le document même si tout n'était pas compris. Lors de la correction, il a été intéressant de leur montrer que parfois, même les historiens ne sont pas sûrs de l'interprétation de certaines choses : ils ont compris qu'ils avaient « fait » le même travail qu'un historien : émettre des hypothèses (et essayer de les vérifier). Beaucoup d'élèves ont été surpris de ne pas avoir de réponse sur ce petit mot, et l'objectif principal était de leur montrer que même avec des choses incomprises ou incertaines sur un document, il restait d'un grand intérêt comme trace des soldats légionnaires romains et n'était pas à écarter.

La critique interne du document n'a quasiment jamais été effectuée, et ce n'était pas l'objectif de cette activité mais plutôt de l'évaluation. En effet, la structure du texte, les buts de l'auteur, sa position ou son argumentation étaient très compliqués à identifier car c'était la première ou seconde fois qu'ils étaient confrontés à une épitaphe de l'époque romaine. Le fait que le document utilise un ton neutre qui n'est pas choisi volontairement car il respecte des

codes épigraphiques comme l'écriture en capitale, les ligatures, les points d'interponctuation, était très difficile à trouver, du fait de la découverte récente de ce genre de document.

Les groupes qui avaient étudié le socle de la statue d'Aponius Cherea avaient déjà eu cette question : « A quoi peut servir cette inscription et cette statue ? » à laquelle nous avons répondu collectivement qu'elles servaient à « mettre en valeur aux yeux de tous (sur la place de la ville) le prestige de ce notable et le don qu'il avait fait à sa cité, et à honorer sa mémoire en tant que citoyen de Narbonne ». Mais je n'ai observé aucun élève durant l'enquête se poser cette question sur le soldat légionnaire. Il m'a également semblé que pour certains élèves, cette question semblait tellement « évidente » qu'ils ne se la sont pas posée, et lors de la reprise, ils avaient l'air étonnés de devoir préciser que la tombe servait à honorer la mémoire du soldat. Dans une classe de seconde, ces automatismes sont encore absents mais c'est en les confrontant à des documents primaires sous la forme d'enquête qu'ils se développeront.

Enfin, j'ai peu observé d'interprétation du document. J'ai repris avec eux, à la fin de l'enquête, ce que l'on pouvait dire du document et ce qu'il apportait. Ces informations sont résumées dans ce tableau, que j'ai affiché après l'activité, une fois que les idées avaient émergées à l'oral. Cette forme de tableau permettait de réactiver la méthode de l'interprétation historique (de l'analyse) : nous avons déjà rempli un tableau pour interpréter les *Res Gestae*, et plus tard dans la séquence un troisième tableau serait à remplir de manière individuelle pour étudier le linteau de l'église de Narbonne. Encore une fois, lors du premier trimestre de seconde, il est normal que l'étape d'interprétation du document soit difficile et non-automatisée : l'essentiel est de les accompagner à acquérir cette pratique.

Ce que le document dit	Ce que je peux en dire (avec mes connaissances)
Un soldat mort dans la 8 ^{ème} légion.	L'empire combat les « barbares » aux frontières de l'empire. Il y a des pressions qui pèsent sur l'empire : c'est la raison pour laquelle le pouvoir est passé de l'échelle de la cité aux mains d'un seul homme (pour mieux gérer l'immensité de l'empire).
Son frère (d'armes probablement) a pris le soin de lui faire ériger ce monument.	Il y a du soutien entre les soldats, il est important de se faire enterrer dignement.
Une représentation iconographique.	Les soldats (notamment légionnaires) sont fiers de leur profession et veulent laisser une trace pour les vivants. La stèle donne des informations sur l'équipement des soldats (casque et cuirasse, bouclier et <i>pilum</i> , qui est

	un lourd javelot utilisé par l'infanterie, <i>cingulum militare</i> qui lui permet de porter un glaive). Les légionnaires (soldats citoyens) ont assez d'argent pour faire une belle stèle funéraire (bien gravée et ici avec un champ iconographique) : ce n'est pas toujours le cas.
--	--

2/ Analyse de copies : une enquête individuelle, avec des connaissances préalables

A : Travail demandé

L'enquête épigraphique a donc fait partie de l'évaluation finale sur la séquence, elle avait été préparée en amont avec un devoir maison qui visait à familiariser les élèves avec une autre source primaire, les pièces de monnaie. Ce devoir sur la numismatique a permis de les positionner comme acteur individuel de leur enquête, ce à quoi ils allaient être confrontés durant le devoir sur table.

Cette production a donc été provoquée par des consignes précises, et aucune aide n'a été apportée pendant celle-ci.

La stèle choisie pour l'évaluation est une stèle funéraire retrouvée à Lyon, d'un marchand marin citoyen romain, originaire de Rome et effectuant du commerce à Lyon et à Pouzzoles¹⁸⁵. Parmi les questions sur la stèle, une traduction a été demandée mais cette consigne était en points bonus, la version de latin n'étant pas une capacité demandée en histoire en seconde. Pour comprendre cette inscription, ils disposaient, comme en classe lors de l'enquête, d'un encart « vocabulaire » dans lequel des traductions étaient données, ainsi que des explications.

Assortie d'une carte de la Gaule romaine, une source secondaire et simplifiée extraite de Encyclopædia Universalis France¹⁸⁶, les élèves ont dû mener l'enquête pour comprendre

¹⁸⁵ CIL 13, 01942

¹⁸⁶ <https://junior.universalis.fr/encyclopedia/gaule>

qui était ce personnage et mener ensuite une réflexion sur la romanisation, grâce à ces deux documents.

L'évaluation et sa correction se trouvent en annexes.

B : Résultats

Cette enquête épigraphique est donc la seconde pour les élèves de Mme Fabre (je n'ai donné cette évaluation qu'à une classe sur les trois qui ont fait l'enquête en classe sur le soldat). Cette évaluation a eu pour but d'analyser les capacités¹⁸⁷ ci-dessous (travaillées durant la séquence) :

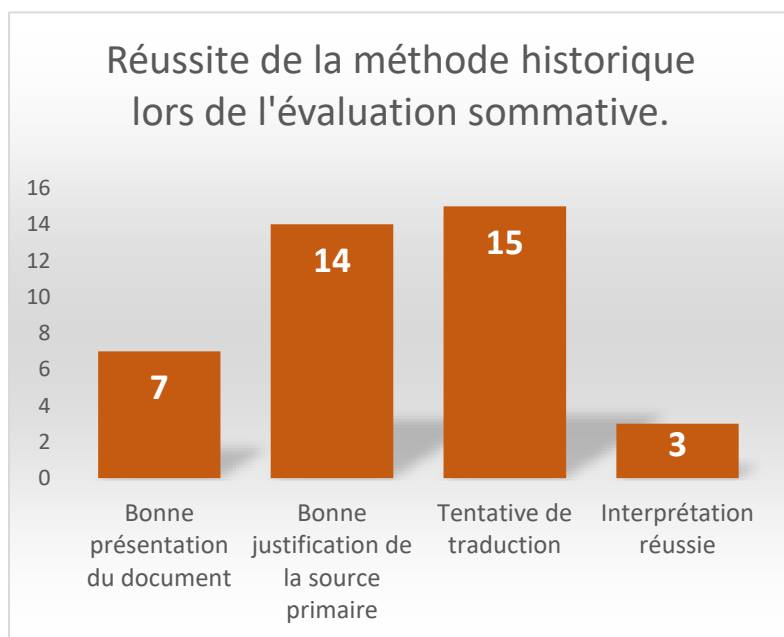
- Se repérer dans l'espace : construire des repères géographiques. La carte de la Gaule romaine permet d'évaluer la capacité : « nommer et localiser des grands repères géographiques ». Ils doivent notamment localiser Lyon et comprendre qu'elle est un nœud de communication pour les échanges, et comprendre par quel endroit arrivent les marchandises romaines.
- Raisonner, justifier une démarche, des choix effectués. Ici, nous évaluons les capacités « construire des hypothèses d'interprétation » pour comprendre notre document primaire (stèle funéraire du marchand romain) et ce qu'il apporte à la compréhension de l'empire et surtout de la romanisation ; ainsi que « justifier une démarche, une interprétation » quant à l'identité du marchand, son statut social (le fait qu'il soit naviculaire, qu'il ait des affranchis, une belle pierre tombale...).
- Analyser et comprendre un document. Nous évaluons les capacités suivantes : « comprendre le sens général d'un document », qu'il s'agisse du document secondaire (la carte de la Gaule romaine) et surtout primaire (la stèle funéraire) ; « identifier le document et son point de vue particulier », Ils doivent présenter la source primaire puis faire l'analyse de ce document ; « extraire des informations pertinentes dans un document pour répondre à des questions » notamment pour montrer en quoi les deux documents proposés illustrent le phénomène de romanisation ; et enfin « confronter

¹⁸⁷ Selon le Décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture, une « compétence est l'aptitude à mobiliser ses ressources (connaissances, capacités, attitudes) pour accomplir une tâche ou faire face à une situation complexe ». C'est pourquoi nous utilisons le mot « capacité » ici.

un document à ce qu'on peut connaître par ailleurs du sujet étudié » pour répondre à cette même question et donc interpréter la stèle au regard de la romanisation.

- Pratiquer différents langages en histoire. Les élèves doivent « écrire pour construire leur pensée, pour argumenter » notamment lors des deux dernières questions. Ils doivent également « s'appropriier et utiliser un lexique spécifique en contexte » en utilisant les notions et les mots de vocabulaire spécifiques à l'Empire romain.

Nous allons montrer si les étapes de la méthode historique ont été suivies ou non, et si les élèves se sont appropriés ce type de document primaire. Voici dans un premier temps les résultats de ce recueil de données, que nous allons ensuite analyser avec des extraits de copies d'élèves.



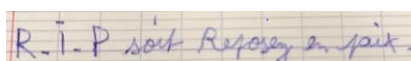
(Figure 11, Graphique représentant la réussite de la méthode historique)

Sur 17 élèves présents lors de cette évaluation, nous allons exposer ce qui nous semble plus ou moins réussi quant à la compréhension de ce qu'est une source primaire

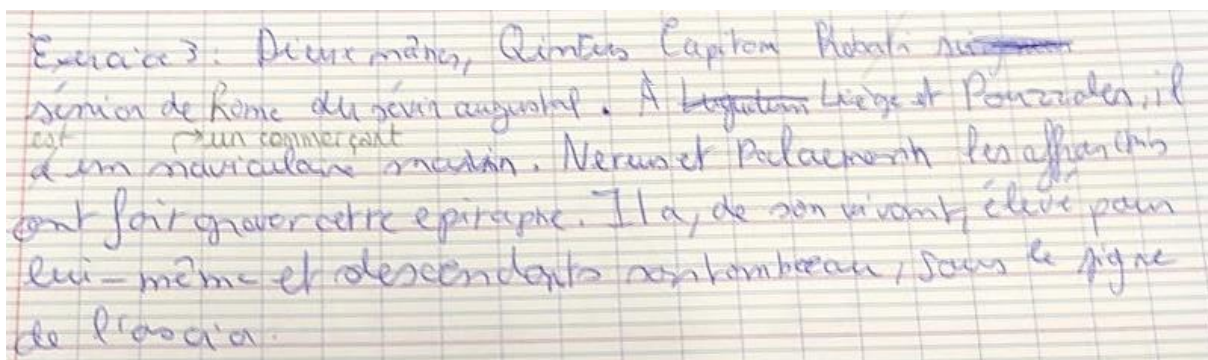
et à l'utilisation de la méthode historique pour étudier un document, en reprenant ses quatre étapes (observation, critique externe, critique interne, interprétation).

L'observation consistant à prendre connaissance du document dans son sens général, il faut durant cette étape observer le document puis le lire, comprendre le sens de ses mots et les références présentes dans le document. La grosse partie de l'observation ici tient donc dans la traduction de cette stèle romaine, à l'aide de l'encart « aide pour comprendre l'inscription »

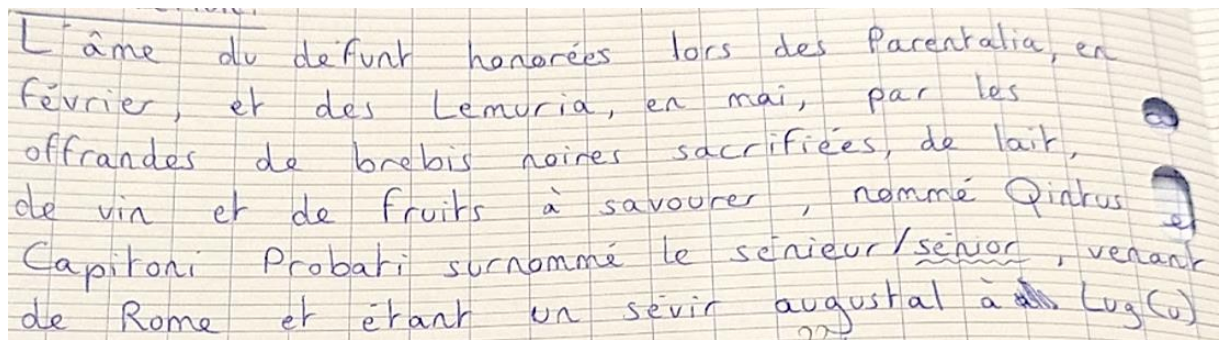
et de son sens de la déduction. Nous pouvons préciser que cette capacité n'a pas été notée car elle ne fait pas partie des capacités à travailler en classe de seconde. Nous pouvons analyser qu'un grand nombre d'élève s'est lancé dans une tentative de traduction, exercice « dédramatisé » grâce à l'activité similaire donnée en groupe en classe. Aucun élève n'est resté muet face à une source primaire écrite en latin, et chacun a tenté de faire comprendre ce qu'il avait saisi de l'inscription *via* une traduction plus ou moins réussie. Regardons quelques exemples.



Sur ce premier extrait de copie, l'élève a voulu traduire « D. M. », qui normalement serait traduit par « Aux Dieux Mânes de [le personnage enterré] ». Ici on note une traduction anachronique mais intéressante car elle montre que l'élève n'a pas su réutiliser la formulation latine de l'hommage, mais a compris et interprété la traduction et l'explication de ces deux lettres qui était présente dans l'encart « aide pour comprendre l'inscription ». En réalité, l'élève a utilisé le caractère funéraire du document pour s'aider à la compréhension de cette formule, jamais rencontrée auparavant.



Voici un exemple de traduction plutôt réussie : l'élève a compris et traduit les principaux éléments de l'inscription, dans une formulation française pour lui donner du sens, et en essayant également de traduire les villes (la ville de Pouzzoles était donnée, et la seconde ville était Lyon – dont le nom en latin apparaissait sur la carte – et non pas Liège, mais seuls deux élèves ont essayé de traduire ces noms propres).



L'âme du défunt honorées lors des Parentalia, en février, et des Lemuria, en mai, par les offrandes de brebis noires sacrifiées, de lait, de vin et de fruits à savourer, nommé Quirinus Capitonius Probatius surnommé le sénior / sénior, venant de Rome et étant un sénior augustal à Lugdunum.

Pour finir sur cette partie observation, voici un extrait de copie qui reflète un problème rencontré dans quelques autres copies : la confusion entre traduction et explication. Ici l'élève tente d'expliquer ce que veut dire « D. M. » au lieu de traduire, ce qui montre chez lui une incapacité à différencier ce qui relève de l'explication et de ce qui relève de la traduction dans l'encart « aide pour comprendre l'inscription ».

Après avoir observé, vient le temps de la critique externe du document. Dans la méthode historique, c'est le moment de vérifier l'authenticité du document, mais ici, cela ne leur est pas demandé et les élèves partent du principe que les documents donnés par le professeur sont authentiques. Le travail demandé pour cette étape est donc surtout de présenter le document. Expliquer quel est ce document (sa nature), qui l'a produit, quand il a été produit et pourquoi. Nous reviendrons plus tard sur le fait qu'il soit une source primaire de l'histoire. Voyons quelques exemples de production d'élève, et analysons ce qu'ils révèlent sur l'appropriation de cet exercice.

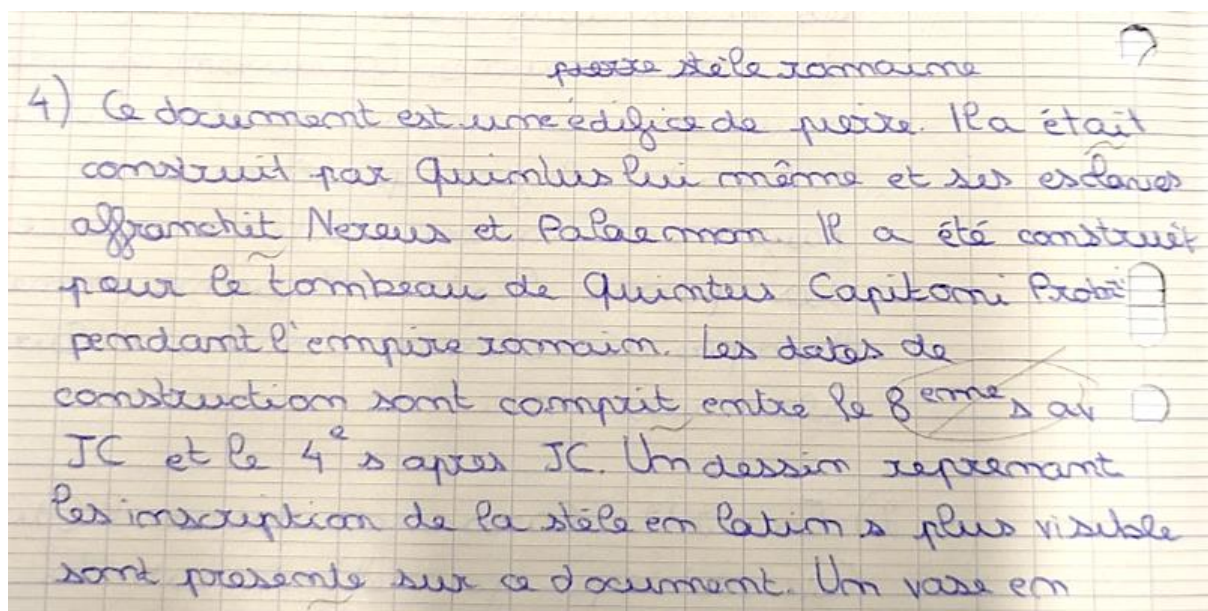
4) Ce document est une stèle funéraire romaine qui a été écrite par Caius Quintus Capitonius, mais, ce n'est probablement pas lui qui l'a gravée. On ne connaît pas la date à laquelle cette stèle a été réalisée. Cette stèle résume la vie de Quintus Capitonius et ses principales actions. On peut affirmer que ce document est une source primaire car il a été écrit par Quintus lui-même. En effet, à la fin de l'inscription il est écrit que c'est lui qui a élevé son tombeau. Il a donc été l'acteur direct de ce dont il parle.

Sur ce premier extrait, on observe une bonne présentation du document, qui répond aux principales questions lors de cet exercice. L'élève a résumé le sujet évoqué dans le document, ce qui est également une bonne initiative, que peu d'élèves ont eu (la concision du document leur faisant sans doute penser que c'est inutile). Cet/te élève a eu également une réflexion sur la différence entre auteur et commanditaire, et a exprimé le fait qu'il/elle se trouvait dans l'impossibilité de dater celui-ci. Cette capacité à raisonner en se posant des questions est très intéressante et doit être développée grâce à des exercices tels que l'enquête sur des sources primaires jugées difficiles d'accès.

4. Le document est une stèle romaine authentique, malheureusement, nous n'avons pas de date, les auteurs seraient Verres et Relacmon, c'est une épigraphe donc un texte funéraire à l'image de Quintus, un sénateur augustin de Rome. C'est une source primaire, car, les affranchis ont fait graver l'épigraphie de leur propre patron sur une stèle romaine. De plus, c'est un document

Voici une seconde bonne présentation du document, qui soulève la problématique du « quand », contrairement à une majorité d'élèves qui passent sous silence la question de la datation pour un document historique. En effet, cette question de la datation a été ratée voire laissée de côté car nous n'avons pas de date précise : il fallait que les élèves, à défaut de donner une date, estiment une période dans laquelle cette stèle aurait pu être créée. Si cet

exercice semble difficile pour la majorité des élèves, il faut donc les confronter régulièrement à ce genre de problématique lors de la méthode historique (qui se rencontre d'autant plus lorsque l'on étudie l'Antiquité), afin de faire appel à leur esprit critique (et ne pas seulement recopier une date écrite sur le titre d'un document, sans se poser de questions dessus).



Voici la réponse du/de la seul/e élève qui a tenté de donner une datation mais qui n'a pas fait le lien entre le fait que ce personnage soit sévir augustal et le fait qu'il ait forcément vécu durant l'Empire romain (il/elle prend sûrement pour référence la fondation de Rome pour situer sa stèle, ce qui reste un effort de datation intéressant à noter).

Globalement, le document n'a parfois pas été présenté car les élèves ont oublié la double consigne : préoccupés par la justification de la source primaire, ils en ont oublié de présenter le document comme fait en classe avec les questions simples (qui ? quand ? quoi ? pourquoi ?). Cet oubli a volontairement été sanctionné par le barème car la présentation et l'analyse de documents étaient au cœur même de cette séquence sur l'histoire antique. Il est primordial que les élèves acquièrent au moins l'automatisme de présenter le document en classe de seconde.

Passons donc maintenant à la fin de la critique externe, celle qui concerne le type de source : primaire ou secondaire. Voyons quelques extraits.

4. Le doc 1. est une source primaire car ce dernier est
érigé à l'époque même de la mort du concerné. Ce sont les
affranchis ayant travaillé un jour pour Quintus qui l'ont
fait ériger. Ce qui veut dire que le texte a un rapport direct
avec le concerné.

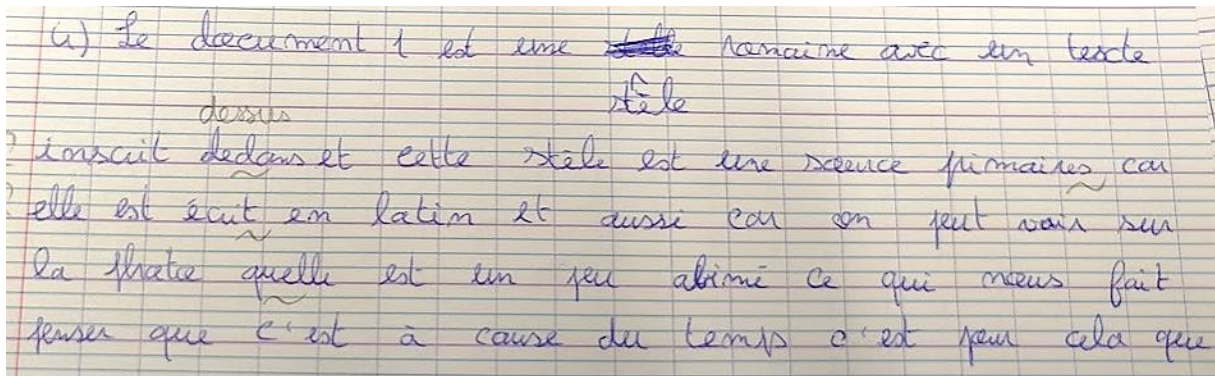
Dans l'ensemble, la majorité des copies est semblable à cette réponse : les élèves ont
su justifier le fait qu'elle soit primaire.

4. Le document 1 est une stèle romaine, accompagnée d'une
reconstitution récente (plus lisible) et de sa retranscription.
Il s'agit d'une source primaire, car elle a été gravée
certainement à un moment très proche de ces faits anciens.

Nous pouvons voir ici que certains élèves ont également pris la liberté de comparer la
stèle avec le document de sa retranscription. Cela témoigne d'un cheminement de pensée sur
la différence entre le document retranscrit et la stèle photographiée primaire.

4. Dans le doc 1, on voit une stèle romaine,
c'est en pierre avec de nombreuses inscriptions en
latin. Je peux affirmer que c'est source primaire
pour plusieurs raisons. Tout d'abord, cette stèle
en pierre est réelle, ce n'est pas une reconstitution
ou une image que l'on pourrait trouver
dans un manuel ou sur internet. Les inscriptions
sur la pierre ont été réalisées par une personne
présente et qui a observé la scène. De plus,
nous n'avons pas de date précises mais ce
nous pouvons supposer que la création de cette
stèle est faite très peu de temps après la
mort de la personne. Aussi il n'y a pas de

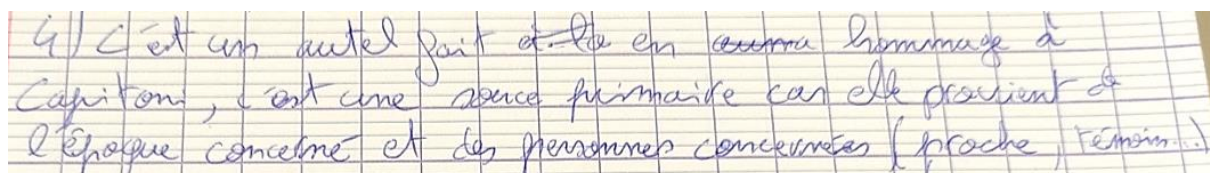
Dans cet extrait, l'élève développe les raisons qui lui permettent d'affirmer que c'est une source primaire : il argumente. Il donne les deux justifications que nous avons vu en cours : le document n'a subi aucune modification et a été réalisé (commandité) par des témoins directs de l'événement. Cette réponse est très satisfaisante quant à la réflexion sur le type de source auquel est confronté l'historien (ou l'élève-historien).



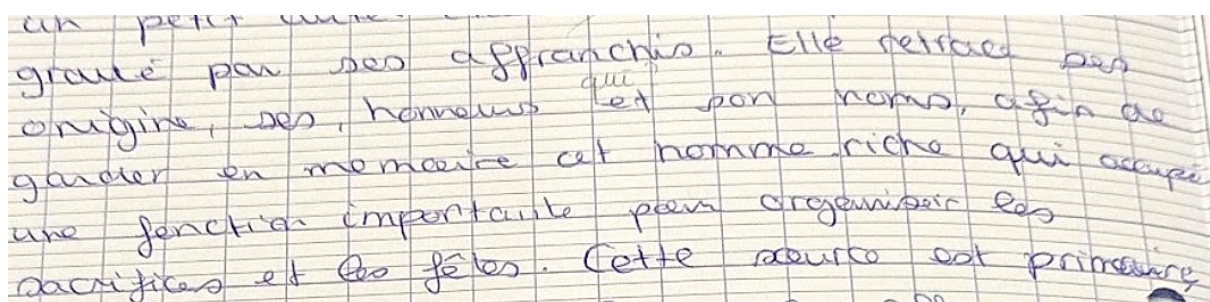
Enfin, voici un exemple de mauvaise argumentation. Cet élève n'explique pas le fait que le document a été créé dans un laps de temps proche de l'événement historique dont il parle. Comme le latin lui paraît une langue lointaine et fiable, il l'utilise comme argument pour expliquer que c'est une source primaire, ce qui ne peut être un argument valable mais ce qui est compréhensible car nous n'avons pas étudié de document écrit en latin qui revient sur des événements antérieurs. Cela leur aurait fait prendre conscience qu'il existe des documents secondaires écrit en latin. La marque du temps qui passe est également quelque chose d'observable et de vrai, mais l'idée d'une absence de modification du document n'est pas explicitée non plus dans sa réponse. L'élève voit que c'est une source primaire mais est incapable d'expliquer réellement pourquoi.

Si quatorze élèves sur dix-sept ont justifié correctement le fait que le document soit une source primaire (par le fait qu'il n'ait subi aucune modification et surtout qu'il ait été fait à l'époque de l'événement auquel il se rapporte, par des témoins directs de celui-ci), tous ont quand même dit qu'il était primaire. Les trois élèves n'ayant pas été comptabilisés dans le tableau ont proposé une justification trop partielle ou incohérente, mais aucun élève n'a écrit que ce document était une source secondaire.

Troisièmement, analysons la réussite de la critique interne du document. Le but est ici d'étudier le contenu du texte, le type de texte et les buts poursuivis par l'auteur. Cette étape a rarement été réussie, elle faisait appel à des connaissances du cours et à un esprit critique (au moins pour identifier le but de l'auteur). Voyons deux exemples de réponse réussie.



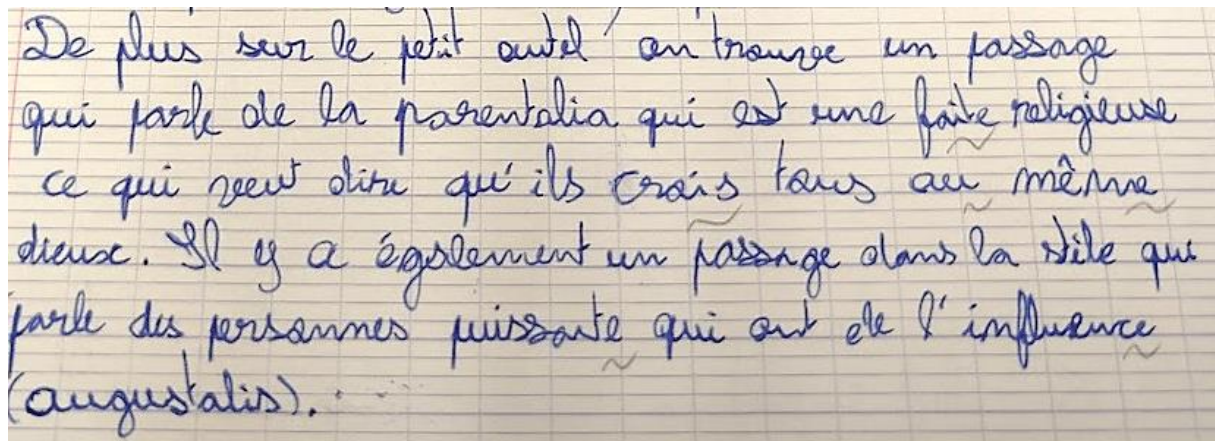
Dans cet extrait, l'élève identifie le but explicite du document, mais sans développer le fait que Probatius soit un puissant personnage (le reste sert à justifier que la source est primaire).



Voici une critique interne réussie : l'élève ne se contente pas de reprendre les mots de la stèle traduite mais relie ce que nous apprend le document à son cours pour comprendre sa raison d'être. Une raison qui aurait pu également être évoquée était que cette stèle permet de donner de l'importance aux vivants qui eux, restent ! Ses affranchis, qui ont fait la stèle (sous son commandement), vont profiter de sa grande renommée post mortem pour avoir plus d'influence dans la cité.

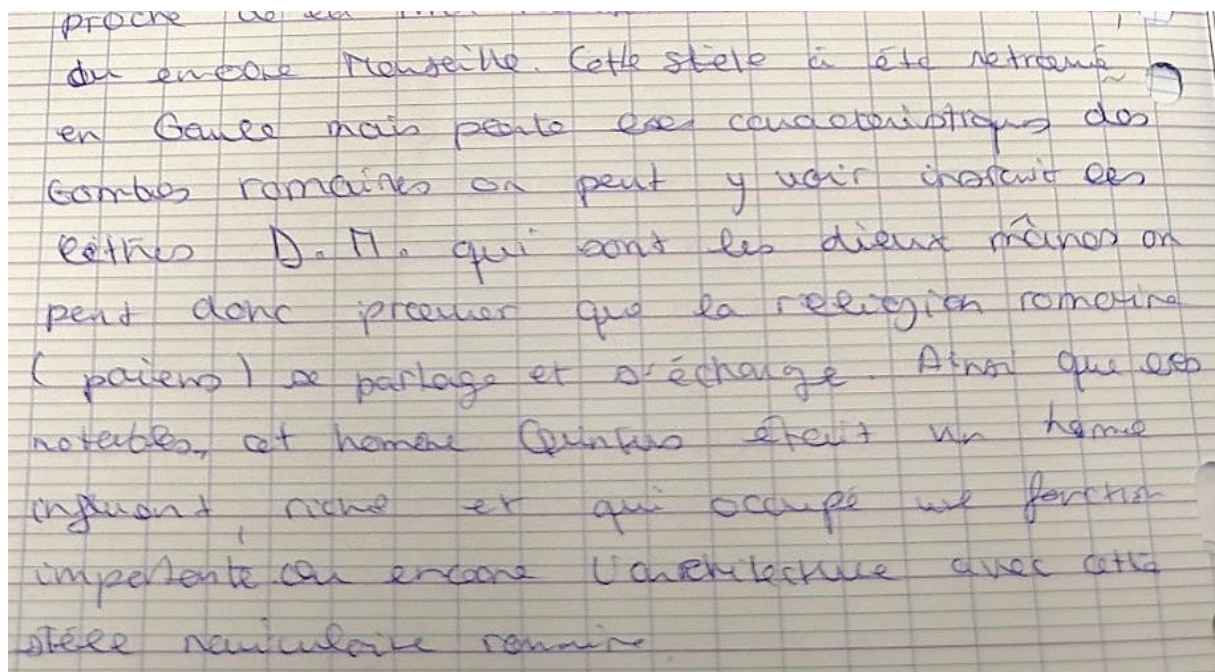
Enfin, la dernière étape de la méthode historique, et la plus compliquée à faire acquérir, est l'interprétation. Durant cette étape, il faut montrer le sens du texte, en prenant en compte son contexte historique. C'est le moment où l'on peut montrer notre réflexion personnelle face au document. Pour aider les élèves, encore en début d'année de seconde, j'avais proposé une consigne avec des axes de réponses, pour qu'ils fassent appel à leurs connaissances afin d'interpréter cette stèle. J'ai orienté ma question autour de la romanisation, qui était le

contexte dans lequel ce document a été produite : ils devaient donc mettre en relation ce contexte et ce document. Voici la question posée lors de l'évaluation : « Montrez, à l'aide des documents 1 et 2, que la stèle romaine illustre la romanisation de la Gaule, passant notamment par les échanges, les notables, la religion et l'architecture. » (L'évaluation complète se trouve en annexes). Nous allons donc nous pencher sur quelques extraits de copies pour voir à quel degré cet exercice a été réussi.



De plus sur le petit autel on trouve un passage qui parle de la parentalia qui est une fête religieuse ce qui veut dire qu'ils croient tous au même dieux. Il y a également un passage dans la stèle qui parle des personnes puissante qui ont de l'influence (Augustalis).

Cet extrait illustre la majorité des réponses peu satisfaisantes : l'élève a des idées mais elles sont très difficilement reliées au document. Les connaissances disponibles sont utilisées de manière trop générale et ne permettent pas d'interpréter le document.



proche de la stèle. Cette stèle a été retrouvée en Gaule mais porte des caractéristiques des tombes romaines on peut y voir inscrit les lettres D. M. qui sont les dieux mêmes on peut donc prouver que la religion romaine (païens) se partage et s'échange. Ainsi que les notables, cet homme Quintus était un homme influent, riche et qui occupé une fonction importante ou encore l'architecture avec cette stèle nautulaire romaine.

Voici une bonne interprétation, malgré le fait qu'elle ne soit pas assez développée : l'élève se sert du document pour expliquer la romanisation en l'utilisant précisément en tant qu'exemple sur plusieurs points différents. On voit que le lien entre ce personnage unique et le phénomène de romanisation est compris.

5) Sur la stèle, il est écrit que Quintus a fait construire un petit autel à Lugdunum, en Gaule, alors qu'il habitait à Rome. Il était donc un notable, et c'est lui qui a financé cette construction afin de pouvoir se marquer sur sa stèle et être reconnu. Quintus a ainsi contribué à la romanisation de Gaule. ^{En effet,} cet autel qu'il a fait construire était sûrement dédié au culte de l'empereur. De plus, puisque Quintus est romain cet autel est construit selon l'architecture romaine. Tous ces éléments montrent que cette stèle illustre la romanisation de la Gaule à travers la religion et l'architecture. De plus on remarque que, Lugdunum est un centre commercial et se trouve sur un grand axe commercial ce qui peut expliquer pourquoi Quintus s'y est rendu.

Dans cet extrait, nous avons l'exemple d'une interprétation réussie, malgré une hypothèse fautive sur le culte de l'empereur. L'élève se sert de son cours (de ses connaissances par ailleurs) et du second document pour interpréter la source primaire et lui donner du sens. Il/elle n'oublie aucun aspect de la romanisation et sait relier l'individuel au phénomène collectif de romanisation, en restant centré sur le document que j'ai demandé d'étudier.

5. La stèle est faite de nombreux matériaux, aussi on voit que la production de certains éléments est très étalée sur le territoire de la France actuel mais aussi au delà. C'est aussi le cas pour les zones cultivables, les lieux de différentes productions... De plus, de grands axes commerciaux font la liaison entre plusieurs parties du territoire. La romanisation passe bien par la Gaule dans de nombreux domaines tels que les échanges avec les axes commerciaux, les notables avec la stèle mais encore la religion avec le christianisme et l'architecture romaine que l'on retrouve un peu partout en France de nos jours.

Au contraire, de nombreux élèves ont été plus préoccupés par la carte (sur laquelle il est facile d'extraire des dizaines d'informations...), qui devait aider à interpréter la stèle, que par la source primaire en elle-même (alors qu'ils avaient déjà eu une carte lors de l'enquête en classe, mais que nous l'avions utilisée pour aider à la compréhension du document). Ici on voit l'émergence d'idées mais l'élève divague et n'essaie pas d'interpréter la source primaire.

En conclusion, on peut dire que le raisonnement sur le document a débuté, pour de nombreux élèves, dans cette évaluation sommative. Si la méthode historique est loin d'être acquise par tous les élèves, elle commence déjà à être intégrée pour quelques-uns, et les étapes d'observation et de critique externe commencent à se généraliser. Contrairement à l'exercice en classe, où la critique interne et l'interprétation n'avaient pas été effectuées par les élèves, ici il y a eu des tentatives de se confronter à ces deux dernières étapes. Je trouve l'attitude des élèves face à cette source brute très positive et encourageante, pour la suite de l'année et pour leur développement de la méthode historique.

3/ Le retour des élèves : quel ressenti face à ce type d'exercice en histoire ?

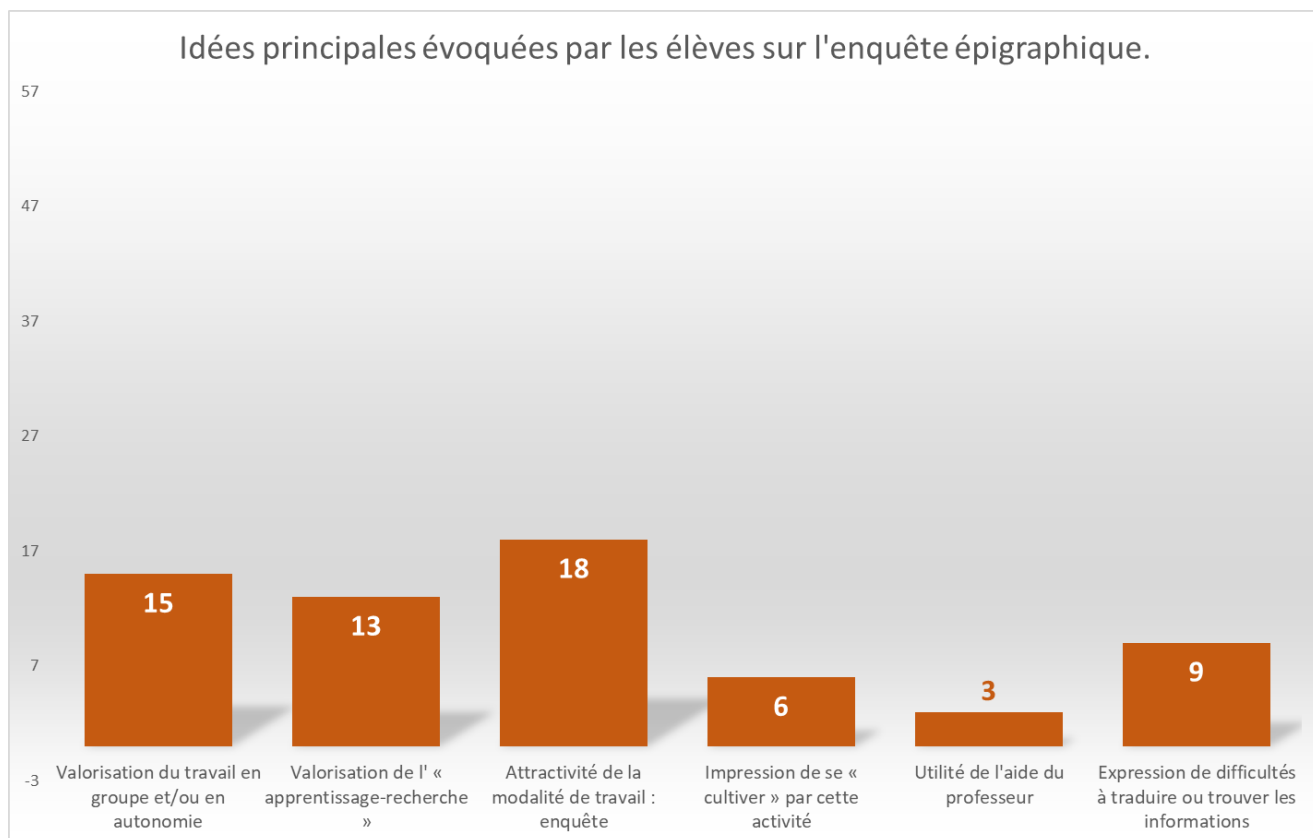
Afin de recueillir les ressentis des élèves face à l'enquête épigraphique, j'ai choisi de leur demander ce qu'ils en avaient pensé, sans leur donner de consigne plus précise, ou de critère d'évaluation : ils devaient écrire sur une feuille vierge, individuellement, leurs conclusions et ressentis quant à cette activité.

Le but de cette activité était de passer d'un vécu à une expérience par la verbalisation. En effet, il ne suffit pas de faire une action (en l'occurrence, mener l'enquête) pour qu'elle devienne expérience : il faut une réflexion sur cette action, lui donner un sens, revenir dessus après qu'elle se soit produite¹⁸⁸. C'est pour cela que dans les trois classes à qui j'ai demandé ce travail, je ne l'ai jamais demandé directement après l'enquête, mais quelques jours plus tard.

Avant de rentrer dans l'analyse qualitative des réponses des élèves, nous pouvons déjà dire que ce travail va refléter la conscience des élèves face à ce que le professeur propose, leur compréhension des choix du celui-ci, non pas en termes de notions et capacités mais en termes de moyens utilisés pour les transmettre.

J'ai relevé cinquante-sept écrits personnels d'élèves, parmi lesquels six idées principales ont émergé. J'ai décidé de donner des noms personnels à ces catégories mais les élèves ont tous utilisé « leurs mots » pour décrire ces idées, nous reviendrons ensuite sur leurs témoignages. Voyons d'abord les tendances générales via une analyse quantitative des données recueillies. Regroupées dans ce graphique, voici le nombre d'écrits personnels qui évoquent ces six idées.

¹⁸⁸ André Zeitler, Jean-Marie Barbier, « La notion d'expérience, entre langage savant et langage ordinaire », *Recherche et formation*, 70 | 2012, 107-118.



(Figure 12, Graphique relevant les idées principales évoquées dans les écrits personnels)

Nous observons un écrasement évident de ce graphique en barre, qui illustre un nombre conséquent de réponses très courtes, dans lesquelles aucune justification du ressenti de l'élève n'apparaît. Beaucoup d'élèves ne développent pas les causes de leurs ressentis, et écrivent simplement des phrases courtes avec ces locutions : « j'ai aimé », « c'était intéressant » ou « c'était bien » (le mot intéressant a été cité vingt-et-une fois, la majorité du temps sans développement ensuite). Malgré un temps conséquent donné pour cet exercice (20 à 30 minutes), nous observons déjà qu'il est difficile pour une majorité d'élèves de quinze ans de faire ce travail réflexif sur un vécu subjectif.

En dehors de ces réponses courtes, une vingtaine d'élèves développent leur ressenti et/ou leur réflexion quant à l'enquête menée en classe. Etudions maintenant des témoignages d'élèves dans chaque catégorie.

Premièrement, quelques élèves sont revenus sur le fait que l'enquête a été faite en groupe et en autonomie. Sans le dire explicitement, ils ont évoqué les idées de coopération ou

de collaboration au sein du groupe, comme quelque chose de valorisant. J'avais formé des groupes de trois ou quatre élèves sans donner de rôle précis à chacun, ce qui présupposait plutôt une collaboration entre eux. L'élève indiquant : « j'ai aimé le fait que l'on soit en groupe et que l'on a réfléchi ensemble », exprime cette idée d'une même tâche faite ensemble. Mais l'idée de coopération, et donc de répartition des tâches, est implicitement évoquée dans cet extrait : « nous travaillons en groupe de quatre, ce qui nous a permis de nous entraider ». On peut voir que nos hypothèses de départ semblent justes : si la collaboration a été utilisée comme premier moyen de travailler en groupe, les élèves identifiant des points forts chez certains d'entre eux ont délégué des tâches et ont collaboré pour atteindre le but final. Nous observons aussi que certains mentionnent ce que Plante I.¹⁸⁹ nomme l'interdépendance positive. Les élèves ont écrit par exemple : « [ça] peut améliorer les relations et développer la créativité » ou « c'était sympa de faire un travail de groupe où tout le monde peut apporter leurs idées ». On analyse ici les effets positifs au travail de groupe, dans le fait qu'il permette à chacun d'exprimer sa singularité.

En second, treize élèves reviennent sur l'idée de l'« apprentissage-recherche »¹⁹⁰, et le fait que les connaissances qu'ils ont acquis ressemblent à des réponses qu'ils ont trouvées par eux-mêmes. L'idée première qui ressort des écrits personnels est la conscience qu'ont certains élèves d'avoir travaillé « différemment ». Nous relevons par exemple : « ça nous permet de travailler d'une autre façon », « c'était sympa d'apprendre la vie d'un personnage historique autrement que de le lire dans un livre », « comme une énigme à résoudre » ou « ça change des lectures de texte qui s'éternissent ». Sans juger de l'efficacité de toutes les autres modalités de travail en classe d'histoire (même si les élèves utilisent parfois des mots péjoratifs pour les décrire) il est ici possible de dire que l'enquête (l'apprentissage-recherche) étonne les élèves, ce qui est un bon indicateur de la rareté de ce type d'exercice en classe (« un exercice que j'ai jamais fait », « ce sont des activités que nous ne faisons pas »).

Ensuite, cette nouvelle modalité (pour eux) apporte plusieurs choses : de la satisfaction (« transformer un bout de texte incompréhensible en un texte que tout le monde peut comprendre est assez passionnant »), une compréhension et une appropriation des savoirs

¹⁸⁹ Plante Isabelle, « L'apprentissage coopératif : Des effets positifs sur les élèves aux difficultés liées à son implantation en classe », *Revue canadienne de l'éducation*, 35(4), 2012.

¹⁹⁰ Jadouille Jean-Louis, *Faire apprendre l'histoire. Pratique et fondement d'une « didactique de l'enquête » en classe de secondaire*, Érasme, 2015.

qu'ils jugent meilleure (« plus en profondeur », « puisque c'était à nous de chercher les informations ça nous obligeait à comprendre et à apprendre », « ça nous fait travaillé un peu plus par nos têtes ») et une mémorisation estimée plus efficace (« ça permet d'avoir des souvenirs du cours fin je sais pas trop comment expliquer », « je trouve que je retiens mieux les choses de cette manière plutôt que quand on ne découvre pas par soi-même »). Ce dernier extrait met en opposition l'« apprentissage-recherche » avec le « discours-découverte », qui expose plus directement des connaissances et des relations entre faits historiques aux élèves.

Puis on observe également une valorisation de l'incarnation de l'histoire. Si les élèves se contentent d'exprimer cette idée de manière générale (« l'activité aidait vraiment à comprendre le cours », « elle nous a permis de mettre en pratique ce que nous avons étudié »), ils reflètent en réalité le besoin, notamment pour une période si lointaine avec des concepts théoriques parfois complexes (comme l'empire et son organisation) des élèves de pouvoir incarner l'histoire dans des personnages historiques jugés « communs ». Aller à la rencontre d'un acteur individuel de l'histoire, et comprendre que sa vie est prise dans un contexte plus global (celui de la militarisation des marges de l'empire), c'est donner une réalité concrète à des phénomènes historiques complexes comme l'instauration de la *Pax romana* dans l'empire.

Ma troisième catégorie regroupe tous les écrits qui mentionnent l'idée d'une attractivité forte de la modalité de travail « enquête », non pas pour ce qu'elle apporte au niveau de la discipline (comme analysé ci-dessus) mais pour son côté ludique et originale en elle-même. Certains élèves expliquent ouvertement avoir remarqué que cette activité « rigolote » sert à enseigner, mais trouvent objectivement celle-ci digne d'intérêt et se positionnent volontairement dans une posture de travail. Ils ont parfaitement conscience du côté attractif de cette modalité de travail : « nous permet de s'amuser tout en travaillant », « c'est important d'enseigner à l'école tout en s'amusant, des scientifiques ont dit que ça améliore les notes des élèves », « c'était ludique et instructif à la fois ». La motivation a été démultipliée par cet exercice, et notée par cet élève qui prend du recul sur sa posture d'élève et remarque : « On a bien travaillé ! ». Nous avons également un exemple opposé à cette prise de conscience de la continuité du cours sous une autre forme : un élève indique que l'enquête épigraphique permet de « détourner un peu du cours », quand en réalité elle ne fait que le

continuer. Ce témoignage est la preuve que tous les élèves n'ont pas conscience de l'intérêt disciplinaire de ces activités, et prennent celles-ci comme des « pauses » dans le déroulement de la séquence.

En quatrième point, j'ai relevé quelques élèves qui paraissaient être satisfaits de « se cultiver » historiquement : ils font une différence nette entre les savoirs acquis en cours qu'ils ne considèrent pas comme de la culture historique, et les savoirs acquis lors d'expériences originales et attrayantes, plus spécifiques plus valorisés. Un/e élève note par exemple que cette activité « a permis à la classe de se cultiver et de s'intéresser à la culture romaine », or la culture romaine a été évoquée durant le reste de la séquence, mais c'est comme si il/elle ne prenait conscience de l'intérêt culturel de cette période historique que lorsqu'il/elle est confronté/e à ce genre d'exercice. Un/e autre élève indique avoir acquis une nouvelle capacité, dont il/elle projette de se resservir (« cela nous va nous permettre de déchiffrer d'autres stèles »). Globalement, nous retrouvons ici l'idée de Astolfi J.-P. qui indique que « le savoir n'acquiert sa saveur qu'après coup »¹⁹¹. Si apprendre, chercher, comprendre sont des « détours coûteux », certains élèves expriment goûter à la « saveur du savoir » après coup, affectionnant le fait de connaître de nouvelles choses seulement pour son plaisir personnel, ou pour pouvoir les réutiliser par ailleurs.

Cinq élèves ont noté l'importance de l'aide pendant cette enquête, que ce soit pour l'étayage durant le travail en autonomie, ou à la fin pour la remédiation (lors de la correction) de cette activité. Par exemple, cet/te élève note les craintes qu'elle avait en début de cours (on observe un effort réflexif de se souvenir de sa position en tant qu'élève au début du cours), puis explique que la remédiation professorale a été indispensable pour comprendre le but de l'activité et les questions abordées à l'intérieur (« j'ai beaucoup aimé comment vous avez « vulgarisé » [...] j'avais peur de ne pas tout comprendre mais j'ai tout compris finalement »).

Pour terminer, neuf élèves ont exprimé des difficultés lors de l'enquête : pour traduire le latin (ils ne pouvaient tout traduire, il fallait obligatoirement faire des hypothèses, ce qui déstabilise certains élèves) ou rechercher les informations dans les autres documents pour

¹⁹¹ Astolfi, Jean-Pierre, *La saveur des savoirs. Disciplines et plaisir d'apprendre*, PUF, 2008.

comprendre la stèle (l'enquête étant forcément différente du prélèvement resserré d'informations qu'ils ont parfois l'habitude de faire dans un seul texte). Deux élèves ont également noté l'originalité du document, sans pour autant se pencher sur pourquoi ils le trouvaient original (source primaire, document épigraphique écrit dans une langue étrangère, document mêlant un registre iconographique et un registre textuel...). Un élève enfin, a évoqué l'idée de compétition entre les groupes (« il y a aussi cette esprit de compétition qui pousse les élèves à essayer de comprendre et de faire le meilleur devoir possible »). Même s'il/elle était seul/e à évoquer cet aspect du travail en groupe, j'ai observé cette émulation dans toutes les classes, mais les élèves n'ont pas verbalisé cette attitude dans leurs écrits personnels.

4/ Une réflexivité naissante sur les sources

Le but de cette séance a été d'initier les élèves à la méthode historique et à l'étude de document historiques, mais aussi de débiter chez eux une réflexion quant aux sources que l'on utilise en histoire. J'ai proposé cet exercice¹⁹² à la classe de Mme Fabre, une fois que la séquence était terminée, sans avoir donné de définition de source primaire et secondaire, pour examiner ce qu'ils ont compris des deux types de sources durant cette séquence. A la fin de cet exercice, nous avons résumé à l'oral les idées principales de la correction pour chaque case.

Nous pouvons rappeler que tous les élèves de la classe de Mme Fabre, sans exception, ont répondu que le document à étudier en détails proposé lors de l'évaluation était un document primaire. Les justifications étaient pour la grande majorité cohérentes, et si l'absence de modifications subies par le document a été peu utilisée pour justifier qu'il est un document primaire, la date de conception (proche de l'événement en question) a toujours été exploitée pour justifier leur réponse. Nous pouvons maintenant étudier les réponses des dix-huit élèves qui étaient présents lors de cette dernière séance.

¹⁹² Voir l'exercice corrigé en page 54-55.

Premièrement, la ligne sur la date de création a été réussie par quasiment tous les élèves (ils pouvaient discuter entre voisins, nous ne nous risquons pas à analyser combien exactement d'élèves avaient les bonnes idées, individuellement), mais avec une plus ou moins bonne justification, le minimum étant l'idée que le document est créé dans un temps proche (document primaire) ou éloigné (document secondaire) de l'événement.

	Sources primaires	Sources secondaires
Date de création	Source direct, le temps d'une vie humaine. vu ou entendu sur le moment. Ex : Platon deporté 445 ap. J.C Rusticus.	Source secondaire, non direct beaucoup plus tard dans le temps ni vu ni entendu pendant le temps antique. Ex : vidéo grec antique, rome antique youtube

Voici un exemple d'élève qui a bien argumenté la différence entre sources primaires et secondaires quant à la date de création. Il/elle a également trouvé des exemples cohérents (tirés du cours) avec ses explications.

	Sources primaires	Sources secondaires
Date de création	1 ^{er} ou du 11 ^e siècle ap J. C. Ex : Socle de la statue d'Apolon Cherch.	Reemployé dans les murs de Narbonne en XVI ^e me siècle. Ex : Carte de l'empire Bas-relief d'un maître de commerce

Au contraire, voici la photographie de la fiche d'un des seuls élèves qui n'a pas compris la consigne et qui a tenté une réponse. On voit qu'il existe une confusion entre ces deux types de sources du fait du reploiement de documents primaires (stèles funéraires, bas-relief) pour d'autres ouvrages plus tardifs. L'élève pense que cette source primaire devient alors secondaire du fait de sa réutilisation, mais elle ne change pas de date à laquelle elle a été créée : les bas-reliefs et stèles créés durant l'Antiquité restent des sources primaires témoignant de l'époque à laquelle elles ont été créés.

Passons ensuite à l'étude des réponses des élèves sur les sources primaires : quels sont les points forts et les points faibles repérés par les élèves ?

Commençons par la fiabilité historique de la source primaire. Prenons comme premier exemple cet/te élève :

Points forts de l'utilisation de la source	fiable à 100%
--	---------------

Selon lui/elle, une source primaire est complètement fiable (crédible dans ce qu'elle reflète de la réalité historique). Nous avons l'exemple d'un/e élève qui présente un biais cognitif de confiance, dans les sources « anciennes », sans se souvenir par exemple de l'étude faite en classe entière des *Res Gestae Divi Augusti*, durant laquelle nous avons conclu que ce document était peu fiable pour comprendre la réalité historique, car il était biaisé par le point de vue et les motivations de l'auteur.

Points faibles de l'utilisation de la source	Source souvent modifiée, pour valoriser l'auteur. Il peut se mettre en avant en modifiant des moments
	Ex: <i>Res Gestae</i> , Auguste l'ap. J.C

Au contraire, cet/te élève se rappelle d'un des points négatifs les plus importants pour retracer une réalité historique : la subjectivité de l'auteur et le but de la source étudiée (si elle est propagandiste, elle sera différente de la réalité). En revanche il/elle en fait une généralité à l'aide du « souvent ».

Source plus sûr et réel.
Ex: Linteau de porte Narbonne
Source pouvant être modifiée pour faire meilleur figure
Ex: Socle statue

Pour quelques élèves, il y a une confusion entre réalité de la source (son authenticité, le fait qu'il soit « vrai » et non falsifié ou contrefait) et objectivité de celle-ci, quant à la réalité historique (sa fiabilité). Cet/te élève trouve les sources primaires plus « réelles », mais cela ne veut rien dire, car une source secondaire peut avoir autant de réalité qu'une source primaire : elle peut être également « autant » authentique. Il/elle n'arrive pas à exprimer le fait qu'une

source primaire puisse être fiable et refléter la réalité historique (si elle n'est pas volontairement modifiée, comme expliquée dans sa case « points faibles »).

Pour ce qui est de l'authenticité de la source primaire, elle a été pressentie par un bon nombre d'élèves, même si elle n'était pas toujours convenablement exprimée.

Points forts de l'utilisation de la source	lien direct avec l'événement pas de reformulation (factuel)
--	--

Points forts de l'utilisation de la source	Elle permet d'avoir un maximum d'authenticité et d'avoir le point de vue d'une personne présente Ex : Re transcription d'un discours de Beniclos
--	---

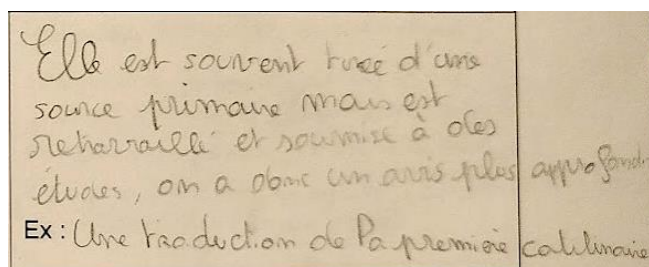
Dans ces deux extraits, on peut voir que l'idée d'absence de modification de la source primaire est identifiée (il faut garder pour avoir accès à l'original). Le point de vue (la perspective historique) unique, au moment où un événement se passe, est également un point fort majeur de la source primaire.

Du fait de cette authenticité, un des risques pour ces sources primaires (donc uniques), est la détérioration, qui a également été évoquée. Deux élèves ont exprimé ces points faibles, avec des raisons différentes qui pourraient conduire à l'altération d'une source primaire.

Points faibles de l'utilisation de la source	Incompréhension de la source parfois, vieillissement rendent illisible la source Ex : Enquête épigraphique Inscription sur des rochers	De plus, à cause de nombreuses guerres, les destructions sont récurrentes, donc des informations peuvent être oubliées de l'histoire.
--	--	---

Le temps qui passe et les dégradations humaines soudaines ont été trouvés, et cela est sans doute lié à leurs connaissances personnelles (pour les guerres qui détruisent des sources de l'histoire) mais aussi à leur expérience de l'enquête épigraphique (le document, très ancien, a été jugé abîmé par le temps et moins lisible qu'un texte actuel – alors que cette stèle est historiquement parlant, très bien conservée) et la découverte de la source primaire de la Constitution antonine (la photographie leur a fait réaliser l'état abîmé de sources qui dans les manuels sont présentées comme claires et complètes).

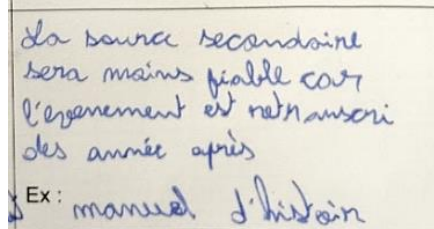
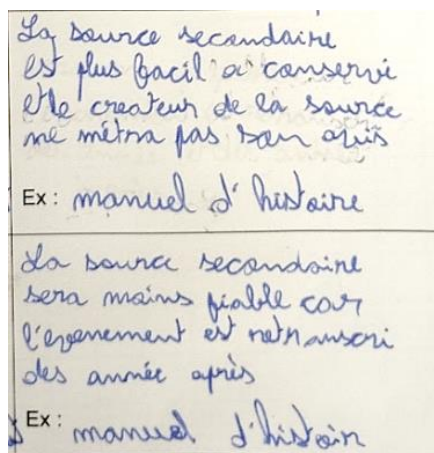
Enfin, certains élèves donnent de bons points forts ou faibles, mais les exemples donnés ne correspondent pas à l'idée théorique développée.



Ici, les points forts des sources primaires sont de bons arguments, mais l'exemple qu'il donne ne correspond pas. En effet, la traduction d'une source (même s'il est possible d'en proposer plusieurs – comme ce qu'ils ont fait lors de l'enquête) ne saurait devenir une source secondaire car on en a changé la langue. En revanche une version augmentée du texte original (avec des études historiques pour montrer la fiabilité du texte, des approfondissements - les idées que l'élève cite plus haut) peut devenir une source secondaire.

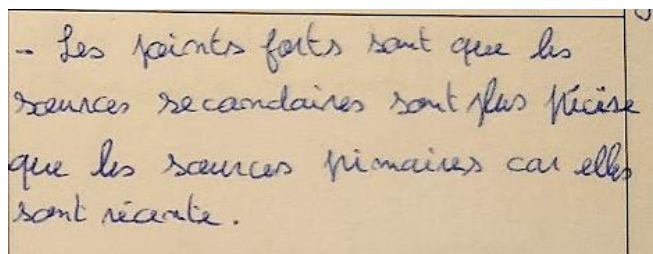
Dans un second temps, observons les réponses qu'ils ont noté pour les points forts et faibles des sources secondaires.

Au contraire de la source primaire qui peut être orientée (biaisée par le point de vue de son auteur), certains élèves ont donc pensé que l'avantage de la source secondaire serait de ne pas comprendre ce biais historique. Cet/te élève pense donc qu'une source secondaire est toujours neutre car il ne connaît (ou ne se souvient plus à l'instant t) pas de source secondaire orientée (nous n'en avons pas vu en classe). De fait, il pose la source secondaire comme très fiable pour connaître la réalité historique alors que sa crédibilité dépend de son auteur.



Cependant, il évoque un très bon point faible de la source secondaire : son éloignement dans le temps par rapport à l'événement dont il parle, ce qui peut altérer sa fiabilité.

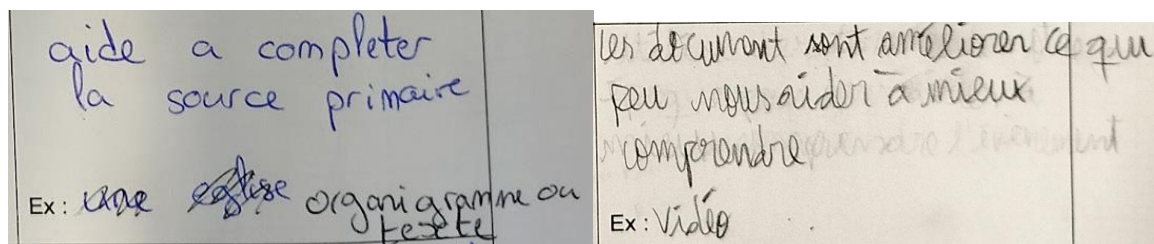
Il existe un autre type de confusion sur les sources secondaires, illustrée dans cet extrait :



Les points forts sont que les sources secondaires sont plus précises que les sources primaires car elles sont récentes.

La confusion entre précision et interprétation grâce au contexte historique est identifiable dans cet extrait. Si une source secondaire permet de mieux remettre le fait historique en relation avec les faits qui le concernent, elle n'est pas forcément plus précise qu'une source primaire. Le niveau de précision des *Res Gestae Divi Augusti* que nous avons vu en cours était par exemple très haut (nombre d'années d'exercice des différentes magistratures, noms propres complets...).

Ensuite, les élèves ont souvent identifié les avantages de la source secondaire par rapport à la source primaire, après avoir été confronté à ce type de source et avoir dû utiliser des documents secondaires pour faciliter leur compréhension.



aide à compléter la source primaire
Ex: une carte organisationnelle ou testée

les documents sont améliorés ce qui peut nous aider à mieux comprendre l'événement
Ex: Vidéo

Peu d'élèves ont pressenti l'idée de comparaison des sources primaires, ce qui est l'un des points clés de la source secondaire en histoire, et donc très intéressant d'un point de vue réflexif sur les types de source.

Sources comparées pour avoir
plusieurs avis et commentaires
par rapport à des événements de
l'histoire.

Ex : Carte de l'empire romain avec
d'occident

Les sources secondaires peuvent
regrouper des informations de
plusieurs sources primaires et
donc être plus objectives, ne
pas donner un avis sur le sujet.

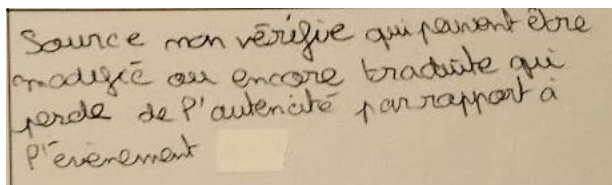
Nous pouvons noter dans ces deux extraits un début de la compréhension de la science historique : comparer les sources, les points de vue, pour tenter d'aboutir à une réalité historique. Leur impression sous-entendue de l'importance de la neutralité dans les sources secondaires devra évoluer dans la suite de leur cursus en histoire : l'important c'est surtout de savoir repérer à quel degré de neutralité la source (même secondaire !) se situe, et d'utiliser son esprit critique pour comparer les sources entre elles.

Notons un point court mais témoin d'une réflexivité sur le travail effectué durant la séquence.

Couleurs / plus clair et lisible /
information supplémentaire /
Explication de la source /
+ pédagogie
Ex : Vidéo ou carte moderne

Dans cet extrait, l'élève réalise que certains documents du manuel, qui se basent sur des sources primaires, sont secondaires justement dans un but pédagogique : retravaillés, explicités, rendus plus lisibles... On peut estimer qu'il commence à développer un esprit critique par rapport aux documents proposés en cours d'histoire.

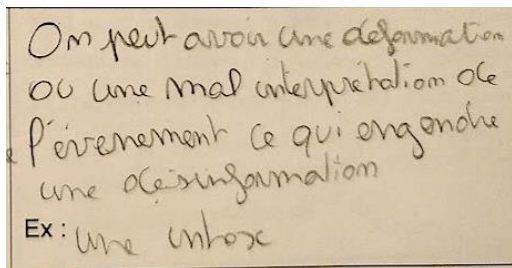
L'expérience de la confrontation à une source primaire « brute » a également nourri une réflexion sur la traduction des sources anciennes et primaires.



Source non vérifiée qui peuvent être
modifiée ou encore traduite qui
perde de l'authenticité par rapport à
l'événement

Ici, l'élève, après la découverte de la difficulté de traduire et interpréter certaines sources de l'histoire, comme avec la stèle, réalise qu'une mauvaise traduction peut entraîner une mauvaise interprétation de la source primaire, et, par conséquent, créer une source secondaire fausse ou partiellement vraie.

Enfin, l'un des élèves, ayant fini le tableau avant les autres, a commencé une réflexion sur les sources secondaires biaisées (le seul type que nous n'avions donc pas vu en cours).



On peut avoir une déformation
ou une mal interprétation de
l'événement ce qui engendre
une désinformation
Ex: une intox

Pour aider cet/te élève, je lui ai expliqué que la vidéo que je leur avais fait visionner en cours était historiquement vérifiée (par l'expertise disciplinaire du professeur), mais que tout le monde pouvait poster une vidéo sur les religions de l'Empire romain sur Youtube, sans réellement justifier si toutes les informations étaient historiquement vraies. Il a donc pensé aux intox sur internet comme exemple de source secondaire biaisée.

Globalement, de nombreux élèves cherchent surtout à comparer sources primaires et secondaires, en voulant déterminer un type plus fiable, un type plus « réel » ... L'intérêt de continuer le travail sur les sources sera de montrer la diversité des sources primaires et secondaires, et de montrer que l'esprit critique doit s'appliquer pour tous les types de sources, l'une n'étant pas « meilleure » qu'une autre (chacune apportant ses avantages et ses inconvénients, qu'il faut prendre en compte). J'observe après l'analyse de leurs travaux qu'une première réflexion est née après cette séquence, sur les sources utilisées en histoire, et c'était le but de cette séquence de début d'année de seconde. Si de nombreuses confusions existent encore, elles sont totalement normales car pour une majorité d'élèves, c'est la première fois qu'ils étaient confrontés à ce questionnement historique.

CONCLUSION

Ainsi, le bilan des connaissances scientifiques, dressé précédemment sur la vie des « invisibles » dans la Narbonne antique, a permis d'en dégager les approches principales. Cette cité d'importance pour la Gaule romaine abrite une société plurielle, dont les études depuis celles de M. Gayraud n'ont fait que se renouveler, jusqu'aux études de l'épigraphie et de l'histoire de *l'emporion* de Narbonne par Mme Bonsangue dans les années 2000.

Au travers de ce mémoire nous avons essayé de découvrir la plèbe narbonnaise, ses différents rôles et implications, dans la cité, la province ou le commerce, d'identifier sa position hiérarchique et ses possibilités d'évolution dans une société grandement définie par le statut juridique. Pour cela nous sommes allés à la rencontre de leurs stèles funéraires, incroyables sources de connaissances, sur lesquelles les Hommes de l'Antiquité laissaient transparaître bien plus que leur nom ou leur date de naissance ou de décès. Par ce corpus exceptionnel d'inscriptions narbonnaises, nous avons pu saisir jusqu'au ressenti personnel de ces travailleurs, généralement fiers de leur artisanat, très développé et mis en valeur dans cet *emporion*.

Nous avons ensuite pu exposer l'intérêt, et la nécessité, de confronter des élèves du secondaire à ce genre de sources. Malgré une présence timide des inscriptions latines dans les manuels de Seconde, et des programmes qui demandent une étude appuyée de grands hommes tels Auguste et Constantin, nous avons expliqué l'intérêt d'étudier ces sources primaires, évoquant des « invisibles », ayant vécu dans des régions proches des élèves (Narbonne ou Toulouse).

Au terme d'une enquête épigraphique réalisée trois fois ainsi qu'une séquence entière dédiée à l'épigraphie latine et à l'étude des sources primaires, dans le cadre du chapitre « La Méditerranée antique : empreintes grecques et romaines » de Seconde, nous avons analysé les réflexions spontanées des élèves, leur ressenti face à ce genre de sources considérées encore comme complexes, ainsi que leur réflexivité naissante sur les sources et leur compréhension de la diffusion des pratiques romaines en Gaule.

ANNEXES

Annexe 1 : Document 1 : Organigramme simplifié des institutions républicaines retravaillé (extrait du manuel Hatier 2023)



Annexe 2 : Document 2 : extrait des Res Gestae Divi Augusti, dans le manuel Lelivrescolaire page 50.

Doc. 2 Le testament politique d'Auguste

A sa mort, Auguste laisse un testament qui résume ses principales actions politiques. Ce texte est inscrit dans des lieux publics à Rome et dans toutes les grandes villes de l'empire.

4. J'ai été consul treize fois quand j'écris ce texte, et me trouve dans la trente-septième année de la puissance tribunitienne¹. La dictature² qui me fut conférée par le Peuple et par le Sénat, sous les consuls Marcus Marcellus et Lucius Arruntius (22 av. J.-C.), je ne l'ai pas acceptée. [...]

34. Pendant mon sixième et mon septième consulats (28 et 27 av. J.-C.), après avoir éteint les guerres civiles, étant en possession du pouvoir absolu, avec le consentement de tous, je transférais la république de mon pouvoir dans la libre disposition du Sénat et du Peuple romain. Pour ce mérite, je fus appelé Auguste. [...] Depuis ce temps, je l'emportais sur tous en autorité, mais je n'avais pas plus de pouvoir que mes collègues dans les magistratures.

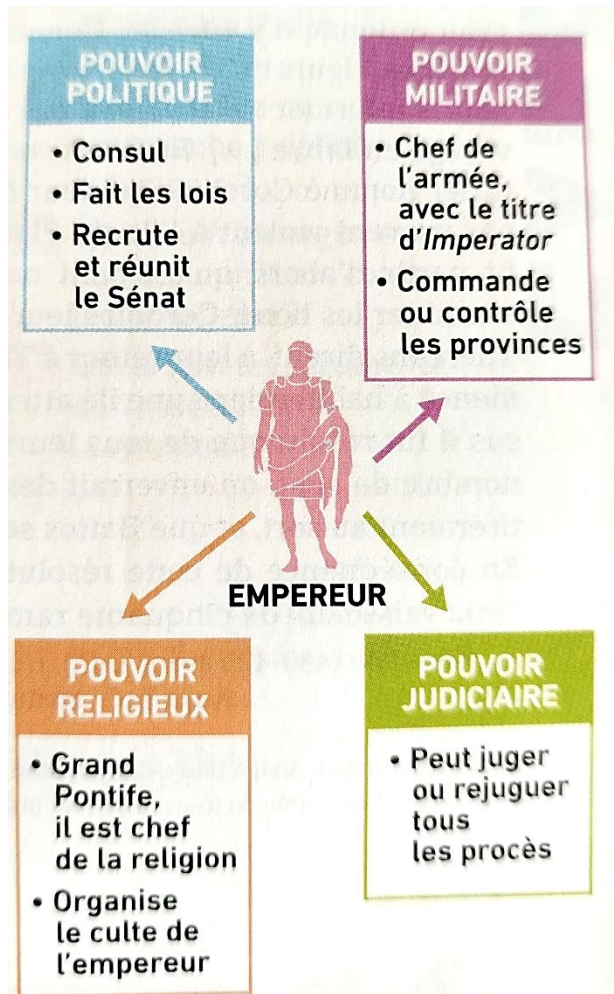
Auguste

Res Gestae Divi Augusti, 14 apr. J.-C.

1. Pouvoir spécial inventé sous Auguste, lui permettant d'exercer le pouvoir même quand il n'est pas consul.

2. Magistrature extraordinaire concentrant les pouvoirs entre les mains d'un seul homme.

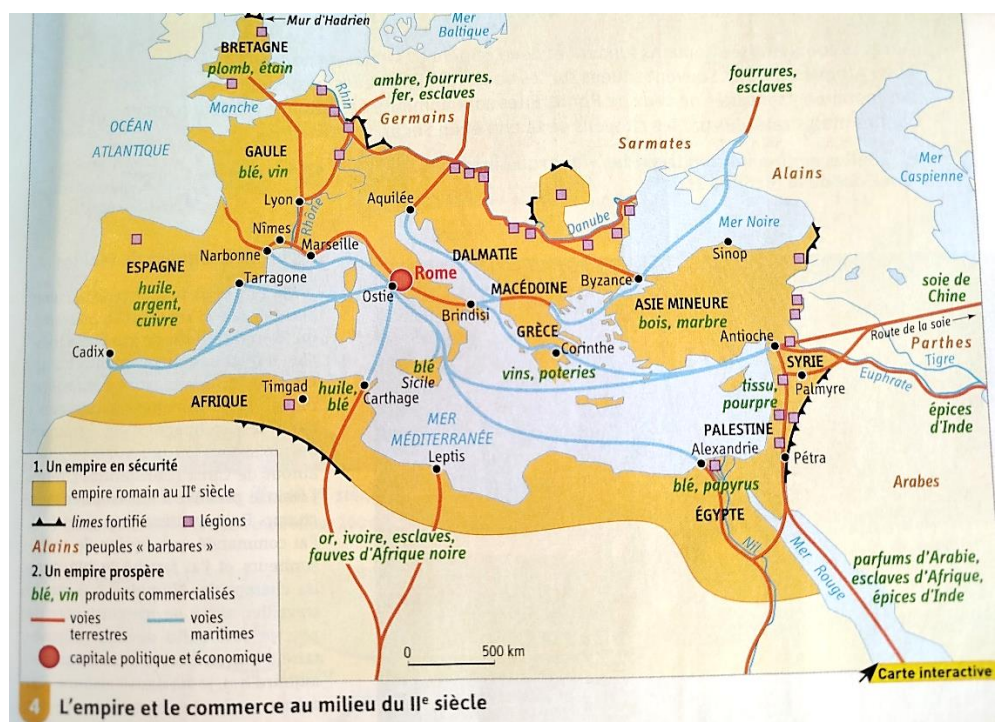
Annexe 3 : Document 3 : Organigramme de la captation des pouvoirs par Auguste extrait du manuel Hatier (2023)



Annexe 4 : Document 4 : Photographie de la Constitution antonine. Constitution Antoniniana Allemagne, Giessen, Universitätsbibliothek, P.Giss. inv. 15



Annexe 5 : Document 5 : Carte des échanges dans le bassin méditerranéen extraite du manuel Hatier (2023)



Annexe 6 : Fiche d'activité 1 sur la romanisation

CORPUS 1 : RELIGION

Dans chaque cité du monde romain, les habitants prient pour l'empereur et sa famille, c'est ce que l'on appelle le culte impérial. La religion qu'ils avaient avant d'être conquis par les Romains doit s'articuler avec le culte de l'empereur et des dieux romains.



Doc 1 : L'autel au *numen* (puissance divine) d'Auguste, élevé en 11 après J.-C.

Traduction (les mots en capitales ne sont pas toujours traduits du latin : à vous de trouver la signification).

« Sous le COS (consulat) de Titus Statilius Taurus et de Lucius Cassius Longinus, le 10ème jour précédant les calendes d'octobre (22/09/11), PLEBE NARBONENSIVM s'est consacré pour toujours à NUMINI (*numen*) AUGUSTI

Pour le bonheur, la félicité et la fortune de l'Empereur Auguste, fils du CAESARI DIVI AUGUSTO, père de la patrie, PONTIFICI MAXIMO, revêtu pour la 34ème fois de la puissance tribunitienne, pour sa femme, pour ses enfants, [...] le peuple de Narbonne a érigé cet autel sur le forum de la ville.

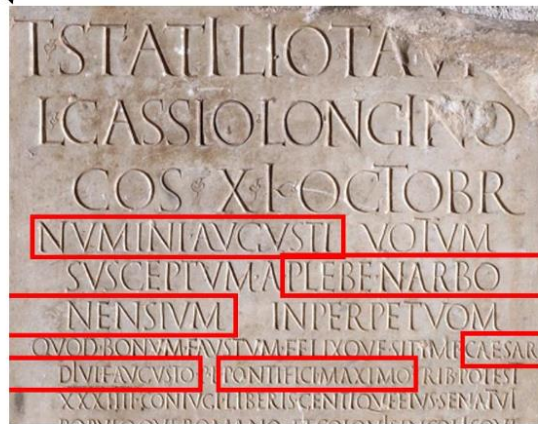
Chaque année, jour de la naissance du souverain du monde, 3 chevaliers romains choisis dans les rangs du peuple et 3 affranchis immolent chacun une victime et distribueront à leurs frais de l'encens et du vin aux citoyens et aux résidents de Narbonne pour des libations et des prières adressées à l'esprit Divin d'Auguste. »

Qui honore l'Empereur ?

Quels sont les éléments de l'inscription qui montrent la divinité de l'Empereur ? Repérez-les en latin et donnez leur traduction.

A quoi sert cet autel ?

Trouvez-vous que le culte impérial implique toute la population ? Pourquoi ?



4 Une stèle gauloise au I^{er} siècle
(1^{er} siècle, Musée de la civilisation Romaine, Rome)
Cernunnos, dieu gaulois de la puissance masculine et de la fertilité, entre Apollon et Mercure.

Doc 2 : Une stèle gauloise

Que pouvez-vous dire sur les relations entre la religion romaine et les religions locales ?

Réponses de la fiche d'activité 1 :

Qui honore l'Empereur ? Le peuple de Narbonne (plebe narbonensium)

Quels sont les éléments de l'inscription qui montrent la divinité de l'Empereur ? Repérez-les en latin et donnez leur traduction. L'Empereur est « Divi » (divin), « Auguste » (choisi, rendu grand par les dieux), « Pontifex Maximus » (grand pontife, c'est-à-dire chef de la religion romaine).

A quoi sert cet autel ? A régler (au niveau matériel et calendaire) le culte rendu à l'empereur. Pour fêter l'anniversaire d'Auguste, des Narbonnais choisis parmi le peuple, 3 chevaliers (riches citoyens) et 3 affranchis, font un sacrifice d'animaux et offrent du vin à toute la population narbonnaise.

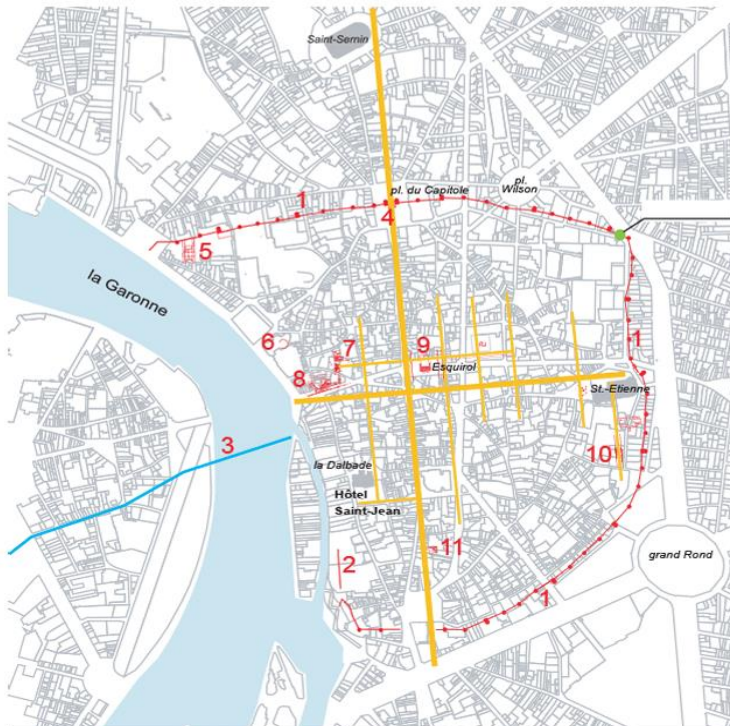
Trouvez-vous que le culte impérial implique toute la population ? Pourquoi ? Oui car il implique des citoyens et des non-citoyens (résidents et affranchis), des riches (les consuls et les chevaliers) et des plus pauvres (tout le peuple)

Que pouvez-vous dire sur les relations entre la religion romaine et les religions locales ? les cultes romains se mélangent aux cultes des différentes provinces, l'empire est un lieu de brassages religieux et les habitants des provinces accueillent les dieux romains dans leurs pratiques quotidiennes.

Annexe 7 : Fiche d'activité 2 sur la romanisation

CORPUS 2 : L'ARCHITECTURE

Les cités de l'empire ont été transformées par les Romains dans les territoires qu'ils ont conquis : ils les façonnent à l'image de Rome, la capitale. On retrouve dans toutes ces villes des bâtiments identiques, et une organisation de l'espace précise. Le centre est toujours le *forum* (la place publique), souvent à la croisée de 2 rues principales (le *cardo maximus*, Nord-Sud, et le *decumanus maximus*, Est-Ouest). On trouve également des temples, romains ou qui honorent des dieux locaux, des lieux de sociabilité (thermes, théâtres, amphithéâtres et cirques) et les habitations.



- 1 : rempart du haut empire
- 2 : rempart du bas empire
- 3 : aqueduc
- 4 : porte monumentale
- 5 : palais wisigothique
- 6 : temple de la Daurade
- 7 : habitat
- 8 : théâtre
- 9 : forum et temple
- 10 : voirie et habitat
- 11 : thermes

Doc 1 : plans de Toulouse à l'époque impériale

(Institut national de recherches archéologiques préventives)

Repérer les éléments architecturaux d'origine romaine présents à Toulouse

Localisation du site		Tout
Site	N° : 31 555 007 AH	rempart de
Dessiné : E. Dardé et al. / fond de plan ville de Toulouse		5311



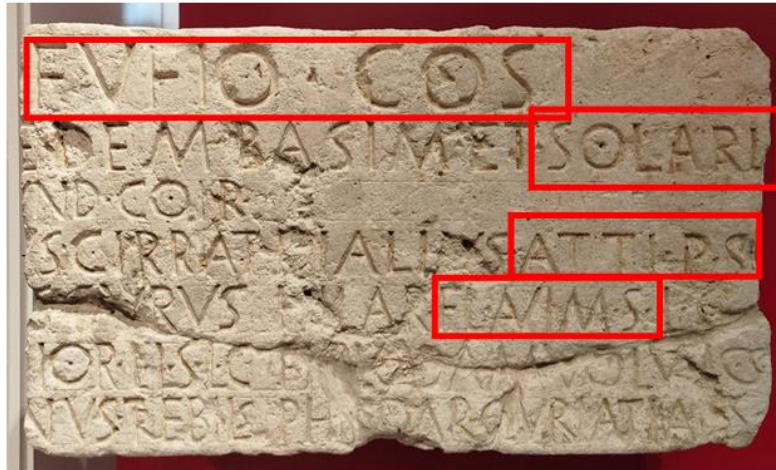
Doc 2 : une stèle toulousaine (conservée au musée St Raymond) datant de 47 avant J.-C.

Traduction : (les mots en capitales sont lisibles sur la stèle)

« Sous le COS de Publius Vatinius et de Quintus FUFIO, prirent soin de faire édifier un temple, un socle et une SOLARI (terrasse)

Colonne de gauche : Cirratus (un citoyen), Surus (un citoyen), [des esclaves]

Colonne de droite : Diallus, esclave de Publius ATTIUS, Hilarus, esclave de Marcus FLAVIUS, Philodamus, esclave de Caius Volusius, Philodar, esclave de Appius Curatius »



Cette inscription est une liste des donateurs. Elle mentionne la construction à Vieille-Toulouse, agglomération gauloise à 7km au sud de Tolosa (chef-lieu des Volques, un peuple celte), d'un complexe de différents bâtiments.

Comment s'appelle le peuple de Toulouse, qui va se romaniser petit à petit avec l'arrivée des Romains ?

A quoi vont servir ces éléments architecturaux ?

Le cadre de cette donation est-il officiel ? Qui sont les chefs politiques qui acceptent cette construction ?

Trouvez-vous que le culte de cette divinité locale implique toute la population ? Pourquoi ?

Doc 3 : Croquis du théâtre antique de Toulouse réalisé pour la mairie de Toulouse par le Studio Différemment.

Aujourd'hui, il n'en reste presque plus rien. Le théâtre romain pouvait accueillir jusqu'à 8000 personnes.

Le théâtre romain de Toulouse était situé en plein cœur de ce qui est aujourd'hui l'hypercentre de la ville, de la Place du Pont-Neuf à la Daurade.

Localisez le théâtre sur le plan de Toulouse du doc 1.

En quoi cet édifice est le signe de la romanisation de Toulouse ?



Réponses de la fiche d'activité 2 :

Comment s'appelle le peuple de Toulouse, qui va se romaniser petit à petit avec l'arrivée des Romains ? les Volques, un peuple celte.

A quoi vont servir ces éléments architecturaux ? A prier un dieu romain, on ne sait pas lequel (un temple, une terrasse pour les cérémonies et un socle pour une statue).

Le cadre de cette donation est-il officiel ? Qui sont les chefs politiques qui acceptent cette construction ? Oui, cette décision est prise sous la surveillance de deux consuls, chefs du gouvernement dans la cité.

Trouvez-vous que le culte de cette divinité locale implique toute la population ? Pourquoi ? Oui car il implique des citoyens et des non-citoyens (esclaves), des personnes qui ont des droits politiques (consuls) et d'autres pas, mais on peut estimer que tous sont riches (plus ou moins), car donateurs.

En quoi cet édifice est le signe de la romanisation de Toulouse ? Le théâtre est né en Grèce (tragédies et comédies) et est apparu à Rome au III^e siècle av. J.-C. Les représentations font partie des « jeux » (*ludi*), fêtes officielles de la cité. Assister à des pièces de théâtre est une pratique romaine importée en Gaule.

Annexe 8 : Fiche d'activité 3 sur la romanisation

CORPUS 3 : LE COMMERCE ET LES NOTABLES (hommes riches et influents dans les cités)

L'empire est un immense espace protégé militairement, pacifié et relié par des routes (via). La *pax romana* permet une longue période de stabilité qui amène à la prospérité : les provinces exportent leurs métaux, produits animaux ou végétaux et importent des produits italiens. Narbonne est un *emporion* (un port d'une grande envergure) par lequel se diffusent des produits romains et donc, des modes de vie « à la romaine ».

Doc 1 : Socle de la statue d'Aponius Cherea, retrouvé à l'emplacement du forum romain de Narbonne.
Elle date du I^{er} ou du II^{ème} siècle après J.-C.

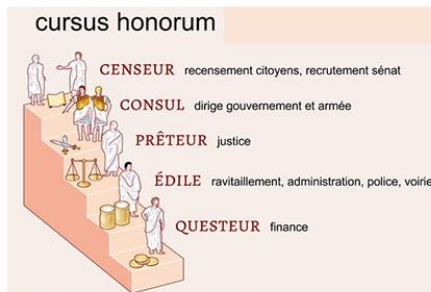


Traduction : (les mots en capitales peuvent être retrouvés dans la stèle ou doivent être traduits)



« A Aponius Cherea, fils de Lucius de la tribu Papiria, augure et QUAES[tor] de la colonie de Narbonne, qui ayant obtenu le titre d'AEDILI honoraire, a fait don à la colonie de NARBONENS de 1 500 sesterces, de même en Sicile, à Syracuse, à Termine, à Palerme [...] »

Aponius est un citoyen romain de la colonie de Narbonne. Il peut donc accéder à la carrière des honneurs (*cursus honorum*) au sein de sa cité.



Quel était le métier d'Aponius Cherea ?

D'après vous, pourquoi est-il connu en Sicile ? Selon la carte au tableau, Narbonne est-elle en lien commercial avec cette île ?

Qu'est-ce qui prouve que cet homme est riche et important ?

A quoi peut servir cette inscription et cette statue ?

**Doc 2 : Bas-relief
représentant un navire de
commerce en cours de
chargement.**

Remployé dans les murs de la
ville de Narbonne au XVI^{ème}
siècle.



**Doc 3 : Amphores gauloises, à vocation commerciale produites sur le site d'Amphoralis (atelier de
poterie antique proche de Narbonne)**

Que pouvait-on exporter dans les amphores depuis le port de Narbonne ?

Réponses de la fiche d'activité 3 :

Quel était le métier d'Aponius Cherea ? C'est un grand marchand narbonnais qui a également eu des honneurs civiques dans la cité (il a été magistrat : questeur ou édile : chargés des finances ou du ravitaillement)

D'après vous, pourquoi est-il connu en Sicile ? Selon la carte au tableau, Narbonne est-elle en lien commercial avec cette île ? Il fait du commerce avec tous les grands ports de la Sicile. Oui.

Qu'est-ce qui prouve que cet homme est riche et important ? Il a offert la somme de 1 500 sesterces à la ville de Narbonne. Il occupe des fonctions religieuses (augure) et politiques importantes dans sa ville.

A quoi peut servir cette inscription et cette statue ? A mettre en valeur aux yeux de tous (sur la place de la ville) le prestige de ce notable et le don qu'il a fait à sa cité. A honorer sa mémoire en tant que citoyen de Narbonne.

Que pouvait-on exporter dans les amphores depuis le port de Narbonne ? Surtout de l'huile et du vin.

Annexe 9 : Document 6 : Photographie d'un solidus d'or et explications du contexte historique, document extrait du manuel Lelivrescolaire.fr

Doc. 4 Le Solidus, une nouvelle monnaie d'or



Monnaie d'or (Solidus) représentant Constantin et le dieu Soleil (Sol Invictus), 313, musée des Médailles, Pavie.

En 310, Constantin crée une nouvelle monnaie d'or, le solidus, plus stable que les monnaies précédentes. Cette nouvelle monnaie devient l'unité de compte dans tout l'empire. Elle permet à l'empereur de financer ses armées et de lever l'impôt.

Annexe 10 : Document 7 : Photographie du linteau de l'église chrétienne de Narbonne datant du IV^e siècle p.C. de Narbonne (CIL 12, 05336, p 856). Source : EDCS Epigraphik-Datenbank Clauss / Slaby.



Aide pour comprendre l'inscription

Dénomination des citoyens romains : *praenomen*, *nomen gentilicium*, *cognomen*, parfois autres surnoms.

Quelques prénoms romains : A(ulus) M(arcus) SP(urius) C(aius) P(ublius) Q(intus) T(itus)...

Puteolis (Pouzzoles) : ville sur la côte ouest de l'Italie, proche de Naples.

D M : *Dis Manibus*. Les dieux mânes désignent les âmes des défunts, qui sont honorées lors des *Parentalia* (en février), et des *Lemuria* (en mai) durant lesquelles on leur offre des brebis noires sacrifiées, du lait, du vin et des fruits qu'ils sont censés savourer.

Domus : indique l'origine de la personne évoquée

IIIIIIvir Augustalis (sevir augustal) : Fonction occupée par de riches habitants de la ville, qui ont pour fonction d'organiser et de financer le culte impérial (les sacrifices et les fêtes).

Naviculario : naviculaire

liberti patrono : les affranchis ont fait graver cette épitaphe (texte funéraire) sur le tombeau de leur patron

quod sibi vivus instituit posteribusque suis et sub ascia dedicaverunt : il a, de son vivant, élevé pour lui-même et ses descendants son tombeau, sous le signe de l'ascia (une petite hache qui symbolise la protection de la tombe pour l'éternité).

Travail à faire :

1 : Qu'est-ce que la romanisation ? Quand ce processus a-t-il lieu ?

2 : A partir de quelle date tous les habitants libres de l'empire deviennent citoyens ? Comment s'appelle ce document ?

3 : Donnez une traduction du texte en latin du document 1.

4 : Présentez le document 1.

5 : Montrez, à l'aide des documents 1 et 2, que la stèle romaine illustre la romanisation de la Gaule, passant notamment par les échanges, les notables, la religion et l'architecture.

BIBLIOGRAPHIE

Sur les catégories « invisibles » de l'Empire romain

Ouvrages généraux sur les différentes catégories sociales

Briand-Ponsart Claude, Hurlet Frédéric, « La structure de la société romaine », in : Briand-Ponsart Claude, Hurlet Frédéric (dir.), *L'Empire romain d'Auguste à Domitien*, Armand Colin, 2019, p. 255-260.

Giardina Andrea (dir.), *L'homme Romain*, Points Histoire 305, 2002.

Garnsey Peter, Saller Richard Paul, Goodman Martin, Regnot Franz, *L'Empire romain économie, société, culture*, La Découverte, 1194.

Joshel Sandra Rae, *Work, Identity and Legal Status at Rome. A Study of the Occupational Inscriptions*, Norman and London, 1992.

Lefebvre Sabine, « Chapitre 5. L'État et les cités », in : Lefebvre Sabine (dir.), *L'administration de l'empire romain. D'Auguste à Dioclétien*, Armand Colin, 2011, p. 153-190.

Perez Antoine, *La Société Romaine*, Ellipses Poche, 2016.

Veyne Paul, *La Société Romaine*, Points Histoire H298, 2001.

Veyne Paul, « La « plèbe moyenne » sous le Haut-Empire romain », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*. 55^e année, N. 6, 2000, pp. 1169-1199.

Ouvrages sur les esclaves ou les affranchis

Béraud Marianne, « Esclaves en jeux dans l'Antiquité romaine. Les pratiques ludiques du monde servile entre normes et transgression », *Kentron* [En ligne], 2021.

Christol Michel, « Un affranchi de la colonie à Narbonne : le quotidien municipal et l'accès au monde des affaires » *Revue archéologique de Narbonnaise*, tome 47, 2014. pp. 51-62.

Dondin-Payre Monique (dir.) ; Tran Nicolas (réal.), « Esclaves et maîtres dans le monde romain : Expressions épigraphiques de leurs relations », *Nouvelle édition* [en ligne], *Publications de l'École française de Rome*, 2016.

Gonzales Antonio, « *Ita seruus homo est ?* La violence – *tormenta et supplicia* – contre l'esclave », *Actes du Groupe de Recherches sur l'Esclavage depuis l'Antiquité*, 38, 2019, pp. 649-671.

Tran Nicolas, « Les statuts de travail des esclaves et des affranchis dans les grands ports du monde romain (Ier siècle av. J.-C.-IIe siècle apr. J.-C.) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2013/4, p. 999-1025.

Tran Nicolas, « Les *tabellarii Caesaris nostri* de Narbonne et les collèges d'esclaves impériaux dans le monde romain (CIL, XII, 4449) », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 26, 2015, pp. 109-125.

Ouvrages sur les étrangers

Compatangelo-Soussignan Rita, « Étrangers dans la cité romaine : introduction à l'étude », in : Compatangelo-Soussignan Rita, Schwentzel Christian-Georges, *Étrangers dans la cité romaine*, Presses universitaires de Rennes, 2007.

Tran Nicolas, « Coloni et incolae de Gaule méridionale : une mise en perspective du cas valentinois », *Mélanges de l'École française de Rome - Antiquité* [En ligne], 127-2, 2015.

Ouvrages sur des métiers

Andreau Jean, *La vie financière dans le monde romain. Les métiers de manieurs d'argent (Ive siècle av. J.-C. - IIIe siècle ap. J.-C.)*, Ecole française de Rome, 1987.

Étienne Robert, « Le culte impérial, vecteur de la hiérarchisation urbaine », in : Étienne Robert, *Itineraria hispanica*, Ausonius Éditions, 2006.

Morel Jean-Paul, « La topographie de l'artisanat et du commerce dans la Rome antique. », in : *L'Urbs : espace urbain et histoire (Ier siècle av. J.-C. - IIIe siècle ap. J.-C.)*. Actes du colloque international de Rome (8-12 mai 1985), École Française de Rome, 1987. pp. 127-155.

Rougé Jean, *Recherches sur l'organisation du commerce maritime en Méditerranée sous l'Empire romain*, Paris, 1966.

Tran Nicolas, *Dominus tabernae : le statut de travail des artisans et des commerçants de l'Occident romain (Ier siècle av. J.-C. - IIIe siècle ap. J.-C.)*, École française de Rome, 2013.

Sur l'épigraphie

Corbier Paul, « Chapitre 2. Les inscriptions funéraires », in : Corbier Paul, *L'épigraphie latine*, Paris, Armand Colin, 2006, p. 18-31.

Corvoisier Jean-Nicolas, *Sources et méthodes en histoire ancienne*, Paris, PUF, 1997.

Sur la collection lapidaire de Narbonne

Augusta-Boularot Sandrine, Courrier Cyril, Raepsaet-Charlier Marie-Thérèse, Simelon Paul, Bonsangue Maria-Luisa, *Inscriptions Latines de Narbonnaise IX. 1. Narbonne - Gallia* supplément XLIV, CNRS Editions, 2021, 926 p.

Bonsangue Maria-Luisa, « Des affaires et des hommes : entre l'emporion de Narbonne et la Péninsule ibérique (Ier siècle av. J.-C.- Ier siècle ap. J.-C.) », in : Antonio Caballos Rufino, Ségolène Demougin, *Migrare. La formation des élites dans l'Hispanie romaine*, Bordeaux, 2006.

Bonsangue Maria-Luisa, « L'apport de la documentation épigraphique à la connaissance de l'artisanat à Narbonne (fin Ier siècle av. J.-C. – Ier siècle ap. J.-C.) », in : Pascale Chardron-Picault (dir.), *Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain*, ARTEHIS Éditions, 2010.

Bonsangue Maria-Luisa, « Le rôle de l'emporion de Narbonne dans l'acculturation de la Gaule méridionale du IIe siècle avant J.-C. au Ier après J.-C. », *Hypothèses*, 2000/1, p. 131-139.

Bonsangue Maria-Luisa, « Aspects économiques et sociaux du monde du travail à Narbonne, d'après la documentation épigraphique (Ier siècle av. J.-C. - Ier siècle ap. J.-C.) », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 13, 2002, pp. 201-232.

Bonsangue Maria-Luisa, « Les hommes et l'activité portuaire dans l'emporion de Narbonne (IIe siècle av. J.-C. – IIe siècle ap. J.-C.) », in : Sanchez Corinne, Jézégou Marie-Pierre (éd.), *Les ports dans l'espace méditerranéen antique. Narbonne et les systèmes portuaires fluvio-lagunaires.*, Montpellier-Lattes, 2016, p. 23-42.

Ginouvez Olivier, Gualandi Sandy, « Un mausolée circulaire en contexte suburbain à Narbonne/Narbo Martius (Aude) », *Gallia* [En ligne], 76-1 | 2019.

Papin Caroline, *La collection lapidaire antique de Narbonne*, Patrimoines du sud, Conseil régional Languedoc Agusta-Roussillon Midi Pyrénées, 2015.

Papin Caroline, « L'extraordinaire voyage dans le temps de la collection lapidaire de Narbonne », *Patrimoines du Sud* [En ligne], 2015.

Pena Maria José, « Sur quelques *carmina epigraphica* de Narbonnaise. », *Revue archéologique de Narbonnaise*, tome 36, 2003, pp. 425-432.

Sur l'histoire de Narbonne, de la Gaule, des provinces romaines

Dellong Eric, *11/1 : Narbonne et le Narbonnais*, 2003.

Gayraud Michel, « Les fondations d'une colonie (118-45 av. J.-C.) », in Michaud Jacques, Cabanis André, *Histoire de Narbonne*, Privat, 1981.

Gayraud Michel, *Narbonne antique des origines à la fin du III^{ème} siècle*, supplément 8 de la Revue archéologique de Narbonnaise, 1891

Goudineau Christian, *Regard sur la Gaule*, 1998.

Gros Pierre, *La Gaule narbonnaise : De la conquête romaine au III^e siècle apr. J.-C.*, 2008.

Flamerie de Lachapelle Guillaume, France Jérôme, Nelis-Clément Jocelyne, *Rome et le monde provincial. Documents d'une histoire partagée. 2^e siècle a.C. - 5^e siècle p.C.*, Armand Colin, 2012.

Mauné Stéphane, De Chazelles Claire-Anne, « L'oppidum de Montlaurès (Narbonne) et son territoire aux II^e et I^{er} s. av. J.-C., premier bilan et perspectives », *Actes du deuxième colloque européen de Béziers : Cité et territoire, 24-26 octobre 1997*, Presses Universitaires Franc-Comtoises, p. 187-208.

Nicolas Mathieu, « La Gaule romaine. », *Historiens et géographes*, 444, 2018, pp.99-104.

Ourliac Paul, « Note sur les coutumes successorales de l'Agenais », *Annales de la Faculté de droit d'Aix-en-Provence*, 1950.

Sur la didactique

Astolfi Jean-Pierre, *La saveur des savoirs. Disciplines et plaisir d'apprendre*, PUF, 2008.

Audigier François, « Les enseignements d'histoire et de géographie aux prises avec la forme scolaire », *Raisons éducatives*, n°9, 2005, pp. 103-122.

Boutonnet Vincent, « Pratiques déclarées d'enseignants d'histoire au secondaire en lien avec leurs usages des ressources didactiques et l'exercice de la méthode historique. », *McGill Journal of Education / Revue des sciences de l'éducation de McGill*, 50(2-3), 225–246, 2015.

Bucheton Dominique, Soulé Yves, « Les gestes professionnels et le jeu des postures de l'enseignant dans la classe : un multi-agenda de préoccupations enchâssées », *Éducation et didactique*, 3-3, 29-48, 2009.

Farge Arlette, « L'existence méconnue des plus faibles : L'Histoire au secours du présent », *Études*, 2006/1 Tome 404, 2006, p.35-47.

Farge Arlette, « Écrire l'histoire », *Hypothèses*, 2004/1, p.317-320.

Grandjean Catherine, Guimonnet Christine (dir.), « DOSSIER : Enseigner l'Histoire de l'Antiquité », *Historiens & Géographes*, n° 444, novembre 2018.

Jadoulle Jean-Louis, *Faire apprendre l'histoire. Pratique et fondement d'une « didactique de l'enquête » en classe de secondaire*, Érasme, 2015.

Johnson D.-W., Johnson, R.-T., « Apprentissage coopératif et réussite », in : S. Sharan (éd.), *Apprentissage coopératif : théorie et recherche*, pp. 23-37, 1990. Traduit par C. Reverdy dans : Reverdy Catherine, « La coopération entre élèves : des recherches aux pratiques. », *Dossier de veille de l'IFÉ*, 2016, pp.1-32.

Létourneau Jocelyn, *Le Coffre à outils du chercheur débutant : guide d'initiation au travail intellectuel*, Montréal, Boréal, 2006, 260 p.

Lévesque Jean-François, *L'usage des sources primaires dans les manuels du secondaire en Histoire et éducation à la citoyenneté au Québec*, (Mémoire de maîtrise inédit), Université de Montréal, 2011.

Passeron Jean-Claude, *Le Raisonnement sociologique, l'espace non poppérien du raisonnement naturel*, 1991.

Plante Isabelle, « L'apprentissage coopératif : Des effets positifs sur les élèves aux difficultés liées à son implantation en classe », *Revue canadienne de l'éducation*, 35(4), 2012.

Rodes Aurélie, « L'Antiquité dans les nouveaux programmes de collège : mise en perspective historique », *Anabases* [En ligne], 2016.

Salomon Henry, « L'enseignement de l'Histoire dans les lycées, à propos du nouveau plan d'études. », *Revue internationale de l'enseignement*, tome 20, Juillet-Décembre 1890. pp. 471-480.

Vialle Jacques, « Ce que l'enquête apporte à l'enseignement de l'histoire. » *Aggiornamento hist-geo*, 2019.

Wineburg Samuel Sidney, « On the reading of historical texts: Notes on the breach between school and academy », *American educational research journal*, 28(4), 2011, p. 495-519.

Zahorik John A., « Teaching style and textbooks. », *Teaching and Teacher Education*, 7(2), 1991.

Zeitler André, Barbier Jean-Marie, « La notion d'expérience, entre langage savant et langage ordinaire », *Recherche et formation*, 70 | 2012, 107-118.